

BANOUTO

COMMUNES FRONTALIÈRES DU BÉNIN : LA VIE A RUDE EPREUVE



ENQUETES & REPORTAGES

**COMMUNES FRONTALIÈRES
DU BÉNIN :**

LA VIE A RUDE EPREUVE

ENQUETES & REPORTAGES

Banouto

**COMMUNES FRONTALIÈRES
DU BÉNIN :**

LA VIE A RUDE EPREUVE

ENQUETES & REPORTAGES

© **FES Bénin**

Les Cocotiers
08 BP. 0620 Tri Postal
Cotonou-Bénin
Tél. : +229 67 67 04 65
E-mail : info@fes-benin.org
internet : www.fes-benin.org

Supervision

Expédit B. OLOGOU
Chargé de programmes FES BENIN

Auteurs

Léonce GAMAI
Olivier RIBOUIS
Yao Hervé KINGBEWE
Falilatou TITI
Ozias HOUNGUE
Bignon Judicaël KPEHOUN

Relecture

Djagbo Aboudou Walid AGRO
Casimir DJIDAGO
Emmanuel O. KOUKOUBOU
Eddy Camille KOTTO

Dépôt légal N° 12634 du 25/11/2020

Bibliothèque Nationale du Bénin,
4^{ème} Trimestre

ISBN : 978-99982-55-47-0

Mise en page et impression

Imprimerie COPEF
01 BP 2507 - Cotonou/Bénin
+229 61 61 65 38 / 95 84 34 34
imprimerie_copéf2006@yahoo.fr

«Tout usage à but commercial des publications, brochures ou autres imprimés de la Friedrich-Ebert-Stiftung est formellement interdit à moins d'une autorisation écrite délivrée préalablement par la Friedrich-Ebert-Stiftung».

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient :

- Docteur Hans Joachim Preuss, Représentant résident de Friedrich Ebert Stiftung au Bénin,
- Monsieur Expédit Ologou, politologue, Chargé de programme à Friedrich Ebert Stiftung,
- Madame Nouratou Zato Koto-Yérïma, Chargée de programme à Friedrich Ebert Stiftung,
- Tout le personnel de Friedrich Ebert Stiftung,
- Djagbo Aboudou Walid Agro, Casimir Djidago, Emmanuel O. Koukoubou et Eddy Camille Kotto pour la relecture,
- Le club de presse Café Média Plus (CMP) pour les causeries hebdomadaires sur les différents dossiers
- A tous les protagonistes, témoins et personnes ressources des faits transcrits dans cet ouvrage
- Aux lecteurs de Banouto.info

PRESENTATION DES AUTEURS

1-GAMAI Léonce est journaliste, consultant-formateur et co-auteur de plusieurs ouvrages. En 2018, il est sorti major du programme «Journalisme pour le Développement », mis en œuvre par la région Afrique de la Banque Mondiale, ESJ Lille et CESTI Dakar. Il fut, en 2015, bénéficiaire du programme « Jeunes Leaders du Bénin » de la Fondation Friedrich Ebert (FES).

2-HOUNGUE Ozias Non-Ami est titulaire d'une licence professionnelle en journalisme et communication. Il est passionné par les faits politiques et les thématiques relatives aux nouveaux médias et les relations internationales.

3-KPEHOUN Bignon Judicaël est titulaire d'une licence professionnelle en journalisme. Stagiaire à Banouto, il est passionné des questions de société

4-KINGBEWE Yao Hervé est journaliste d'investigation. Lauréat, en 2017, de la première édition du « Prix Jérôme Adjakou Badou du Meilleur Journaliste d'Investigation» au Bénin, il a été finaliste de l'édition 2018 du prix WAMECA, qui récompense les meilleurs journalistes en Afrique de l'Ouest.

5-RIBOUIS Olivier est un journaliste polyvalent, avec un intérêt poussé pour les faits culturels. Il développe actuellement une expertise en vérification des faits. (Fact-checking)

6-TITI Falilatou est titulaire d'un Master professionnel en journalisme. Elle a un intérêt particulier pour les faits politiques, les questions de veille citoyenne et de gouvernance locale. Elle a remporté, en juillet 2020, la deuxième édition du « Prix Jérôme Adjakou Badou du Meilleur Journaliste d'Investigation» au Bénin.

NB : Tous les auteurs sont journalistes à Banouto

SOMMAIRE

Préface	09
Karimama : entre vulnérabilités et paradoxes, une commune à découvrir.....	13
Kétou : dans le voisinage du Nigeria, pour le meilleur et pour le pire	63
Les 5 visages de Tanguiéta	131
Table des matières	175

Préface

Un recueil d'articles d'investigation journalistique sur les défis socio-économiques et sécuritaires des communes frontalières du Bénin. Pourquoi et pour quoi faire ? Telles sont les premières questions légitimes que peut se poser toute personne qui découvre cet ouvrage. Les raisons qui justifient l'opportunité et la pertinence de ce livre sont multiples.

Le Bénin, pour améliorer la gestion de ses frontières depuis son accession à l'indépendance en 1960, s'est doté d'une Politique Nationale de Développement des Espaces Frontaliers (PNDEF). Le document définit les priorités d'investissements adéquats que se fixe le pays afin de sécuriser ses frontières et de promouvoir le développement économique et socioculturel des espaces frontaliers. Ainsi, la vision à long terme de l'Etat béninois serait de faire des zones frontalières, de véritables espaces de développement durable et de bon voisinage avec les pays limitrophes, espaces où les conditions de vie des populations sont nettement améliorées. La mise en œuvre de cette politique est assurée par l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers.

Toutefois, relever les nombreux défis relatifs à la viabilisation et au développement des espaces frontaliers nécessite l'intervention d'autres acteurs institutionnels, notamment au niveau décentralisé. A juste titre, le principe 8 de la politique nationale prône « l'engagement de chaque mairie à contribuer à la mise en œuvre de la PNDEF en ciblant les localités frontalières dans les plans d'aménagement et les priorités d'investissement de la commune ».

A l'heure où la quatrième mandature des élus communaux et municipaux, issue des élections communales du 17 mai 2020, s'installe pour une longue transition de six ans, il est opportun de mettre en exergue les défis socio-économiques

et sécuritaires des espaces frontaliers afin de susciter leur mise à l'agenda au niveau local. La question revêt d'un enjeu sécuritaire aussi bien pour l'intégrité du territoire que pour celles des populations. En effet, l'observation des nouveaux défis sécuritaires en Afrique de l'Ouest fait transparaître la tendance selon laquelle les vulnérabilités socio-économiques et sécuritaires des zones frontalières constituent un terreau fertile à l'expansion et à l'enracinement de l'extrémisme violent.

C'est pourquoi, la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) n'a pas hésité à apporter son appui technique et financier au projet d'articles d'enquête thématiques de Banouto (www.banouto.info), média en ligne d'information et d'investigation le plus lu au Bénin. L'objectif étant de ressortir les vulnérabilités existantes afin de susciter, dans une approche préventive, les interventions adéquates des pouvoirs publics.

Le dossier spécial de Banouto a porté sur trois communes frontalières : Karimama (nord-ouest) situé dans la zone des trois frontières entre le Bénin, le Niger et le Burkina Faso ; Kétou (sud-est) à la frontière du Bénin avec le Nigeria et Tanguiéta (nord-est) à la triple frontière du Bénin avec le Togo et le Burkina Faso. La moisson est abondante. Elle est faite de récits inédits, d'histoires émouvantes, inspirantes et mélancoliques.

Ces enquêtes et reportages vous font découvrir les vulnérabilités et les paradoxes de Karimama. Dans cette commune coincée entre le Parc W et le fleuve Niger, les terres agricoles et de pâturage se raréfient. La situation engendre des différends permanents entre agriculteurs d'une part, et entre agriculteurs et éleveurs d'autre part. Et l'avenir des enfants s'écrit en pointillés. Car, sur le plan éducatif, c'est la commune des paradoxes. Les écoles primaires existent, mais elles manquent d'élèves. Les parents préfèrent occuper leurs enfants par les travaux agro-pastoraux. L'autre paradoxe s'appelle Tilawa. C'est un village béninois quasiment pris

en charge par le Niger. Karimama est aussi la commune de l'ingéniosité où certains habitants ont fait des moulins à farine une source alternative d'énergie.

A Kétou, sur la palette des défis socio-économiques et sécuritaires, vous pourrez être amené à couler des larmes. Vous lirez des récits épiques sur les drames de la transhumance transfrontalière. Une commune qui, périodiquement, devient le théâtre d'affrontements sanglants entre éleveurs locaux ou étrangers et des paysans. A l'enjeu sécuritaire, s'ajoute celui économique. Voisine du Nigéria, la ville béninoise de Kétou est un haut lieu de commerce transfrontalier. Les multiples échanges commerciaux, favorisés par la proximité avec le géant de l'est, produisent de riches individus, mais l'administration communale peine à mobiliser des ressources pour financer le développement local. La culture et le tourisme sont également au rendez-vous, mettant en exergue une ville dont les vestiges s'écroulent.

Les enquêtes vous présentent les cinq visages de Tanguiéta où l'accès à l'eau est si problématique que « se laver devient un luxe ». Dans cette commune, l'activité touristique est au ralenti depuis l'enlèvement de deux touristes français dans le Parc National de la Pendjari et l'assassinat de leur guide béninois le 1^{er} mai 2019. La filière « néré » est également balbutiante, malgré le commerce (exportation vers le Burkina Faso) autour du produit vivrier depuis plusieurs années. Tanguiéta, c'est aussi la commune de réparation des femmes ! Vous en saurez davantage à travers les histoires de survie d'anciennes victimes de fistule obstétricale, traitées et réinsérées dans la société grâce à l'hôpital Saint Jean de Dieu et la Fondation Claudine Talon.

Actualité oblige, les plumes peignent la situation de la Covid-19 dans les communes frontalières sillonnées.

A travers ce dossier, Banouto contribue au développement inclusif et à l'avènement d'une société béninoise où règnent l'égalité, l'équité et la justice sociale. Cette finalité cadre avec la vision de la FES Bénin qui est de soutenir les transformations sociales, politiques, inclusives et durables, avec un accent particulier sur les jeunes et les femmes.

A la FES, nous sommes convaincus qu'il n'existe pas de démocratie sans une presse libre et crédible. Notre appui à Banouto, qui se distingue positivement dans le paysage médiatique béninois, participe donc de notre engagement à soutenir les initiatives qui contribuent au renforcement d'une presse libre, crédible et pluraliste dans la construction démocratique du Bénin.

Je vous souhaite bonne lecture !

Dr Hans-Joachim Preuss
Représentant Résident
Friedrich-Ebert-Stiftung Cotonou

**KARIMAMA :
ENTRE VULNÉRABILITÉS ET PARADOXES, UNE
COMMUNE À DÉCOUVRIR**

CONFLITS DOMANIAUX À KARIMAMA : MULTIPLES FACETTES D'UNE BOMBE À RETARDEMENT

Située dans l'extrême nord du Bénin, à la frontière avec le Burkina-Faso et le Niger, la commune de Karimama, est, du fait de sa végétation et son relief, confronté à un problème de manque de terres arables et de pâturage. La situation engendre régulièrement des litiges entre familles d'agriculteurs d'une part et entre agriculteurs et éleveurs peuhls d'autre part. Enquête dans une commune agricole où la survie se joue sur fond de chasse à la terre.



Un cultivateur peuhl à Karimama

Par **Léonce Gamai**

« L'agriculture est tout pour nous. Nous ne savons pas faire autre chose. Je me demande ce qu'on deviendra avec ce problème

de terre». Azouma, la quarantaine, s'assombrit lorsqu'il évoque le chemin de croix qu'il fait la veille de chaque saison agricole pour trouver

un terrain cultivable. Polygame, cet habitant de Mamassy-Gourma, un village agricole de la commune de Karimama, est chef d'une maisonnée de 28 personnes dont certains se retrouvent sans aucune occupation toute l'année, faute de terre. «Certains membres de ma famille, qui se retrouvent parfois sans terrain à cultiver, restent désœuvrés pratiquement toute l'année. Des propriétaires terriens s'apitoient et nous prêtent des terrains juste pour la saison», raconte-t-il.

« Le manque de terre est un sérieux problème dans le village. D'ici 5 ans, trouver une terre cultivable deviendra presque impossible », lâche Modi, un sexagénaire du village.

Chez les éleveurs peuhls, c'est les mêmes récriminations. «Il n'existe plus d'aires suffisantes pour nourrir nos bêtes. Toutes les terres sont occupées, même les collines sont aujourd'hui exploitées pour l'agriculture. La vallée, qui servait d'aire de pâturage est désormais occupée par les riziculteurs», se lamente Boubé Djoffo, habitant de Mamassy-Peuhl et secrétaire de l'APES, une association locale d'éleveurs.

La raréfaction de terres pour les activités agro-pastorales est un grand défi dans la commune. Située à la pointe du Bénin, à la frontière avec le Burkina-Faso et le Niger, à 702 km de Porto-Novo, la capitale, la commune de Karimama s'étend sur une superficie de 6041 km² dont les 5/6 sont occupées par le parc national W. Du fait de l'occupation de la quasi-totalité de la superficie communale par le parc W, la population, estimée à 67 000 selon le recensement général de la population de 2013, est concentrée sur une bande longitudinale.

Cette bande s'étend de la commune de Malanville à l'est au confluent du fleuve Niger et de la rivière Mékrou, à la

frontière nigérienne. La population pratique essentiellement l'agriculture (plus de 95%), l'élevage et la pêche. «La zone habitable ne représente qu'une infime partie de la superficie de la commune. Elle est coincée entre le parc W, le fleuve Niger et ses bas-fonds. La population augmente chaque jour alors que la terre n'est pas extensible», explique le premier adjoint au maire, Medawa Oumarou.

L'insuffisance des terres arables a fait développer aux premières générations d'habitants de la commune, une forme traditionnelle de transactions foncières. Une sorte de solidarité intracommunautaire.

Une famille qui ne dispose pas de terres peut en emprunter chez une autre. A la fin de la saison, une partie de la récolte est offerte aux présumés propriétaires terriens, en guise de reconnaissance. Seulement, lorsque les deux chefs de familles ayant procédé à cette forme de bail traditionnel décèdent, leurs descendants se disputent la paternité de la parcelle. «Généralement, il n'existe aucun acte pour attester de la transaction. Les populations n'ont pas d'actes de sécurisation des domaines. Nous gérons ces situations au quotidien », témoigne le premier adjoint au maire.

Conflits à multiple visages...

Les conflits, qui découlent de la chasse aux terres cultivables, se présentent sous plusieurs formes.

D'abord, les contestations de limites. Elles opposent les présumés propriétaires terriens et/ou des locataires qui partagent une même zone. Azouma, agriculteur à Mamassy-Gourma, qui cultive cette année un terrain emprunté, donne

son propre exemple. « Les limites entre les champs de mes voisins et moi sont gondolées, décrit-il, en dessinant une figure en forme de S sur le sol. On se bagarre tout le temps. Je propose qu'on fasse une ligne droite pour la délimitation, mais les autres refusent. La parcelle en question ne m'appartient même pas»

Ensuite, les conflits interfamiliaux. «Par exemple, vous êtes arrivés dans le village il y a vingt (20) ou trente (30) ans, je vous ai prêté une portion de terre pour vos activités agricoles. Un matin, mes petits enfants se lèvent et demandent aux vôtres de déguerpir de la terre de leurs parents, car ils sont eux-aussi dans le besoin », illustre Chahifi Assouma, coordonnateur de la cellule de participation citoyenne (un creuset d'organisations de la société civile), en observateur averti de la problématique d'accès à la terre dans la commune.

Ce problème de terre engendre aussi des conflits intrafamiliaux. Certaines familles nombreuses ne disposent pas d'assez de lopins de terres pour tous les enfants garçons. « On peut se retrouver face à une situation d'une famille de cinq garçons, de même père et de mères différentes. Mariés et pères de plusieurs enfants, ces fils pratiquent tous l'agriculture, alors que la grande famille ne possède qu'une portion congrue de terre cultivable. Cela devient insuffisant et de telles situations conduisent à des disputes», explicite Domboro Seidou, chef du village de Mamassy-Gourma.

« Le manque de terre est un sérieux problème dans le village. D'ici 5 ans, trouver une terre cultivable deviendra presque impossible »

La mésentente survient

également entre cousins ou entre oncles et neveux. Des cousins se bagarrent sur le partage de la part de la récolte qui revient à la famille lorsqu'une parcelle familiale est mise en bail. Ces cousins se chamaillent autour du partage des terres héritées de leurs parents. De telles situations mettent aux prises les enfants de l'oncle et de la tante.

Parfois, une parcelle peut opposer à la fois des membres d'une même famille et deux différentes familles. Début juillet, un tel cas a été soumis à la mairie qui n'a pas encore trouvé le bon bout pour démêler le conflit opposant trois familles, de deux différents groupes ethniques. Chacune d'elle, réclame la propriété d'un terrain d'une superficie d'environ 1200 mètres carrés. . Le petit terrain, qui vaut plus que de l'or dans la localité, se trouve dans le village de Petchinga, vers la rivière Mékrou.

D'un côté, confie un résident au fait du dossier, les membres d'une famille se disputent la parcelle de terre. D'un autre côté, une aile de cette famille se dispute la même terre avec les membres d'une autre famille. «Nous avons jugé utile de dépêcher une équipe sur le terrain afin d'échanger avec les parties. Nous avons aussi sollicité les sages de la localité. Certainement qu'avec la contribution de tous, on parviendra à trouver une solution à ce problème-là », assure le premier adjoint au maire.

...sur fond de conflits entre agriculteurs et éleveurs

En plus de créer des différends entre familles et la mésentente entre membres d'une même famille, l'indisponibilité des terres est également à l'origine de conflits entre agriculteurs et éleveurs. «Le champ et les bœufs ne peuvent pas vraiment cohabiter ; c'est comme placer une balle de coton près du

feu. Le risque d'incendie est fort », fait savoir Boubé Djoffo. Le secrétaire de l'Apes compare la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs à celle de la langue et des dents dans la bouche : « On se pince, on se relâche. On se pince, on se relâche.»

Dans la commune de Karimama, les différends entre agriculteurs et éleveurs sont récurrents dans les mois de novembre et décembre, en fin de saison agricole. De janvier à mars, les éleveurs font paître leurs troupeaux sur l'Île aux oiseaux. La mairie leur a réservé sur l'Île, un espace auquel ils ont accès contre le paiement d'une somme forfaitaire (entre 10.000 et 20.000 Fcfa). A partir d'avril, les bergers et leurs troupeaux quittent l'Île pour se rendre sur d'autres aires de pâturage, dont le parc W. Ils restent dans le parc et sa périphérie jusqu'en octobre.

Le mois suivant, notamment en novembre, ils reprennent la direction des espaces cultivés et des habitations. C'est là que surviennent les télescopages entre agriculteurs et éleveurs. « Les agriculteurs ont trois (03) mois pour récolter. Les peuhls qui ne cultivent généralement que le mil finissent avant les agriculteurs. Certains agriculteurs font plusieurs spéculations : riz, mil, arachide, coton. Il leur est alors difficile de finir les récoltes avant le retour du bétail. Dans la divagation et le pâturage nocturne, les boeufs détruisent les cultures et mangent les récoltes », regrette Boubé Djoffo.

La zone tampon en question

Dans leurs interventions, les acteurs impliqués dans la question foncière à Karimama évoquent un lieu : la zone tampon. La loi N° 2002-016 du 18 octobre 2004 portant régime de la faune en République du Bénin définit, en son article

11, la « zone tampon » comme « la bande du domaine forestier protégé qui ceinture les aires protégées. » La zone tampon du parc national W du Bénin est une bande de 5 km de large, qui borde sa périphérie extérieure. Elle ceinture le parc de Karimama

« Les limites entre les champs de mes voisins et moi sont gondolées, décrit-il, en dessinant une figure en forme de S sur le sol. On se bagarre tout le temps. Je propose qu'on fasse une ligne droite pour la délimitation, mais les autres refusent. La parcelle en question ne m'appartient même pas »

à Kérou. La zone tampon est destinée aux activités agro-économiques des populations riveraines du parc. Placée sous l'autorité de la direction du parc, elle est censée être gérée avec l'appui des associations villageoises.

La bande est subdivisée en trois sous-zones, à savoir 2 km pour les agriculteurs, 2 km pour les éleveurs et 1 km pour les pisciculteurs et producteurs de plantes médicinales. Ce zonage a vécu. Et les acteurs s'accusent réciproquement. « Les gens ont respecté cette délimitation juste un temps. Les agriculteurs ont fini leur portion et sont rentrés dans celles réservées aux pisciculteurs et aux éleveurs. Maintenant, tout est embrouillé », se désole Boubé Djoffo, qui fut témoin oculaire de la délimitation.

De leur côté, certains agriculteurs accusent les éleveurs de les empêcher d'avoir suffisamment de terres cultivables dans la zone tampon. « Dans le cadre de la production de coton, les agriculteurs ont tout occupé au détriment des autres », tranche une autorité administrative du département de l'Alibori.

N'ayant plus d'espace dans la zone tampon, agriculteurs et éleveurs, qui se retrouvent dans le périmètre du parc, se font fréquemment verbaliser par les forestiers en service au Centre national de gestion des réserves de faune (CENAGREF). Tout comme dans la zone libre, la difficile cohabitation agriculteurs-éleveurs dans la zone tampon et à la lisière du parc débouche souvent sur des conflits.

Selon des témoignages d'agents des forces de sécurité et de plusieurs sages, ces dernières années, certains conflits domaniaux dans la commune sont attisés par les dissensions politiques. «Le problème de terre est de plus en plus politisée par la division entre partisans de l'Union progressiste et du Bloc républicain (deux partis politiques de la majorité présidentielle, Ndlr). A la moindre incompréhension, la question d'appartenance politique est évoquée », soulève un chef de famille de Mamassy-Peuhl.

Entre conciliation et justice

Plusieurs instances interviennent dans la résolution des différends domaniaux dans la commune de Karimama. Le premier niveau est la médiation menée par les notables et le chef du village. Lorsque la médiation échoue au niveau du village, l'affaire est portée devant le tribunal de conciliation, parfois par le biais de la mairie, fréquemment saisie par les parties en conflit.

Au Bénin, les modalités de gestion des conflits domaniaux sont définies par les articles 386 et suivants de la loi n° 2013-01 du 14 août 2013 portant code foncier et domanial. L'article 386 dispose que « les différends liés à l'accès aux terres rurales et aux ressources naturelles y relatives sont réglés conformément

aux dispositions de la loi portant organisation judiciaire en République du Bénin.

Toutefois, la saisine des juridictions doit obligatoirement être précédée, au choix des parties, d'une tentative de conciliation par le tribunal de conciliation compétent ou d'une tentative de règlement amiable. Si les parties ne s'entendent pas sur le choix du mode de règlement, la partie la plus diligente saisit directement le juge du contentieux.»

Placé sous l'autorité du Tribunal de première instance de Kandi, le tribunal de conciliation de Karimama est composé de sept membres. «Notre mission est d'œuvrer pour un règlement à l'amiable des conflits domaniaux. Lorsque nous échouons après plusieurs tentatives, un procès-verbal est établi et l'affaire est portée devant le tribunal de Kandi », explique Zibo Babliba, le secrétaire du tribunal de conciliation. Souvent, après l'échec au tribunal de conciliation, la mairie tente une dernière médiation avant un ultime recours au tribunal de Kandi.

Partir ou rester...

Prises dans cette spirale, les familles ont recours à différentes options de survie. Certaines parcourent les villages en début de chaque saison agricole pour prêter des terres arables auprès d'autres familles. Et ce, avec le risque de se retrouver dans un conflit ou de ne pas avoir de terre cultivable la saison suivante. D'autres décident d'en acquérir.

Mais l'existence de plusieurs propriétaires pour une même parcelle hypothèque ces investissements domaniaux. Il y a même des familles, qui font l'option d'émigrer vers d'autres localités du Bénin.

Les sages de Mamassy Gourma signalent le départ de plusieurs des leurs vers d'autres départements. Dépité, Azouma, qui se demande fréquemment « pourquoi Dieu a-t-il fait naître ses parents à Karimama ? », envisage de plus en plus cette solution. Pour la même raison, Anafi, jeune de Bello Tounga est devenu un émigrant saisonnier.

De façon régulière, lorsqu'Anafi se retrouve sans terrain en début de saison, il se rend au Nigeria où il passe une bonne partie de l'année à faire de petits jobs.

Cet exode inquiète aussi à Mamassy-Peuhi. « Les Peuhls sont nomades par nature, mais le manque d'aires de pâturage a causé le départ de beaucoup de Peuhls d'ici pour d'autres régions du Bénin ou d'autres pays de la sous-région », signale Boubé Djoffo.

« Ils émigrent avec leurs familles. Leurs enfants reviennent encore épouser les nôtres pour les y amener. Aujourd'hui, nos filles sont plus disposées à épouser ceux qui vont vers le sud. Elles estiment que la vie est plus belle là-bas qu'ici », poursuit-il dans un éclat de rire.

Puis, le visage grave, il enchaîne : « le risque de voir le village se dépeupler complètement est de plus en plus grand. » « Ce dépeuplement risque de se produire d'ici 50 ans », projette Bouraïma, un leader du village.

...les populations lorgnent le parc W

Pour plusieurs acteurs, la solution au problème domanial de Karimama se trouve dans la gestion rationnelle des terres disponibles et la scolarisation des enfants afin de leur offrir d'autres perspectives professionnelles que les activités agro-

pastorales. «Les paysans qui veulent emblaver beaucoup plus d'hectares que les autres doivent comprendre qu'ils ne sont pas les seuls habitants de la commune.

Tout le monde a droit à un espace pour mener des activités génératrices de revenus», préconise une autorité administrative. «Les gens doivent aussi commencer à accepter le fait qu'ils ne peuvent pas tous faire l'agriculture », ajoute-t-elle. Kouarou, un sage de la localité, estime qu'«il faut envoyer les enfants à l'école et leur faire apprendre d'autres métiers [comme l'artisanat] ». «Certains jeunes étudient et reviennent dans les villages diplômés sans emplois. Ils sont obligés de recourir à l'agriculture pour s'en sortir », rétorque Zibo pour mettre en évidence la complexité du problème.

Des leaders de villages d'agriculteurs et d'éleveurs estiment que le recours à l'école ou aux professions alternatives sont des solutions à moyen et long termes. Pour le court terme, ils demandent une partie du parc national W. «La seule solution que je préconise est qu'on nous donne une partie du parc que nos populations peuvent cultiver », pense Domboro Seidou, chef de Mamassy-Gourma.

Le parc national W du Bénin fait partie du complexe W-Arly-Pendjari, une réserve biosphère transnationale partagée entre le

« Les Peuhls sont nomades par nature, mais le manque d'aires de pâturage a causé le départ de beaucoup de Peuhls d'ici pour d'autres régions du Bénin ou d'autres pays de la sous-région »

Bénin, le Burkina-Faso et le Niger. Le complexe est classé patrimoine mondial de l'Unesco. Dans le cadre de sa politique touristique, le gouvernement béninois s'est fixé comme objectif le «positionnement de la Pendjari et du Parc Régional W

comme le parc naturel animalier de référence de l’Afrique de l’Ouest ». L’ambition, indiquée dans son programme d’action (2016-2021) est de « faire du tourisme une filière de développement économique créatrice de richesses et d’emplois, une filière économique majeure et le principal outil de rayonnement du Bénin à l’international.»

A cet effet, après le parc national de la Pendjari en août 2017, le parc national W est passé sous gestion déléguée de “African Parks”, une organisation non gouvernementale de conservation de la nature, basée en Afrique du Sud. «Jeudi 25 juin 2020, le gouvernement du Bénin s’est engagé significativement et à long terme pour la sécurisation du Parc National du W-Bénin en partenariat avec African Parks, afin d’assurer la protection de la biodiversité et la durabilité des écosystèmes au bénéfice des populations et de la faune du pays », a annoncé début juillet African Parks.

Dans le cadre de la gestion de la Pendjari, ces mesures, dont une restriction de l’accès aux ressources du parc aux populations riveraines, avaient créé des grincements avant une apparente acceptation de la situation. «On ne peut pas réussir la gestion d’un parc sans l’adhésion des communautés riveraines. [à Karimama] On va plutôt les impliquer dans la gestion du parc W», assure Jean-Yves Koumpogue, directeur par intérim du parc Pendjari.

Ses gages ne rassurent pas totalement les riverains du parc national W. «On a appris que African Parks est encore plus dur que les gens de CENAGREF. On attend de voir... », lance le regard hagard, Boubé Djoffo, secrétaire de l’association d’éleveurs à Mamassy-Peuhi.

EDUCATION AU BÉNIN : LE PARADOXE DES ÉCOLES SANS ÉLÈVES À KARIMAMA

A Karimama, le taux de scolarisation et de maintien est faible, malgré l'existence d'écoles primaires publiques dans toute la commune. Les parents préfèrent occuper les garçons avec les activités agro-pastorales. Les filles sont prises dans le piège des tâches ménagères et du mariage précoce.

Par **Léonce Gamaï**

Le soleil, au zénith, est ardent à Gourouberi, un village de Karimama, ce 07 juillet à 13 h 20 minutes. Dégoulinants de sueur



Dine et ses frères plutôt au champ qu'à l'école

Dine, la quinzaine, et ses deux jeunes frères labourent un vaste terrain avec une charue. Ils se partagent les rôles. Devant, le plus jeune guide à l'aide de deux cordes, les deux bœufs qui tirent la charue. Derrière les animaux, le plus âgé tient les manches de la charrue. Le soc, maintenu fermement contre le sol, trace les sillons lorsque les bêtes se mettent en mouvement. Le cadet de l'équipe hurle et les

roue de coups. Plus rapides et énergiques seront les deux bêtes, plus vite ira le travail. Le champ qu'ils labourent n'est pas celui de leurs parents. Ils font une prestation. Les ressources leur permettront de contribuer aux charges de la famille.

Dine fait du labourage à la carte depuis qu'il a été déscolarisé. Il y a de cela 4 ans. Le plus jeune de l'équipe

aurait voulu commencer l'école à la prochaine rentrée. Mais ses frères aînés et lui restent pessimistes. Les 03 garçons sont membres d'une fratrie de neuf (09) enfants dont deux (02) filles. Aucun des garçons ne fréquente l'école. Les deux filles sont pour le moment scolarisées.

L'histoire de Dine et ses frères est celle de la majorité des enfants de leur âge à Karimama, commune située dans l'extrémité nord du Bénin, à la frontière avec le Niger et le Burkina Faso. Malgré la sensibilisation menée par les autorités communales et l'intervention d'organisations non gouvernementales, les taux de scolarisation et de maintien des enfants à l'école restent problématiques.

La réalité par les chiffres

A Karimama « l'essentiel des indicateurs de performance de l'école signalent une situation alarmante. Elle est à la queue de peloton des communes du Bénin pour ce qui concerne la plupart des indicateurs », relève le plan de développement communal 2017-2020. Ce document renseigne que Karimama occupe les dernières places du classement des communes en matière de scolarisation.

Le taux brut de scolarisation est de 61,25% contre une moyenne départementale de 75,48% et une moyenne nationale de 122,00%. Le taux net de scolarisation est de 48,27% dans la commune alors que la moyenne départementale est 62,20% et la moyenne nationale est de 98,48%. « Karimama est la commune du Bénin ayant le plus fort taux d'enfants exclus du système éducatif formel. Ainsi, pour les 15 077 enfants âgés de 6-11 ans en 2016, seulement 7 580 sont inscrits dans les écoles, soit un taux brut de scolarisation de 50,27%. Le taux

d'accès à l'école pour les enfants de 6 à 17 ans n'est que de 30,4% contre une moyenne nationale de 85,9% et 37,6%¹² pour l'Alibori », peut-on lire dans le plan de développement communal.

Graphique n° 1: Evolution des taux de promotion, de redoublement et d'abandon de 2017 à 2019.



Source : Annales statistiques MEMP 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 (Social Watch Benin / Unicef)

Selon des données du ministère des Enseignements maternel et primaire, présentées par Social Watch Benin et Unicef dans leur note d'analyse du budget 2020 de Karimama, le taux brut de scolarisation dans la commune pendant l'année 2018-2019 était de 47,7% contre une moyenne nationale de 108%. De 2017 à 2019, le taux de promotion est allé decrescendo, passant de 56% à 51% tandis que le taux de redoublement connaît une hausse de 13 à 16%. Le taux d'abandon connaît aussi une légère hausse, de 30 à 31,56%. Sur la même période, le taux d'achèvement du primaire s'est réduit de 5 points, passant de 15 à 10%.

«Ces taux dénotent qu'il y a beaucoup plus d'enfants hors du système éducatif à Karimama qu'à l'école», analysent les auteurs de la note d'analyse de Social Watch Benin et Unicef. Ces statistiques contrastent avec le taux de couverture en infrastructures scolaires dans cette commune dont au moins le tiers de la population a entre 0 et 14 ans.

Quand les salles attendent les élèves

En matière de gouvernance des enseignements maternel et primaire au Bénin, les modalités de partage de compétences entre l'Etat central et les collectivités territoriales sont définies par la loi N°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.

L'article 98 dispose que « La commune a la charge de la construction, de l'équipement et des réparations des établissements publics de l'enseignement primaire et maternel. Elle assure en outre l'entretien de ces établissements. A cet effet, l'État lui transfère les ressources nécessaires». « La commune initie toutes les mesures de nature à favoriser et à promouvoir l'éducation de la jeunesse. A cet effet, l'Etat lui transfère les ressources nécessaires », dispose en outre le même article.

Avec l'appui de l'Etat central, Karimama a doté ses villages en infrastructures scolaires. « Nous avons 41 écoles pour 37 villages administratifs car certains villages ont plus d'une école. Il existe aussi des localités dotées d'une école sans avoir le statut de village administratif. Ce qui est sûr, nous avons 40 localités qui ont chacune une école », informe Lamoure Sibou, Point focal éducation à la mairie de Karimama. Pour défaut d'effectifs, certaines salles de classes sont inutilisées.

Au primaire, renseigne le Pdc, «la commune de Karimama d'après les statistiques semble être parmi les mieux lotis en matière d'infrastructures scolaires (salles de classe) (...) Nous avons 178 classes utilisées pour 194 classes disponibles, soit 4,62 soit plus d'un module de trois classes avec bureau dans chacune des écoles. La majorité de ces modules de classe sont

en bon état car 79,8 % sont en matériaux définitifs en 2014 et 96,2 % en 2016».

Parents d'élèves, responsables éducatifs et acteurs du développement local expliquent le contraste entre la disponibilité d'infrastructures scolaires et la déscolarisation par plusieurs facteurs.

Substituer l'ainé par le plus jeune

A Karimama, en pleine année scolaire, certains parents retirent les enfants des classes pour les travaux champêtres et l'élevage. «Les principales sources de revenus des parents dans la commune sont l'agriculture et l'élevage. Les parents préfèrent donc exploiter leurs enfants pour leurs activités génératrices de revenus que de les laisser aller pleinement à l'école », se désole Lamoure Sibou. «Quand l'enfant sort de l'école, une fois à la maison, il jette son sac et passe à autre chose. Le papa l'attend impatiemment pour faire paître les animaux. Une fois de retour, il se fiche de son cahier de cours », renchérit Blanchard Ateko, directeur d'école en poste dans la commune depuis plus de 20 ans.

Pour ce qui est de l'agriculture, en plus des activités des saisons ordinaires, les parents sollicitent aussi les enfants pour les cultures de contre saison. « Tôt le matin, l'enfant doit d'abord aller irriguer le champ de son père avant de se rendre à l'école dans l'après-midi et vice versa. Certains parents autorisent les enfants à se rendre à l'école chaque deux jours, alternant travaux agro-pastoraux et présence en classe », détaille Sido Aminou, chargé de programme éducation à Dedras, une organisation non gouvernementale très présente dans la commune.

Amadou, père de huit enfants, réside à Bello Tounga, un village de Karimama. Il admet avoir plusieurs fois retiré ses enfants de l'école. « Quand les pluies commencent, j'amène mes garçons avec moi au champ. Pour l'école, ils se rattrapent en recopiant les cours chez leurs camarades de classe », témoigne le quinquagénaire.

Certains parents font dans le conformisme. L'essentiel pour eux est d'avoir au moins un enfant à l'école. Ils procèdent ainsi au remplacement des adolescents, qu'ils trouvent « physiquement aptes » pour les travaux agro-pastoraux, par les plus jeunes.

«Lorsque le garçon a 12 ou 13 ans, donc en classe de CM2, son père trouve qu'il est déjà fort pour conduire ses bêtes et aller au champ. Un matin, il envoie son autre fils de six ans vous disant qu'il va substituer son grand frère à l'école», explicite Blanchard Ateko.

Certains enfants sont contraints de quitter les bancs parce qu'ils doivent prendre la relève de leurs parents vieillissants. « J'ai quitté l'école car mon père vieillit. En tant qu'enfant aîné, je devrais travailler pour prendre soin de lui et de mes frères et sœurs », témoigne Ali. Père de famille, avec deux enfants, à seulement 23 ans, il (avec deux enfants déjà) a été sorti de l'école en classe de CM2.

Les hommes préfèrent terre et bœufs aux bancs

Les attitudes des parents d'élèves sont tributaires d'un fait. «Karimama manque de modèles de réussite par l'école», pense Assouma Chahifi, coordonnateur de la cellule de participation citoyenne.

Dans la majorité des cas, explique le leader local de la société civile, à l'issue de deux ou trois années d'études universitaires après le BAC, les jeunes étudiants de la commune retournent au village sans emplois. Ils s'en remettent à l'agriculture dans les mêmes conditions que leurs congénères sortis plus tôt de l'école. Ces derniers, déjà mariés et chefs de famille, bénéficient de plus de considération, dans un contexte socio-culturel où le mariage et la paternité sont des baromètres de réussite et de responsabilité. « Imaginez-vous un jeune de 14 ans, qui arrive à faire un petit champ de contre saison, s'en sort à la fin avec près d'un million de Fcfa. Lorsque vous lui faites des reproches sur l'école, il vous répond qu'il n'en voit pas l'opportunité si l'agriculture lui permet déjà de gagner de l'argent », regrette Assouma Chahifi.

Le raisonnement est identique chez certains parents. « Quand nous échangeons avec les parents sur la non scolarisation des enfants, en majorité, ils nous répondent qu'en l'espace de trois mois, le paysan qui fait par exemple le riz, peut avoir 500 000 Fcfa. Ils se demandent quand est-ce que l'enfant qui a commencé le CI va grandir, aura le BEPC, la licence, trouver un emploi et subvenir aux besoins de ses parents », renchérit Oumarou Medawa, président de l'association de développement de la commune, devenu premier adjoint au maire à l'issue des communales de mai-juin 2020. « On essaie de leur expliquer que même dans le domaine de l'agriculture l'enfant scolarisé, sera différent de celui qui n'a jamais mis les pieds à l'école », poursuit-il.

Les filles entre ménages et mariages

Les deux sœurs de Dine, l'adolescent de Gourouberi, figurent parmi les privilégiées de la commune qui ont accès

à l'éducation. Dans la commune, selon la note d'analyse de Social Watch Benin et Unicef, le taux brut de scolarisation est de 43% pour les filles contre 52,5% pour les garçons.

« Par exemple, dans un village, on peut avoir à la rentrée 20 filles inscrites, mais avant les premières évaluations, vous allez constater qu'une dizaine ou une quinzaine a abandonné », appuie Sido Aminou de l'Ong Dedras. Selon les statistiques du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, pendant l'année scolaire 2018-2019, le taux d'abandon était de 28% chez les garçons contre 38% chez les filles. La même année, en matière d'achèvement scolaire, les garçons ont devancé les filles de 4 points.

Sido Aminou pointe du doigt la perception du statut de la jeune fille par les communautés. «Lors de nos visites dans les familles, on constate que les filles sont les seules à aider les mamans dans les tâches ménagères : le balayage matinal, la vaisselle, chercher de l'eau. Epuisées par ces travaux, une fois en classe, elles dorment beaucoup et n'arrivent pas à suivre les cours. Avant même la classe de 6^{ème} ou 5^{ème}, elles abandonnent », déplore le chargé de programme éducation de Dedras Ong.

Aux multiples travaux ménagers s'ajoutent d'autres pesanteurs sociologiques comme les mariages précoces ou forcés. « Dans la

«Lorsque le garçon a 12 ou 13 ans, donc en classe de CM2, son père trouve qu'il est déjà fort pour conduire ses bêtes et aller au champ. Un matin, il envoie son autre fils de six ans vous disant qu'il va substituer son grand frère à l'école», explicite Blanchard Ateko.

commune, certaines communautés ont une croyance selon laquelle la jeune fille ne doit pas avoir ses premières menstrues

sous le toit de ses parents. Si par accident cela apparaissait, ça ne doit pas se répéter plus de deux fois. Du coup, les gens marient les filles âgées de 12 et 14 ans qui rejoignent ensuite la mère de leur fiancé», renseigne Blanchard Ateko.

La religion, un faux fuyant ?

Awaou, 15 ans en 2020, avait été contrainte d'arrêter les études en classe de CE1 avant d'être mariée quelques années plus tard. Suite à l'intervention d'une organisation non gouvernementale, Anafitou, 16 ans, qui fut elle aussi victime de mariage forcé et Awaou apprennent la couture au centre de promotion sociale de la commune. Toutes les filles, précocement mariées n'ont pas la chance de Awaou et Anafitou.

Ginette, la vingtaine, raconte avec amertume l'histoire de sa copine Ramath. « C'est une fille qui travaillait très bien à l'école. Nous étions allés en congés de Pâques, au retour on nous informe qu'on l'a mariée», se rappelle attristée la jeune fille qui a elle-même abandonné l'école en classe de 1^{ère}. « Elle avait 16 ans et était la troisième femme de son mari», poursuit Ginette. Aujourd'hui mère de deux enfants, rapporte-t-elle, son ancienne camarade doit se démerder à travers le commerce de fagot de bois, pour subvenir aux besoins de ses enfants.

Dans cette commune fortement islamisée (91% de la population), les parents justifient leur conception du statut familial de la femme et les mariages précoces par des croyances religieuses. De quoi agacer enseignants et animateurs de développement communautaire.

« A Porto-Novo, Cotonou et Parakou il y a aussi des musulmans. C'est le même Coran universel que nous respectons, pourtant eux scolarisent leurs filles. Ici, on vous dira que l'Islam interdit qu'on envoie l'enfant à l'école de Blanc. On vous dira que la fille est faite pour le foyer d'abord. C'est comme si on faisait ici une autre interprétation du Coran, à l'antipode de celle faite à Cotonou. Tout porte à croire qu'ici c'est encore une autre religion islamique», s'offusque Blanchard Ateko. « Nous nous cachons derrière la religion pour faire des choses qui ne vont pas développer la commune », renchérit Sido Aminou de Dedras Ong.

KARIMAMA : EN ATTENDANT L'ETAT, TILAWA AFFRONTÉ SES NOMBREUX DÉFIS DE VILLAGE FRONTALIER

Les habitants de Tilawa, village frontalier béninois, situé au confluent de la rivière Mékrou et du fleuve Niger, dans la périphérie du parc W, commercent, communiquent et se soignent grâce au Niger, mais affirment leur fierté béninoise. Entre frustration et patriotisme, leur quiétude est entamée depuis l'annonce d'une présence djihadiste dans cette aire protégée, partagée entre le Bénin, le Burkina-Faso et le Niger.



Une habitation entre la rivière Mékrou et fleuve Niger à Tilawa

Par **Léonce Gamai**

Les femmes de la maison Garba, à Mékrou-Tilawa, village riverain du fleuve Niger, dans le nord du Bénin, consacrent leurs journées aux travaux domestiques. Sauf les

mardis, où elles fabriquent de la pâte d'akassa (faite à base de maïs) qu'elles vendent au marché de Boumba, village nigérien situé sur la rive opposée du fleuve.

Elles commencent la journée au premier chant du coq par la prière et la termine autour de 22 heures par le lit. Entre ces deux moments, place aux tâches ménagères (balayage, cuisine, vaisselle et lessive) ainsi qu'à des moments de causerie. Elles sont rassemblées sous un arbuste qui ombrage en partie la cour lorsque nous débarquons ce mercredi 08 juillet 2020 autour de 14 heures.

La maison Garba est en bordure de la rivière Mékrou et à quelques pas du fleuve Niger. A l'image d'autres maisons du village, les murs en terre battue sont couverts de tiges de mil et de sachets plastiques usés. C'est l'une des dernières habitations du territoire béninois dans cette partie de sa frontière avec le Niger.

La doyenne de la concession, Aicha, a à ses côtés ses deux brus et l'épouse de son beau-frère. Les quatre femmes nettoient des légumes pour le diner. Certains enfants se baignent dans la rivière Mékrou juste derrière elles. D'autres, torsos nus, gambadent à travers les ustensiles de cuisine, non lavés, éparpillés sur une partie de la cour.

Tout en faisant les préparatifs pour la sauce du soir, les quatre ménagères discutent. Pendant ces moments entre femmes, la doyenne, la cinquantaine, conseille les plus jeunes sur l'éducation des enfants et les secrets de la bonne épouse. Elles échangent aussi sur l'une des préoccupations majeures des femmes du village : l'accès à l'eau potable. « Nous faisons la lessive dans la rivière Mékrou et utilisons l'eau du fleuve Niger pour le ménage. Nous n'avons pas le choix. C'est difficile d'aller chercher tout le temps de l'eau à la pompe dans un village voisin. On préfère alors utiliser l'eau d'ici », se lamente Aicha.

Un puits d'environ deux mètres de profondeur, repéré dans la zone, contient une eau ayant quasiment la même couleur beige que celle du fleuve. Les femmes du village la traitent avec de l'alun avant consommation et autres usages domestiques.

Déconnectés du Bénin, connectés au Niger

Mékrou-Tilawa est situé au confluent de la rivière Mékrou et du fleuve Niger, dans l'extrême nord du Bénin, à la frontière avec le Niger. A la pointe du Bénin, ce village des encablures du parc W se trouve dans l'arrondissement de Monsey, commune de Karimama.

L'arrondissement central de Karimama et celui de Monsey sont reliés par une route secondaire non bitumée. Le trajet du centre de Monsey à Tilawa village se fait sur des pistes hasardeuses. Celle que nous empruntons longe des collines rocheuses. Sinueuse et étroite, elle traverse des hameaux d'agriculteurs et des campements d'éleveurs. Tantôt caillouteuse, tantôt sablonneuse, elle est sans issue par endroits. Les kabou-kabou (taxi-motos) qui nous transportent se fraient le passage à travers un bas-fond asséché.

Parfois, nous descendons pour faciliter au conducteur le zigzag. «Lorsqu'il y a une seule grande pluie, toute cette zone devient boueuse. Il devient impossible d'emprunter ce tronçon à moto. Il faut passer par l'autre piste qui est sur les collines. Mais c'est plus long », fait savoir Mohamed le taxi-moto. A moto, le trajet de Karimama centre à Mékrou-Tilawa, long d'environ 75 km, dure près de deux heures trente minutes. Le coût du transport tourne autour de 5000 fcfa.

Les habitants de Mékrou-Tilawa s'informent de deux manières sur ce qui se passe dans leur pays le Bénin et le reste du monde : les réseaux sociaux et les radios nigériennes. Les informations reçues par ces mé-

«Pendant les inondations, il devient difficile d'avoir des vivres, même lorsque vous voulez en acheter. Le village n'est plus accessible. Tout est bloqué. Seules les pirogues motorisées acheminent quelques vivres, mais cela ne suffit pas»

dias par les personnes « branchées » (les époux et les jeunes mobinautes) sont ensuite relayées au reste de la communauté. Il n'existe pas de radio de proximité à Karimama. La couverture de la radio nationale du Bénin n'atteint pas certains coins reculés de la commune dont Tilawa.

Les habitants communiquent avec les numéros de téléphone GSM nigériens. Dans le village, les contacts téléphoniques commencent par le préfixe +227... Aucune couverture réseau GSM du Bénin. Les téléphones des membres de l'équipe de reportage étaient déjà passés en roaming quelques minutes après notre sortie de Karimama centre. Sanoussi, agriculteur à Tilawa, qui fait aussi dans la réparation de téléphones portables, dit avoir le gros de ses clients à Boumba.

En cas de maladie, en l'absence d'un centre de santé dans leur village, certains habitants de Tilawa se rendent du côté nigérien du fleuve pour se faire soigner. Petchinga, village béninois situé à une vingtaine de kilomètres, dispose d'un centre de santé. Mais, des habitants de Tilawa soulèvent une question d'inaccessibilité. «Quitter Tilawa pour Petchinga avec un malade est risqué. Il n'y a pas vraiment de voie, le

malade peut mourir. Ici, c'est plus facile. Il suffit de traverser le fleuve seulement et on est là-bas », souligne Garba, pêcheur-piroguier rencontré au bord du fleuve, frontière naturelle entre le Bénin et le Niger. « Il y a quelques semaines, j'avais des maux de tête et je sentais la fatigue, je suis allé à Boumba au Niger pour me faire soulager», confie-t-il.

En notre présence, le piroguier embarque deux femmes qui s'y rendent au chevet d'une parente malade. La traversée dure moins de trente minutes, mais plus lorsque le temps n'est pas clément. La navigation étant difficile lorsque le vent souffle fort. Le tarif du transport commence à partir de 100 Fcfa et peut varier en fonction de l'habileté du client dans la négociation.

Entre quiétude et désespoir

Aicha est une vétérane de cette vie partagée entre le Bénin et le Niger. Elle a grandi, s'est mariée et a eu ses enfants dans les hameaux bordant la rivière Mékrou et le fleuve Niger. Elle a donné naissance à certains enfants de l'autre côté du fleuve. L'une de ses filles s'est mariée au Niger. La deuxième femme de son fils est nigérienne, originaire de Boumba. Les peuples des deux côtés de la rive du fleuve sont les mêmes : Zarma et Houassa, en majorité.

Aicha affirme s'y plaire. Même si sa vie là est tout aussi ponctuée de périodes de désespoir. Elle connaît ses moments de désespoir pendant les inondations quasi-annuelles. «En période d'inondation, on a envie de tout abandonner pour partir d'ici. Mais dès que ça passe, la vie reprend son cours normal », fait-elle savoir. «Pendant les inondations, il devient difficile d'avoir des vivres, même lorsque vous voulez en

acheter. Le village n'est plus accessible. Tout est bloqué. Seules les pirogues motorisées acheminent quelques vivres, mais cela ne suffit pas», renchérit Sanoussi.

Depuis le début de l'année 2020, aux désespoirs des habitants du village en période d'inondation, s'est ajoutée une angoisse, provoquée par la présence djihadiste signalée dans le parc W. Ce parc fait partie du complexe W-Arly-Pendjari. Le WAP est une réserve transfrontalière vaste de près de 1, 5 millions d'hectares partagée entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. Dans un article paru fin janvier, la Lettre du continent annonçait que « l'aire burkinabè » du parc W « serait sous le contrôle de djihadistes qui en auraient fait une base arrière ». A l'époque, l'information avait été confirmée à Banouto par des sources sécuritaires béninoises.

La peur s'installe

A Mékrou-Tilawa, la nouvelle de la présence djihadiste dans le parc W est évoquée de bouche à oreille. La peur s'est accentuée dans le village depuis que des jeunes du village, alertés par leurs voisins nigériens, ont interpellé un «individu étrange ». C'était au cours du premier trimestre 2020.

«Quand les rumeurs de présence de djihadistes deviennent persistantes, les gens ont même peur d'aller au champ, plus personne ne vient dans le village»

Sanoussi, témoin de la scène, raconte qu'ils ont reçu un appel des habitants de Boumba, les informant avoir aperçu dans leur village des suspects djihadistes. L'un d'eux, ont indiqué leurs informateurs, aurait traversé le fleuve en direction du côté béninois. Mobilisés, les jeunes de Tilawa ont réussi à rattraper



Le vieux Garba pensif entre sérénité et crainte

«l'étranger» sur le chemin menant à Monsey. «Il était mince, de teint clair et enturbanné. Nous l'avons forcé à embarquer et nous l'avons remis aux militaires de l'autre côté du fleuve », rapporte-t-il, précisant que les trois autres membres du groupe de suspects, étaient déjà aux mains des militaires nigériens.

«Les gens parlent un peu trop dans les campagnes. La peur les pousse souvent à s'imaginer des choses. Il leur suffit de voir un étranger dont l'habillement leur semble bizarre, ils tirent des conclusions », relève Sibou, un ancien leader politique de la commune, rencontré plus tôt dans la journée à Monsey centre. «Les on-dit se multipliaient, et c'est ça qui a fait amener ceux-là », ajoute-t-il, pointant du doigt un détachement de l'unité spéciale de surveillance des frontières, déployé dans la localité courant mars-avril.

Les agents de cette unité, repérés au bord du fleuve Niger à Tilawa, sont fermés à la conversation avec notre équipe de reportage. Nous insistons. Ils refusent de répondre à nos questions et nous réfèrent à leur hiérarchie, à Cotonou. Ce que nous nous sommes gardés de faire. Nous voulions des témoignages d'agents de terrain sur l'état d'esprit de cette population rurale, qui vit dans la précarité, dans cette zone frontalière coincée entre le parc W, la rivière Mékrou et le fleuve Niger.

Une source sécuritaire qui maîtrise la région relève que les populations n'auraient pas été aussi peinardes si la présence djihadiste était effectivement dans la zone. Il se réjouit du fait que les habitants de la localité, en «alerte maximale » «signalent le moindre fait bizarre aux autorités locales et aux agents de police».

Depuis l'interpellation de «l'homme étrange», la sécurité fait partie des sujets de discussion dans les "Faada" de Mékrou-Tilawa. Présents dans certaines localités du nord du Bénin, les Faada sont des assemblées d'hommes, souvent fréquentées par les jeunes filles célibataires. Les jeunes s'y retrouvent autour de tasses de "ataï" (du thé) pour discuter et socialiser. «On se taquine. On parle des filles, de la richesse, comment gérer son argent. On parle de tout et de rien », confie, tout souriant, Sanoussi, chef d'un Faada de Tilawa. Les autres membres de l'assemblée éclatent aussi de rire.

Une théière bleue noircie est posée sur un feu de charbon, dans un petit fourneau. « On se conseille aussi sur comment se comporter en présence d'étranger ; ce qu'il faut faire pour alerter le reste du village si quelqu'un voit des étrangers, des gens bizarres », ajoute-t-il. Son Faada est aussi fréquenté par des jeunes provenant du côté nigérien du fleuve.

« On est fâché contre Talon »

Les jeunes de Mékrou-Tilawa sont majoritairement dans l'agriculture, notamment la riziculture. Ils commercialisent une partie de leur production et conservent le reste pour les besoins alimentaires familiaux. « Des gens viennent du Nigeria pour acheter le riz qu'on produit. Au temps de Boni Yayi (président du Bénin de 2006 à 2016, ndlr), le gouvernement achetait nos productions. Mais après le départ de Boni Yayi, la société qui achetait est aussi partie. Le gouvernement ne paie plus », se lamente Sanoussi.

Il fait allusion, commente notre guide, à la Sonapra (Société nationale pour la promotion agricole), qui achetait les productions des agriculteurs locaux, pour le compte de l'Onasa (Office national d'appui à la sécurité alimentaire). Ces deux structures béninoises de promotion agricole et de sécurité alimentaire ont été dissoutes par le gouvernement Talon dans le cadre des réformes des organes de gouvernance du secteur agricole. «Le gouvernement nous donnait de l'argent et les machines pour faire l'agriculture, mais cela a cessé. C'est vraiment dur. L'Etat prenait soin de nous, mais depuis un moment, il n'y a plus rien », se plaint Sanoussi.

Le crépuscule s'annonce à Mékrou-Tilawa. Les deux guides de notre équipe de reportage nous pressent de repartir. L'air devenant frais, ils craignent une pluie soudaine.

Sur le chemin du retour, à la hauteur de l'école primaire publique du village, l'on aperçoit un groupe de jeunes qui s'apprêtent pour une partie de foot. Le jeu va opposer les membres de différents Faadas. Ils sont surexcités à l'idée de savoir que des gens sont venus de Cotonou, en dehors d'une

période électorale, pour s'intéresser à leurs conditions de (sur) vie. L'un d'eux, la vingtaine, qui s'exprime bien en français, explicite davantage leur peur à l'évocation des djihadistes. «On entend parler des djihadistes, quand ils arrivent quelque part, ils tuent tout le monde, grands comme petits », affirme Mohamed. « Je veux dire quelque chose », lance-t-il ensuite. Les autres jeunes forment systématiquement un demi-cercle autour de lui. Ils font silence. Puis, Mohamed lâche:

« Dans notre zone, il n'y a pas d'eau, il n'y a pas de route, il n'y a pas d'hôpital. On est fâché contre Talon. Il nous a eus. On a voté pour lui mais il nous a oubliés.»

Ses compagnons acquiescent par des applaudissements mêlés de cris et d'éclats de rire.

ACCÈS À L'ÉNERGIE AU BENIN : CES MOULINS QUI DONNENT DU COURANT À KARIMAMA

A Karimama, pointe septentrionale du Bénin entre le fleuve Niger et le Parc W, en l'absence d'une connexion au réseau électrique national, certains habitants font recours au moulin à farine pour obtenir de l'énergie.



Ce moulin à farine sert aussi de source d'énergie électrique à Karimama

Par **Judicaël Kpehoun (Stag)**

Auberge de Bello Tounga. C'est un espace de récréation réputé à Karimama, situé à quelques cinq minutes de conduite à moto du chef-lieu de la commune. Il est 19 h 30 ce mardi 07 juillet 2020 dans cette commune de la frontière du Bénin avec le Niger, à près de 800 km au nord de Cotonou. Yaou, l'un des gérants du centre de récréation, coupe le moteur de sa moto.

Dans ses mains, un bidon gris de 5 litres. Il avance vers un hangar de fortune dans un angle de l'auberge. Un bruit de machine retentit. Tout de suite, les lampes installées çà et là, lancent leur éclat. La musique met en branle des jeunes. Il vient de mettre en marche le moulin qui alimente le centre en électricité. «C'est un dispositif qui nous génère de l'énergie électrique. L'accès à l'électricité est difficile ici », renseigne le jeune d'environ 1m 70 dans son pantalon et manche longue bleu.

Ce dispositif est fait d'un moulin à farine, d'une bobine et deux tonneaux installés l'un sur l'autre contenant de l'eau servant de refroidisseur. La bobine, elle, génère de l'énergie électrique sous la forte pression des tours massifs de la meule du moulin à son démarrage.

Certains habitants de Karimama font recours à ce dispositif du fait de l'absence de l'électricité dans quatre des cinq arrondissements de la commune et des délestages récurrents. «C'est une obligation. Nous voulons de l'énergie, nous n'avons pas les moyens de cette énergie. La distance Karimama- chef-lieu-; Bello Tounga ne nous permet d'avoir l'énergie », explique Blanchard le promoteur de l'Auberge Bello Tounga.

« L'énergie solaire n'était pas en vogue au moment où on a ouvert le centre. La seule alternative c'était d'avoir un moulin à farine associé à une dynamo pour avoir le courant », ajoute-t-il. . Le quinquagénaire apprend qu'il faudra déboursier au moins 800 000 f cfa pour acquérir le dispositif. « Le moulin a coûté 500 000f, la dynamo quant à lui 210 000 F CFA. Les accessoires, la courroie, les tonneaux, l'implantation et la main d'œuvre nous a coûté. J'y ai mis un (1) million de F CFA quand même», détaille-t-il.

A l'auberge, où se vendent aussi nourriture et boisson, le dispositif à moulin permet d'alimenter une trentaine de lampes électriques, 02 réfrigérateurs, une télévision et des équipements de sonorisation. Le moulin consomme en moyenne deux litres de gasoil pour rester en marche entre 19 h et 23h.

Utilisé dans les maisons et ateliers

Si Blanchard utilise ce dispositif pour alimenter son centre récréatif, d'autres habitants de la commune y font recours pour éclairer leur ménage.

Depuis plus d'une vingtaine d'année, Houmarou fait l'expérience du dispositif de moulin qu'il allume de 19h jusqu'au petit matin. Avec son installation d'une bobine de 7 ampères, il alimente 3 frigos, 8 ampoules et 2 ventilateurs dans la maison dont la gestion lui a été confiée. Mais il y a quelques mois, son patron a équipé la maison des panneaux solaires.

Comparativement au coût du dispositif de moulin, informet-il, le panneau solaire coûte moins cher mais fournit moins d'énergie. «Ce dispositif de moulin est meilleur que le panneau en terme de capacité énergétique mais le panneau solaire est moins coûteux», avoue Houmarou.

Le chef-lieu de la commune, seule zone électrifiée de Karimama connaît des délestages qui durent parfois plus de 48 voire 72 heures. Afin de pallier d'éventuelles répercussions négatives sur leur travail, des soudeurs aussi installent le dispositif de moulin. Il sert donc de relais en cas de coupure d'électricité. « Depuis qu'on a commencé à l'utiliser, on n'a plus le problème d'énergie. On travaille quand on veut. C'est bien », témoigne Ali, un apprenti. Pour éviter la surtension lors de l'usage du dispositif, le patron de l'atelier a ajouté à son dispositif un régulateur.

Après son installation, le dispositif n'a souvent pas de panne. Selon les dires des propriétaires, seule la bobine reçoit le plus

souvent des coups. Et il faut la changer de temps à autre. Une fois installé, le dispositif peut être mis en marche 24H/24.

A Mamacy-Gourma, un autre village de la commune de Karimama, un habitant le possède également à domicile. Selon le témoignage de ses proches, il est devenu grâce à ce matériel, l'un des plus enviés de la communauté. «On a beaucoup d'admiration pour lui. Beaucoup de voisins comme moi vont charger leur téléphone chez lui. Il est connu de tout le monde», partage un voisin du village.

COVID-19 AU BENIN : KARIMAMA INFORMÉ MAIS PAS CONFORMÉ

A Karimama, commune du nord du Bénin, à la frontière avec le Niger et le Burkina Faso, une grande partie de la population continue de douter de l'existence de la Covid-19, malgré la sensibilisation.



Covid-19 ? A Karimama, une partie de la population n'y croit pas trop

Par **Judicael Kpehoun (Stag)**

Marché de Monsey. Il est 17h. Ce mercredi est le jour de l'animation du marché dans cet arrondissement de Karimama, à la frontière du Bénin avec le Burkina Faso. Sur les lieux, c'est l'affluence des grands jours. Les va-et-

vient s'observent. Sous les paillotes, les commerçants, sans masques de protection, installés derrière leurs marchandises semblent vivre sous des cieux épargnés de la pandémie du coronavirus.

Un coup de klaxon dans l'allée principale, un conducteur de taxi moto communément appelé Kabou-Kabou à Karimama, vient d'arrêter le moteur de son engin. Derrière la trentaine révolue, deux dames en tenue traditionnelle "Bohunba" et "Idjabou" (voile, ndlr) aux visages. Elles ne portent pas de masque de protection. D'ailleurs, aucun des membres d'un groupe de jeunes et d'adolescents amassés dans un coin du marché autour d'une table de jeu n'en porte.

A Karimama, d'un marché à un autre, d'un arrondissement à un autre, le constat est presque le même. Le port du cache-nez et la distanciation de sécurité sanitaire, d'un (1) mètre, deux mesures phares recommandées par le gouvernement béninois dans la lutte contre la covid-19, ne sont quasiment pas respectées. A l'exception d'usagers de la route, croisés sur la voie principale de la commune qui avaient pratiquement tous leur cache nez au visage.

Au marché central de Karimama ce vendredi 10 juillet 2020, les usagers continuent de se donner des poignées de mains. Des masques de protection quelques fois sales aperçus au visage de certains conducteurs de taxi moto, leur servent de "cache menton". Les acheteurs se cognent dans les allées étroites du marché. Faridath a son étalage de bouillie à quelques mètres du parc des conducteurs de taxi moto. Pour nettoyer ses récipients de service, elle n'a pas besoin de détergent. La jeune femme dispose d'une bassine à eau dans laquelle elle les plonge d'un geste rapide et sert le prochain client venu.

A Karimama, les Faadaa constituent les grands lieux de regroupement des jeunes. Ils s'y retrouvent pour discuter de tout et de rien. Dans ces assemblées sillonnées, les jeunes sont souvent assis dans une promiscuité indescriptible sur des

nattes étalées au sol ou sur des troncs d'arbres secs. Pas de masques de protection ni de dispositifs de lavage de mains. Le seul verre est utilisé pour servir le "Atai" (du the) aux membres de l'assemblée.

Informés mais pas conformés

A Karimama, commune de l'extrême nord du Bénin, la population est pourtant informée de l'existence du coronavirus. Mais très peu y croient. «Vous avez déjà vu un malade du coronavirus? La maladie n'existe pas au Bénin », lâche tout de go Assane, un jeune à moto, stationné sur une artère du centre-ville. « C'est la maladie des blancs. Les Africains ne peuvent pas souffrir du coronavirus», martèle-t-il. « Il fait très chaud à Karimama. On a appris que le coronavirus n'aime pas la chaleur donc ça ne peut pas contaminer quelqu'un ici », renchérit le collègue de Assane, Affikou. Il souligne qu'«un bon africain qui va au champ, qui prend bien l'alcool ne peut être infecté par le coronavirus ».

Début de prise de conscience

La prise de conscience d'une partie de la population est le fruit de nombreuses actions de sensibilisation, indique le premier adjoint au maire de la commune, Medewa Oumarou. « Au début de la pandémie, la population n'y avait pas du tout cru. Il a fallu qu'on accentue les campagnes de sensibilisation et que les statistiques augmentent chaque jour », fait-il constater. « On ne peut pas dire que toute la population est convaincue mais aujourd'hui il y a un grand nombre qui prend conscience», estime Medewa Oumarou.

En plus des actions de la mairie, les organisations non gouvernementales sensibilisent également la population sur le coronavirus. A l'avènement de la covid-19, DEDRAS Ong, Présente dans la commune depuis de longues années, a dépêché des équipes dans les différents villages et hameaux de la commune. «On a réalisé des éléments sonores de sensibilisation qu'on a copié sur carte mémoire. Nous avons joué ces messages dans les Faadaa tout en les partageant par Bluetooth», expose Sido Amidou, agent de DEDRAS Ong.

Aux écoliers de CM1 et CM2, poursuit-il, l'organisation leur a appris la conception du dispositif de lavage des mains « Tic-tac ». «On a fait la formation d'abord sur la place publique et après dans les écoles. Des sensibilisations ont été faites dans les maisons, au niveau des hôpitaux pour montrer que la maladie existe », conclut-il.

COMMUNES FRONTALIÈRES DU BÉNIN :

«LA PRÉOCCUPATION MAJEURE DE KARIMAMA, C'EST LA VOIE»

Oumarou Medewa est le premier adjoint au maire de la commune de Karimama. Dans cette interview, réalisée début juillet 2020, soit un peu plus d'un mois après l'installation du nouveau conseil communal, l'ancien président de l'association de développement se prononce sur les défis socio-économiques de cette commune béninoise de la

frontière avec le Niger et le Burkina Faso. De l'électricité à l'eau potable en passant par l'éducation, les projets de construction d'infrastructures et la mobilisation de ressources financières, Oumarou Medewa, assure que « tout est prioritaire » à Karimama. Surtout, le bitumage de la voie Guéné-Karimama.

Comment se porte Karimama aujourd'hui ?

Karimama se porte disons à merveille. Les difficultés ne manquent pas. Chaque localité à ses problèmes mais quelques mois après notre arrivée, nous sommes en train de faire bouger les lignes.

Comment ?

Nous avons, par exemple, constaté que l'administration ne reflétait pas le développement auquel nous aspirons. Au niveau du personnel, les gens ne venaient pas régulièrement au service. Les agents qui le faisaient arrivaient généralement en retard. Nous avons tenu une séance d'échanges avec le personnel communal sur les dysfonctionnements. Les bonnes habitudes ont été maintenues et on a essayé de corriger les imperfections.



Oumarou Medewa , le premier adjoint au maire de Karimama

Aujourd'hui, au niveau du personnel, il y a un cahier de présence. Il est fermé à 08 h 00. A 15h aussi c'est la même chose. Nous avons aussi institué un cahier de mouvements.

A tout moment, le maire peut avoir besoin d'un agent. Sur la base du cahier de mouvements, on peut savoir la position des agents qui vont sur le terrain. Ça, c'est au niveau de l'administration communale. Des choses sont également en cours dans les arrondissements.

L'une des principales préoccupations des populations est l'état de la route Guéné-Karimama. Qu'envisagez-vous face au problème d'inaccessibilité à la commune ?

Cette route a fait l'objet de nombreuses promesses. Les différents gouvernements qui se sont succédé nous ont fait plusieurs promesses. Malheureusement, cela n'a jamais abouti. C'est un véritable casse-tête pour la population surtout en saison pluvieuse.

Certaines missions, même des missions gouvernementales, n'arrivent pas à avoir accès à la commune en saison pluvieuse. Si vous avez pu vous rendre facilement à Karimama, c'est parce que les fortes pluies n'ont pas encore commencé.

Mais quand vous venez à partir de fin juillet et dans les mois d'août, septembre, vous aurez envie à un moment donné de vous retourner. C'est un grand problème qui limite les échanges entre notre commune et celle de Malanville qui est une grande commune où s'effectue généralement la plupart de nos échanges.

En saison pluvieuse, la question de la route soulève des problèmes liés à la santé. La saison pluvieuse vient de s'installer avec toutes les péripéties, les moustiques, le paludisme, l'anémie qui sévit généralement dans les mois de juillet et août où les enfants tombent régulièrement malade.

Le centre qui est habilité à recevoir les cas les plus graves est à plus de 60 kilomètres à Malanville, avec une voie que tout le monde connaît (dont l'état est impraticable, ndlr). Nous avons une ambulance qui ne fonctionne pas en saison pluvieuse. C'est seulement pendant la saison sèche que l'ambulance peut travailler. L'état de la route Guéné-Karimama est une grande préoccupation des populations. Nous souhaitons que l'Etat central puisse nous aider afin que ce calvaire soit un mauvais souvenir.

Vos administrés se plaignent également concernant l'accès à l'eau et à l'électricité.

Il faut reconnaître que plusieurs de nos populations n'ont pas accès à l'eau potable. Des gens continuent d'aller au fleuve ou bien dans les marigots pour prendre de l'eau à boire et pour les autres besoins domestiques. L'une de nos missions, c'est l'approvisionnement des populations en eau potable. Le conseil qui nous a précédés a fait un effort en la matière. Le conseil qui vient de s'installer est également en train de lutter.

Toutefois, depuis 2017, le gouvernement a créé une agence nationale d'approvisionnement en eau potable en milieu rural. Avec la création de cette agence, les communes n'ont plus cette compétence de réalisation d'infrastructures d'approvisionnement en eau. Le budget 2020 que nous exécutons n'a pas pris en compte la réalisation de nouvelles infrastructures d'approvisionnement en eau potable.

Des ressources sont plutôt prévues pour la réhabilitation de celles existantes. Il y a des ouvrages d'eau qui existent déjà, il faut quand même les réhabiliter pour que les populations puissent vraiment avoir accès à l'eau potable.

Qu'en est-il de l'électricité ? La commune n'est que partiellement connectée au réseau national.

Sur les cinq arrondissements que compte la commune de Karimama, c'est seulement l'arrondissement central qui est couvert en électricité. Il y a également l'arrondissement de Birni-Lafia mais ce n'est pas encore fonctionnel. Et les poteaux sont en nombre insuffisant. On a constaté qu'il y a seulement deux poteaux à l'intérieur du village.

Au niveau des autres arrondissements, c'est des panneaux. Ces panneaux solaires sont implantés depuis plusieurs années mais ils ne fonctionnent pas. A ce niveau, nous allons lancer un appel aux structures compétentes pour que les gens puissent nous aider afin que les populations aient la lumière.

De Cotonou, il était difficile pour nous de communiquer avec des personnes sur place ici. Le réseau est constamment instable. Sur le plan de la communication, votre commune est apparemment déconnectée du Bénin ?

En matière de communication, Karimama rencontre assez de problèmes. D'abord, au niveau des GSM, sur les cinq arrondissements que comptent la commune, il n'y a que deux qui sont couverts par les GSM : Karimama et Kompa. Béni-Lafia n'est pas entièrement couvert parce qu'on trouve le réseau à des endroits donnés. Les populations, en majorité, utilisent un réseau GSM du Niger.

L'autre problème, c'est l'absence d'une radio communautaire. Avant d'être premier adjoint au maire, j'ai été président de l'association de développement communal donc à ce niveau nous avons élaboré un plan de travail annuel qui prévoit la création d'une radio communautaire à Karimama. Je crois que nous n'allons pas baisser les bras. Des dispositions sont en train d'être prises.

Visiblement, tout est problème à Karimama. Route, eau, électricité, santé, éducation. Avez-vous l'impression que votre commune est délaissée ?

Ce qui fait qu'on n'est pas totalement fier pour le moment, c'est l'état de notre voie. On dit que la route du développement passe par le développement de la route. La préoccupation

majeure de la population de Karimama, c'est la voie. Si on arrive à trouver une solution, cela va faciliter les échanges. Les gens n'auront plus peur de venir à Karimama.

A des moments, lorsqu'on vous parle de Karimama, c'est comme si c'était l'enfer. Plus on va essayer de désenclaver la commune, plus les activités économiques vont prendre de l'envol. Le commerce va se développer. Les gens auront de quoi survivre. C'est là en réalité le problème. Et la population est toujours impatiente. Elle veut voir ce grand projet se réaliser.

Quel est l'état d'âme général de la population ?

La population se porte vraiment bien. Nous venons de sortir des élections municipales au cours desquelles elle a fait un choix de dirigeants. Cette population a placé tout son espoir sur les nouveaux dirigeants. Elle attend que nous puissions régler ses problèmes. Et ce n'est rien d'autre que l'amélioration des conditions de vie.

Face à la multiplicité des problèmes, quelles sont les priorités du conseil communal ?

Tout est prioritaire. Mais il y a d'abord la mobilisation des ressources propres. Puisque ces ressources nous permettront de régler beaucoup de problèmes des populations dont les solutions relèvent des compétences de la commune. Nous avons déjà engagé quelques réformes dans le but d'accroître les ressources propres de la commune.

Nous pensons aussi à l'assainissement du centre-ville. L'état actuel du centre-ville ne correspond pas à sa qualité de chef-lieu de notre commune. La question de l'hygiène et de l'assainissement. Cela fait partie également de nos priorités

parce que la ville au moins doit être propre. Un projet de pavage financé par l'Etat béninois et des PTF est pratiquement à terme.

Il y a aussi l'éducation. On ne peut jamais aller au développement sans l'éducation. Il faudrait que chaque parent comprenne l'importance d'envoyer son enfant à l'école. Nous sommes également en train de travailler sur cela pour qu'à partir de la rentrée 2020, tous les enfants en âge scolarisable puissent vraiment aller à l'école et qu'on y assure leur maintien.

La réforme de la cantine du gouvernement est déjà une mesure pour assurer le maintien de ces enfants à l'école. A l'éducation s'ajoutent les problèmes d'accès à l'eau potable et d'électrification.

Réalisation : Judicaël Kpehoun (Stag) et Léonce Gamai

KETOU :
DANS LE VOISINAGE DU NIGERIA, POUR LE MEILLEUR
ET POUR LE PIRE

KÉTOU : LE NIGÉRIA, SI PRÈS SI LOIN DES CAISSES DE LA MAIRIE

Minée par la contrebande, l'informel et l'incivisme fiscal, la ville frontalière de Kétou fait face à de gros soucis de mobilisation de ressources financières internes. Ceci, alors qu'elle constitue un terrain privilégié d'échanges commerciaux nationaux et internationaux en raison de sa proximité avec le Nigéria. Banouto vous amène à la recherche des fonds perdus d'une commune frontalière du Bénin à l'ère de la décentralisation.



La Mairie de Kétou ne profite pas encore du statut frontalier de la commune

Par **Olivier Ribouis**

Claire, élancée, à 25 ans révolus, Floriane Tchakpan est une belle demoiselle. Elle vit du commerce du gari, la farine faite à base du manioc. Elle n'a pas la mine des grands jours, ce matin du

mercredi 22 juillet 2020. Déjà plusieurs heures qu'elle est à Assèna, le marché international qui s'anime tous les cinq jours à Kétou. Et comme c'est le cas depuis 5 mois, sa clientèle préférée n'est pas

au rendez-vous. « On est là. Mais, actuellement, les choses ne marchent pas bien à cause du confinement. Ça bloque les clients nigériens qui viennent ici pour prendre nos produits », explique la jeune femme à propos de ce qui se passe avec son activité.

Du fait du coronavirus, Floriane voit ses chiffres d'affaires baissés et son produit qui peine à s'écouler. Comme elle, plusieurs autres vendeurs de produits vivriers souffrent de ne pas voir débarquer les Nigériens sous leurs hangars. Visiteur indésirable, la pandémie du COVID-19 qui frappe de plein fouet tous les pays et met en difficulté les secteurs vitaux de l'économie mondiale permet cependant d'apprécier ce que représente le Nigéria dans la vie de Kétou. « La plupart de nos gros clients viennent du Nigéria. Avant la pandémie du coronavirus, ils venaient régulièrement et nos produits s'écoulaient bien. Actuellement, ils ne viennent plus du tout. Les gari sont-là et ne se vendent pas », poursuit Floriane dans sa rengaine contre le virus venu de Wuhan en Chine.

A quelques mètres du site de vente de la farine issue de la transformation du manioc, se trouvent les parcs de vente des céréales comme le maïs, le soja, le sorgho. Le premier à deux pas appartient au groupement Oba-l'okélé. Moussa Ganiou, un sexagénaire est vice-président de ce point de vente de céréales. « Sans le Nigéria, nous menons une vie très difficile ici. On profite beaucoup du Nigéria parce que la commercialisation des produits vivriers tels que le maïs, le soja prospère grâce aux Nigériens », fait-il savoir. A l'instar des vendeurs de gari, ses clients privilégiés ne sont pas présents. En dehors du coronavirus, l'absence des acheteurs nigériens, justifie-t-il, est due au fait que les premiers maïs qui sortent des champs en ce moment ne sont pas ceux qu'ils préfèrent.

« Actuellement les Nigériens n'achètent pas parce que le maïs n'est pas encore bien sec pour être conservé ». A côté de ce parc modeste s'étendant sur une superficie de 300m², se trouve le plus grand parc de vente de céréales qui fait doublement sa taille. Il appartient au groupement Abanitché. Riliwanou Mouftaou, délégué par le président du groupement très occupé pour se prêter à nos questions, témoigne également de l'indispensabilité des clients nigériens dans l'écoulement des produits agricoles à Kétou.

« N'eussent été les Nigériens, nous n'aurions pu écouler nos marchandises. Ce que les Béninois achètent est insignifiant comparativement à ce que les Nigériens nous prennent. Il n'y a même pas de comparaison possible entre la consommation locale de maïs et nos exportations sur le Nigéria ».

De retour de Ibadan au Nigéria où il a fait ses études jusqu'à l'obtention de son doctorat, Dr Ibrahim Adékambi est professeur à l'Université nationale d'Agriculture (UNA) basée à Kétou. L'enseignant chercheur explique comment la proximité avec le Nigéria profite à l'agriculture dans sa ville natale.

« En matière de produits agricoles, la commune de Kétou est le premier fournisseur du Nigéria parce que le grand géant de l'Est a de grandes usines de transformation de maïs, de soja. Le pays transforme ces produits agricoles pour fabriquer des provendes pour nourrir les animaux. Après la transformation, ce n'est pas uniquement le Nigéria qui utilise ces produits. C'est en effet fabriqué pour toute l'Afrique de l'ouest notamment le Mali, la Côte d'Ivoire. Les Nigériens viennent également acheter du Lafou (un dérivé du manioc) à Kétou pour leur propre consommation ».

Dans l'alimentation, les céréales de Kétou font tourner la brasserie au Nigéria. Et c'est tout naturellement qu'on constate dans les barres de cette ville béninoise, une forte présence de bières nigérianes qui sont prisées des populations. En plus d'être un marché d'écoulement des produits agricoles pour Kétou, le Nigéria contribue à la mécanisation de l'agriculture kétoise qui est pluviale, extensive avec des pratiques ancestrales et des outils rudimentaires. « Si ce n'est pas le Nigé-

ria qui nous aide dans la mécanisation de l'agriculture, nous sommes toujours presque à la main. Mais les gens du Nigéria viennent nous offrir des prestations avec leurs machines, des tracteurs et ça nous soulage un peu », témoigne

« N'eussent été les Nigériens, nous n'aurions pu écouler nos marchandises. Ce que les Béninois achètent est insignifiant comparativement à ce que les Nigériens nous prennent. Il n'y a même pas de comparaison possible entre la consommation locale de maïs et nos exportations sur le Nigéria ».

le Président de l'Union communale des producteurs de Kétou (UCP-Kétou), Folahan Ogoudaré qui souhaite une implication des autorités locales dans la mécanisation agricole.

Non seulement l'agriculture prospère du fait de ce voisinage providentiel, il y a le commerce en général qui se développe dans cette commune frontalière. Cela, en termes d'échanges internationaux mais aussi de transit de produits entre les autres communes de l'intérieur du Bénin et le Nigéria. « Le commerce représente la principale activité non agricole à laquelle s'adonnent les habitants de Kétou. Il est surtout favorisé par la proximité de la commune avec le Nigeria et sa position de carrefour avec les départements du Zou et des Collines », a indiqué le cabinet « Alpha & Omega Consultants » dans un

rapport de diagnostic du Plan de développement communal (PDC) de Kétou réalisé avec la coopération allemande, GIZ.

Des chiffres et des estimations

Le gros impact du Nigéria sur les activités économiques à Kétou se traduit dans les chiffres sur l'évolution de la production agricole et les estimations des commerçants. Bien qu'ils n'aient pas un service classique de comptabilité, les commerçants dans les marchés de Kétou ont une idée de ce qu'ils écoulent quand ils reçoivent les clients nigériens. Floriane Tchakpan, la jeune vendeuse de gari rencontrée sur son site de vente au milieu de gros sacs de farine, apprend que par jour d'animation du plus grand des 18 marchés de la ville, à Assèna, ses chiffres d'affaires ont baissé de moitié au moins parce que les Nigériens ne viennent pas. « A chaque jour de marché, lorsque les Nigériens viennent je fais entre 300 000 F CFA et 400 000 F CFA de vente. Maintenant (juillet 2020) c'est 150 000 F CFA ou 200 000 F CFA au plus » dit-elle.

Mieux que la jeune femme, Émile Odjougbélé est un grand producteur et commerçant du manioc et ses dérivés. Secrétaire de la coopérative «Oloroun Djoba» de Kétou qui compte 34 membres producteurs dont 01 décédé récemment, c'est sur son lieu de transformation de manioc à Obafèmi qu'il nous reçoit pour une visite riche en explications. Forte d'une trentaine de personnes, son équipe de production est en grande partie composée de femmes. Qui pour éplucher les maniocs, qui pour le broyage et autres dans des machines surplace, qui encore, pour préparer la farine devant des fourneaux en série, c'est un véritable travail à la chaîne pour passer du tubercule au produit fini.

De juin à décembre 2020, lit-on sur la fiche des prévisions de production de sa coopérative, ils comptent transformer 1086 tonnes de manioc en gari. En temps normal, confie cet ancien flic devenu producteur et transformateur de manioc, les clients nigériens pouvaient consommer la quasi-totalité de leur production. En période d'abondance dit-il, « le Nigéria est en mesure de consommer plus de 70% de notre production ». En dehors du Nigéria, ils vendent leurs produits à des clients nigériens. Plus précisément, un demi titan de gari soit 20 tonnes de farine est convoyé sur le marché nigérien par jour de marché par les membres de son groupement, renseigne le producteur qui regrette le manque de matière première qui ne permet pas parfois de répondre à la demande.

Du côté des commerçants de maïs, les estimations obtenues des acteurs parlent d'elles-mêmes. « C'est à partir de fin août et septembre que les Nigériens viennent ici », commence le vice-président du groupement de commerçants, Obal'okélé, Moussa Ganiou. Et quand ils sont là, poursuit-il, « c'est beaucoup. 1000 à 2000 tonnes de maïs vont vers le Nigéria par mois ». Sur le grand parc Abanitché, Riliwanou Mouftaou pense même que la quantité de maïs déversée sur le Nigéria est inestimable. « C'est trop ! On ne peut pas compter. Ça dépasse 1000 tonnes par mois », lâche, bouche bée, le vieil homme qui, à plus de 30 ans dans le commerce de céréales, continue son activité malgré un accident de travail qui a réduit sa motricité. Autour de lui, ses camarades acquiescent spontanément.

Un circuit d'exportation en perfectionnement

Les échanges commerciaux entre Kétou, la ville frontalière d'un pays francophone comme le Bénin et le Nigéria anglophone

promettent d'être encore plus affinés d'année en année. Pour cause, un acteur majeur s'est proposé de renforcer la capacité des acteurs des Pôles d'entreprises agricoles (PEA). Il s'agit du programme « Approche Communale pour le Marché Agricole au Bénin » - ACMA financé par l'Ambassade des Pays-Bas pour un budget global de près de dix millions d'euros. Il est mis en œuvre sur une durée de 50 mois (novembre 2013 - 31 décembre 2017) par un consortium composé de cinq institutions. 22 communes dont Kétou, dans trois départements frontaliers du Bénin ont été couvertes. L'huile de palme, le maïs, le gari, le piment, le poisson, l'arachide et le soja sont les chaînes de valeurs prises en compte dans le cadre de ce programme qui a permis aux acteurs du commerce transfrontalier de mieux échanger.

Entre autres, ACMA a eu pour objectifs « le renforcement du pouvoir des acteurs directs économiques locaux dans les échanges commerciaux », « l'accroissement des échanges commerciaux sur les marchés locaux et avec le Nigéria » et « un accroissement quantitatif et qualitatif de l'offre locale et l'écoulement des produits concernés ». A Kétou, ACMA a contribué au réaménagement du grand parc à maïs Abanitché d'une capacité de 1000 tonnes et construit dans le marché Assèna, un magasin de stockage d'une capacité de 1000 tonnes également.

Lucie Sessinou, la mairesse de Kétou, témoigne de la contribution de ACMA dans la facilitation des échanges transfrontaliers entre ses administrés et le géant voisin de l'est. « Aujourd'hui, les populations n'ont plus à se plaindre parce qu'elles ont leurs produits sous le bras. Elles peuvent déjà aller vers les boutiques d'ACMA pour se faire payer leurs produits ou les déposer en échange des fonds dont elles ont

besoin et dès que les prix sont bons, elles peuvent les livrer et rentrer. Ça règle plusieurs problèmes parce qu'au niveau des marchés, la pauvreté dans des communautés – qui sont à 80% des agriculteurs ou des paysans – fait qu'elles peuvent brader leurs vivres en prenant de l'argent chez les commerçants pour cultiver leurs champs », a souligné la première autorité de la ville.

Selon un rapport d'évaluation de l'institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM) publié en septembre 2017, « grâce au programme ACMA, des ventes groupées vers le Nigéria ont été réalisées pour une valeur de 7.12 millions d'euros et des crédits agricoles ont été accordés pour 1.34 millions d'euros » dans l'ensemble des localités d'intervention.

En dehors de ACMA, l'Agence béninoise pour la gestion intégrée des espaces frontaliers (ABEGIEF) s'est aussi illustrée dans l'accompagnement des Kétois pour l'accroissement de leur capacité de production et d'écoulement de produits agro-alimentaires. Dans le village frontalier de Iwoyé, l'agence a formé, équipé et doté de site de production, un groupement de femmes dans la production du gari vendu aux Nigériens.

Des individus s'enrichissent, la mairie en souffrance

Bien qu'elle constitue un atout avéré pour les activités économiques, la proximité avec le Nigéria est encore loin d'être une véritable source de mobilisation de ressources propres au niveau de la mairie de Kétou. Les quelques ressources que l'administration locale tire de cette manne se limitent à la perception pas très nette d'une Taxe de développement local (TDL) sur les produits vendus. Pour ce qui est des activités

économiques de l'informel et de la contrebande, elles profitent aux individus auprès de qui les agents percepteurs de la mairie ont du mal à percevoir des taxes.

Assis sous un arbre au milieu de la cour de sa maison en bordure de voie, Charles Akotangni, le secrétaire général adjoint de la mairie de Kétou voit défiler chaque jour des trafiquants de produits pétroliers dans des tonneaux et autres contrebandiers roulant à vive allure à travers des sentiers sinueux pour échapper aux postes de contrôles et de perceptions.

« Les gens ne veulent pas payer ! Si vous restez ici 20 minutes maintenant, au niveau de la voie qui passe devant-là, vous allez voir des convoyeurs de tonneaux, ils passent dans la brousse puis passent par ici, Ofia, Ogounou, Tongou et tombent à Abèokuta. Ils prennent de l'essence et le convoient à toute vitesse ici. Le bidon fait 200 Kilos, on leur demande de payer 5000 F et ils refusent pour passer dans les brousses ce qui fait qu'ils tombent parfois et des gens en sont morts », fait-il savoir.

« Voilà ce que je dis », montre du doigt, quelques instants après, le fonctionnaire de la mairie au passage d'un contrebandier sous les branchages d'acajous près de sa maison. « Ils fuient la douane, ils fuient tout le monde. Les gens trouvent toujours des détours, des lieux que les Anglais appellent des «beats» pour pouvoir s'échapper. Il y a toujours des échappatoires » ajoute, le SGA selon qui, l'incivisme fiscal ne permet pas à Kétou de profiter de sa proximité avec le Nigéria.

En dehors des marchandises sur lesquelles les acheteurs payent les taxes et les patentes à percevoir dans les marchés,

la mairie de Kétou a aussi institué un droit de stationnement perçu chez les chauffeurs des véhicules qui arrivent ou partent quotidiennement de la ville carrefour du Plateau. Aussi, la ville abrite le plus grand marché à bétails du Bénin construit avec le financement de l'UEMOA à Iwoyé. Dans ce marché essentiellement occupé par des éleveurs peulhs de diverses nationalités, la mairie a instituée une TDL sur les têtes de bovins et de caprins.

Sur place, les renseignements obtenus auprès d'un jeune agent percepteur, tickets en main, indiquent une taxe de 1000 F CFA par tête de bovin vendu et 100 F CFA par tête de caprins. « Si les choses devraient bien fonctionner, le recouvrement de la taxe de développement local doit occuper une bonne place dans nos budgets parce que la performance d'une commune s'observe à travers sa capacité de mobilisation des ressources propres » admet la mairesse de Kétou qui regrette la grosse part de l'informel dans les activités économiques et l'incivisme fiscal dans sa commune.

Les écueils à la mobilisation de ressources financières

Ville de commerce transfrontalier et de transit, Kétou est comparable à un pauvre qui dort sur une mine d'or et s'apitoie sur son sort chaque jour, selon Alfred Olowolagba, coordonnateur de la cellule de participation citoyenne. Avec son équipe, ce collaborateur de l'ONG ALCRER réputé dans la veille citoyenne, travaille à la mobilisation de la population à participer aux sessions de la mairie. « Nous allons également sur le terrain pour vérifier la qualité des infrastructures réalisées sur le fonds FADEC. Nous animons des émissions interactives pour sensibiliser et éduquer la population », déclare cet activiste connu un peu partout à Kétou. Selon lui, la mairie pêche dans

la mobilisation des ressources propres. « La mobilisation des ressources souffre beaucoup à Kétou. Je dirai qu'il n'y a pas encore une stratégie digne du nom pour la mobilisation des ressources ».

Les données du service Affaires financières de la mairie illustrent le déficit en mobilisation de ressources propres à Kétou. Au cours de l'exercice 2017, « au total, sur une prévision de 354.474.181 francs CFA, la mairie a mobilisé 148.617.985 francs CFA soit un taux de réalisation de 41,81% ».

De l'explication du service des affaires financières, il ressort que « ce faible taux de recouvrement qui ne permet pas à la commune de faire face à ses charges de fonctionnement est dû d'une part à l'incivisme fiscal et d'autre part aux nombreuses réformes engagées par le gouvernement actuel malgré les multiples stratégies développées par les services en charge de la mobilisation des ressources propres ».

Victime de l'incivisme fiscal qu'elle dénonce, la mairie subit une distraction des taxes qui profitent aux individus. « Avec tout ce que nous voyons à la frontière d'Illara comme transactions, ce sont des individus ou des privés qui en profitent. Lorsque la mairie veut placer des tickets, elle n'arrive pas à avoir des politiques pour sensibiliser ces commerçants à contribuer au développement de la commune », signale Alfred Olowolagba, l'œil de la société civile.

Tout le long du trajet menant à la frontière en partant de Kétou centre pour Illara en passant par Okpometa, Idigny, Illikimou, des barrières informelles se mélangent aux postes de police et de douane. Sur le terrain, les acteurs du commerce transfrontaliers dénoncent ces tracasseries routières.

« Les gens ne veulent pas payer ! Si vous restez ici 20 minutes maintenant, au niveau de la voie qui passe devant-là, vous allez voir des convoyeurs de tonnes, ils passent dans la brousse puis passent par ici, Ofia, Ogounou, Tongou et tombent à Abèokuta. Ils prennent de l'essence et le convoient à toute vitesse ici. Le bidon fait 200 Kilos, on leur demande de payer 5000 F et ils refusent pour passer dans les brousses ce qui fait qu'ils tombent parfois et des gens en sont morts .»

Commerçant du charbon qui vient du marché noir en territoire nigérian, Augustin, un natif de Kétou raconte une scène qu'il a vécue avec un groupe de jeunes qui s'est autorisé de percevoir des taxes pour le compte de leur association non reconnue. « Ils me demandent combien de sacs de charbon j'ai chargé. Je

réponds 18. Ils me disent qu'ils prennent 9 et je passe avec 9. Je leur lance que ce n'est pas possible. Ils vont prendre 9 charbons ? Ils déchargent 9 charbons ? En vertu de quoi ? On me dit que c'est parce que je ne suis pas dans l'association et que je suis de passage ». Pour se tirer d'affaires, il lui aura fallu mettre en avant son titre de notable reconnu à la cour royale.

Influente à Kétou, la couronne a aussi des tickets parallèles à ceux de la mairie, de la police et de la douane en circulation. Même si on n'est pas d'accord avec les taxes royales, à la mairie de Kétou, on estime que c'est justifié. « Tout à fait ! Ce sont des choses anormales. Qu'est-ce qui amène tout ça ? Nous savons qu'au Nigéria, les rois sont entretenus, les ministres du roi sont entretenus. Au Bénin, les populations sont prêtes à introniser les rois pour ne plus s'en occuper (ndlr). Le monsieur était fonctionnaire de l'Etat, vous le faites asseoir avec sa famille

et vous ne vous en occupez plus. Il faut qu'il vive et gère sa cour royale. C'est cela qui amène les gens à réfléchir pour dire : Nous avons une portion de pouvoir et il faut que nous trouvions aussi des ressources pour faire tourner notre palais. C'est tout », justifie la mairesse Lucie Sessinou.

Dans le but de régler ce problème, la mairie s'active à trouver un mécanisme de financement du fonctionnement du palais. « Si la mairie arrive à trouver une politique pour pouvoir aider beaucoup plus les autorités traditionnelles ou si les textes du Bénin évoluent et amènent l'Etat à plus prendre en charge ces autorités traditionnelles comme cela se fait au Nigéria, je pense qu'on ne posera plus ces questions-là », pense-t-elle. Dans la démarche qui se veut pédagogique, reprend la nouvelle autorité de la ville, « nous continuons de leur expliquer que ce n'est pas la meilleure manière parce que la loi et les textes n'autorisent pas tout le monde à prélever des taxes. Le prélèvement des taxes est régi par des textes et qui quiconque ne se conforme pas à ces textes est poursuivi par la justice ».

Dans ses appuis aux acteurs des échanges transfrontaliers, ACMA a dû faire recours à des autorités locales pour empêcher la perception de faux frais sur les routes. « A Kétou, le maire interpellé par son point focal a permis d'éviter les faux frais de 25 000 FCFA par camion pour 4 camions de 40 tonnes de maïs », lit-on dans le rapport d'ACMA.

Chargés de renflouer les caisses de l'hôtel de ville, les agents collecteurs de taxes de la mairie sont accusés de se servir. « Ces agents collecteurs de la mairie ne sont pas sérieux. Ce sont des gens qui empochent l'argent. (...). Il n'est pas rare de constater aujourd'hui que ces collecteurs (y compris les illégaux, ndlr) sont des gens qui sont à l'aise, par contre, la

mairie se plaint », dénonce une source anonyme. Un rapport d'évaluation diagnostique du PDC parle de « fuite au niveau des agents collecteurs ».

Dans les écueils à la mobilisation de ressources propres à Kétou, il est aussi reproché à la mairie un défaut de communication avec les populations qui ne connaissent pas grand-chose des projets de la gestion de l'administration locale. « Une enquête d'opinion réalisée auprès de 117 citoyens et citoyennes de Kétou dans le cadre de l'évaluation du PDC initiée par la commune avec l'appui de la Direction Départementale de la Prospective et du Développement a permis de constater que seulement 52,1% des enquêtés seraient informés de l'existence du PDC et 9,4% des personnes enquêtées connaissent la vision de développement définie ». Un responsable de la mairie interrogé à ce propos reconnaît ce défaut et souhaite davantage d'engagement. « Il faut d'abord travailler en amont. Sensibiliser les gens à la base, et cette activité ne doit pas être : «on a déjà sensibilisé les gens aujourd'hui, demain on ne le fera pas.» Non ! Ça doit être une activité pérenne. ».

Face aux difficultés qui minent la mobilisation de ressources financières à Kétou, la nouvelle patronne de l'administration décentralisée de cette ville frontalière du Bénin en appelle à l'aide des partenaires techniques et de toutes les bonnes volontés. « Nous tendons la main à tous ceux qui peuvent nous apporter un petit plus dans le renforcement des capacités des compétences que nous avons afin de nous permettre de mettre en place des stratégies innovantes pour le développement de la commune de Kétou », a lancé Lucie Sessinou dans un entretien de dernières minutes à son bureau un samedi soir où elle s'est privée d'un repos de jour de week-end.

De l'autre côté de la frontière, la fluctuation du naïra et les complexités administratives imposées par les agents nigériens compliquent davantage les choses. « La proximité du Nigéria constitue une réelle opportunité de débouchés commerciaux avec de grands volumes mais les risques sont importants », soulignent les évaluateurs de ACMA qui ont évoqué le coût élevé et la complexité des procédures administratives et le protectionnisme nigérien.

Olivier Ribouis

TRANSHUMANCE TRANSFRONTALIÈRE : LA SAISON DES MORTS À KÉTOU

Tuées par balles, égorgées ou éventrées à coups de machettes, plusieurs personnes sont atrocement assassinées dans des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans la commune de Kétou à la frontière sud-est du Bénin avec le Nigéria. Plongée au cœur d'une bataille saisonnière qui empoisonne la vie des populations.



A Kétou, la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs vire souvent au drame

Par **Olivier Ribouis**

Plus de deux mois sont déjà passés. Il est encore là, sur place. Il n'a pas bougé d'un iota et ne parle pas. D'ailleurs, il ne peut pas. A son pied, une douille rouillée de balle d'enveloppe rouge est encore là en fin d'après-midi de ce 22 juillet 2020. Tout près, son second a aussi vécu, inerte, la scène. La douleur dans le ventre, ce neem garde au tréfonds de lui le film de l'horreur. A deux pas de lui, sur les portes

métalliques de l'unique bâtiment de trois salles de classe de l'école primaire de Woroko, les impacts de balles donnent une idée de la pluie de cartouches de fabrication artisanale qui a troublé la nuit des villageois.

Rescapé, Abiala Oïtchangbohoun croît être sorti tout droit d'un champ de guerre. « Vers 5 heures 30 minutes du matin le 1^{er} mai 2020, des coups de feu ont commencé par retentir. Les crépitements de fusils ressemblaient à des sons que donnent des herbes brûlées » décrit-il, ébaubi malgré le temps qui s'écoule. « J'ai été traumatisé pendant 5 jours par ces coups de fusils. Même quand on parle tout près de moi, je n'arrivais pas à entendre. Les coups de fusils m'ont rendu sourd », enchaîne l'homme devant une dizaine de paysans, hommes, femmes et enfants scotchés et attristés.

Les assaillants, une horde de peulhs reconnaissable aux cris « Woroko djan walaï ! Woroko djan walaï ! Woroko sojà ! Woroko sojà ! » qu'ils lançaient au passage dans leur patois, ont mis à feu et à sang tout un village en l'espace de 45 minutes. On croirait vivre une séquence du génocide rwandais. Pris pendant l'attaque, Korolé Sanya, le chef du village a été retrouvé égorgé comme une vache et gisant dans un lac de sang.

Deux autres personnes, dont un étranger, ont été retrouvées éventrées baignant elles aussi dans leur sang. Une vraie boucherie sur des humains. L'étranger vivant à Woroko était pour sa part, retranché dans sa maison en paille sur pilotis quand ils sont venus lui ouvrir les viscères à la machette. Aucun égard aux policiers positionnés sous les neems et assistés du CV assassiné et son secrétaire Abiala.

Tenu en respect par l'impitoyable bande d'envahisseurs, un des deux policiers est blessé par balles dans les échanges de tirs. « Quand ils ont fini l'opération, ils ont incendié nos maisons. Environ huit cases et des greniers ont été incendiés, des motos ont été volées », narre le survivant de la nuit d'horreur. S'il est encore vivant, le veinard doit être fier de ses aptitudes à défier un lièvre. Mais, pour lui, Dieu veillait au grain. « C'est Dieu qui m'a sauvé ce jour-là et ces peulhs ne m'ont pas vu. S'ils m'avaient vu dans ma fuite, je ne serai pas en vie maintenant ».

Situé à 30 kilomètres du centre-ville de Kétou, Woroko est un village de l'arrondissement de Kpankoun. Pour y arriver en temps de pluie comme ce mois de juillet, il faut dévaler des collines, surmonter des pentes, emprunter des pistes érodées sur un sol par endroits ferrallitique et argileux et se tenir prêt à descendre du taxi-moto pour éviter qu'il ne s'enfonce quand il n'a pas dévié dans une brousse, éconduit par une boue grise glissante.

Tout le long du parcours du combattant, de temps à autre, on emplit les poumons de l'air pur et léger de dame nature et on contemple des hectares de cultures à perte de vue dans la localité à majorité Holidjè, deuxième grande ethnie

« Les paysans prennent des fusils pour attaquer nos animaux. Ils peuvent tuer une vingtaine. Ils se regroupent souvent pour un combat contre nous. Il y a d'autres qui attaquent même celui qui conduit le troupeau. Ils le tuent et abattent des animaux en même temps. C'est cela qui amène souvent les conflits ».

de Kétou, réputée pour sa vaillance dans les travaux champêtres. L'attaque de la nuit du 1^{er} mai est la dernière d'une longue série d'affrontements entre agriculteurs et éleveurs peulhs ces 20 dernières années.

La première attaque de nuit dans ce village remonte à 2006. A l'époque, un paysan du nom de Adjibo avait été tué et des femmes violées. Depuis, ors, chaque année avec son lot de dégâts.

Adakplamè, zone rouge

Parti de Woroko après ses atrocités, l'escadron de la mort se heurte à une muraille de feu à Adakplamè, un autre village situé à 15 kilomètres. Trois peulhs sont tués dans des échanges de tirs par les éléments du commissariat alertés. Avec eux, on retrouve la torche des policiers de Woroko, des motos volées chez les paysans trois armes et des munitions. Le reste de la troupe armée a disparu.

Les enquêtes, comme d'habitude, sont toujours en cours. Ce n'est pas la première fois que des peulhs tombent à Adakplamè, cet autre village tristement célèbre pour avoir été le théâtre de la pire tuerie dans les annales des affrontements sanglants entre éleveurs et agriculteurs à Kétou.

Vaste de 568 km², c'est le plus grand arrondissement de Kétou. Il compte une population estimée à 25 000 habitants qui vivent à 99% de l'agriculture selon le tout nouveau chef d'arrondissement, Valentin Houngnon. Lorsqu'on lui demande les difficultés que connaissent ses administrés dans l'activité qu'ils mènent, sa réponse est sans ambages :

« Les difficultés sont énormes. Nous avons la question de la transhumance qui nous cause de sérieux problèmes. Quand les paysans cultivent leurs champs, les bœufs dévastent et quand tu parles ce sont les machettes ou les fusils ».

Même si certains ont repris l'aventure à leurs risques et périls à cause des herbes et des points d'eau, la localité est devenue une zone rouge pour les bouviers depuis que plusieurs d'entre eux ont péri dans de violents affrontements avec les populations en 2017. « Oui ! Il y a un peu plus de trois ans, cela a tourné au vinaigre et une centaine de morts a été enregistrée », se rappelle la première autorité d'Adakplamè. « Les peulhs ont tué quatre de nos frères et la population s'est révoltée. Tous les peulhs trouvés sur les lieux ont été éliminés. On ne pouvait même pas compter le nombre de victimes. C'est une guerre qui a duré plus d'un mois parce qu'ils s'en vont se préparer et reviennent. Quand ils reviennent, c'est pour attaquer, la guerre reprend de plus belle. C'était déplorable ! », conte-t-il, d'un ton affecté.

Les médias qui avaient fait écho de cet épisode tragique ayant mobilisé des populations de villages voisins venus à la rescousse de leurs frères, ont signalé une vingtaine de morts puis le préfet et le maire d'alors s'étaient rendus sur place. Les quatre paysans tués avaient été « égorgés comme le font les Boko Haram », s'est offusqué le prédécesseur de Houngnon devant la presse en présence de l'ancien maire Jean-Pierre Babatoundé, le préfet du Plateau Valère Sèdonougbo et l'ex-Chef du parlement béninois et ex-ministre des Affaires Etrangères Idji Kolawolé, un natif de Kétou.

D'un village à un autre, la guerre aux transhumants tient le haut du pavé des préoccupations majeures de cette ville frontalière du Nigéria.

Nul n'est méchant volontairement

Aperçus comme des barbares pour leurs exécutions terrifiantes, les peulhs arguent qu'ils ne se lèvent pas avec l'idée de tuer des paysans par plaisir. Dans leurs groupes de nomades, ils sont organisés et il n'y a qu'un chef pour parler au nom du groupe dans chaque milieu où ils vivent. C'est le Sériki.

A Kpankoun, celui qui fait office de Sériki a nom Djodi Mamadou. Grand de taille, c'est un homme noir, à la barbe drue coiffée sous le menton que nous rencontrons derrière la mosquée du quartier Obafèmi. Avec son bonnet brodé bleu-blanc à la tête, l'homme tempéré porte à ses deux annulaires, de grosses bagues métalliques recouvertes d'aluminium. « C'est souvent quand les bœufs ont dévasté les champs et le paysan ne fait pas preuve de patience que les conflits sont enregistrés », commente-t-il à propos des affrontements entre éleveurs et agriculteurs à Kétou. Selon lui, en dépit du fait que tout part des ravages de leurs animaux, ce sont les paysans qui mettent le feu aux poudres.

« Les paysans, accuse-t-il, prennent des fusils pour attaquer nos animaux. Ils peuvent tuer une vingtaine. Ils se regroupent souvent pour un combat contre nous. Il y a d'autres qui attaquent même celui qui conduit le troupeau. Ils le tuent et abattent des animaux en même temps. C'est cela qui amène souvent les conflits ».

A Woroko où il est connu comme le peulh local qui paît son troupeau dans la localité, Mamadou explique comment l'attaque du 1^{er} mai s'est produite. A l'en croire, c'est un acte de vengeance des peulhs transhumants sur les paysans. Quelques

jours plus tôt, avant l'expédition meurtrière, apprend-il, ce sont les paysans qui s'en étaient pris à des peulhs transhumants et leurs troupeaux. « Ils ont attaqué nos animaux. Il y avait aussi un groupe de transhumants peulhs qui a quitté Bonou que les paysans ont attaqué. Ce jour-là, les paysans ont tué mes bœufs, mais Dieu merci, mes enfants ont eu la vie sauve. C'est ainsi que les peulhs sont repartis chez eux avec leurs animaux. Les paysans ont déclaré avoir tué et dépiécé deux personnes. J'ai alerté le commissariat. Les policiers sont descendus sur le terrain et ils ont vu les paysans armés de fusils. Dans la nuit, les peulhs sont retournés dans ce village pour aller chercher les bœufs qu'ils n'ont pas retrouvés après l'attaque. Ils ont vu un groupe de paysans en train de partager la viande d'un bœuf, c'est ainsi qu'un peulh a tiré sur eux et brûlé la moto d'un paysan qui voulait transporter le bœuf», narre dans un français approximatif, celui qui répond au nom des éleveurs peulhs à Kétou. Les choses ne sont pas restées là. « Une semaine après, les peulhs toujours mécontents sont revenus attaquer les populations (attaque de Woroko, ndlr).», finit-il à ce sujet confirmant les morts de part et d'autre.

Au sujet du cas historique d'Adakplamè, Mamadou déclare que tout est parti d'une arrestation de quatre paysans suite à une attaque dirigée contre deux peulhs dont un tué et un grièvement blessé. Au lendemain de l'interpellation policière, « tous les habitants d'Adakplamè ont bloqué la voie qui mène à Iwé et Kétou-Centre. Ils ont bloqué beaucoup de voies et arrêté 13 peulhs. Ils les ont enfermés dans leur arrondissement et ils ont exigé en retour la libération des 04 personnes arrêtées. Ils ont également menacé de tuer les 13 peulhs. Ils ont cassé les véhicules de la brigade ». Malgré la libération des 04 habitants d'Adakplamè en échange des otages peulhs,

la tension toujours vive a dégénéré en ce qui est devenu la mémorable guerre entre éleveurs et agriculteurs déclenchée le 23 mars 2017.

Des vies et des familles brisées

Affligé, à 35 ans, Marcelin Koukoyi, malgré sa jeunesse et son physique imposant pour les travaux champêtres est un invalide. Avec de gros points de suture dans le dos, à la main et au bras, il porte depuis bientôt 7 ans, les séquelles indélébiles des coups de machette d'un peulh.

A Augustin, son jeune frère à la rescousse de qui il est venu, l'impitoyable bouvier a carrément coupé une main. Natifs d'Adakplamè, les deux frères Koukoyi sont aujourd'hui des victimes laissées sur le carreau des conflits de la transhumance que la famille doit nourrir. Après cinq années d'aller-retour dans des audiences reportées au pied levé au tribunal de Pobè, les deux jeunes hommes tranchés dans leur propre champ n'ont perçu aucun kopeck de dédommagement.

Korolé Sanya, le CV égorgé à Woroko a laissé derrière lui, trois veuves et plusieurs orphelins. D'une case en terre battue couverte de chaume, sortent un bambin d'environ 5 ans et une dame frêle. C'est l'un des petits orphelins et une des veuves du défunt appelés avec insistance des beaux parents à dire un mot. Encore sous le poids de la douleur, elle n'a pu ouvrir la bouche.

De l'autre côté de la concession perdue au milieu des champs et de hautes herbes traversées par des sentiers, dans une autre case se trouve une vieille octogénaire. C'est la maman de Korolé Sanya. Assise sur un petit tabouret, le regard

dans le vide, elle rumine dans le silence, la perte de son fils qui, selon les témoignages, était son principal soutien des vieux jours. Pour le frère aîné du défunt, un cacochyme, lui aussi usé par les travaux champêtres, voir des journalistes venus de Cotonou s'enquérir des suites du tragique évènement qui a enveloppé leur famille et tout le village d'un voile de deuil est déjà un motif d'action de grâce.

A ces villageois qui ne savent plus à quel saint se vouer, les soutiens sont inexistantes. « Quand cela arrive comme ça, c'est Dieu seul qui s'occupe des enfants de la victime », balance l'ex-collaborateur et homme de main du chef de village passé de vie à trépas dans de circonstances affreuses. « Non ! Aucun soutien. Ils sont laissés à eux-mêmes. Chacun se gère », homologue le président de l'Union communale des producteurs (UCP-Kétou), Folahan Ogoudaré qui confirme l'inexistence d'un fonds de soutien aux victimes de la transhumance transfrontalière à Kétou. A Adakplamè où il y a plusieurs invalides, le CA Valentin se plaint également du cas des bras valides abandonnés à leurs sorts sans compensation.

Du tragique dans la confusion

On aurait pu croire qu'à Kétou, les peulhs sont des indésirables qui vivent retranchés loin des autres communautés et viennent de temps à autre, semer l'émoi dans les cœurs des paysans. Loin de là ! Difficile de ne pas tomber sur un troupeau de bœufs et des bergers parfois mineurs même en agglomération en quête permanente d'herbes fraîches pour le bétail. Encore appelés "Fulani", ils font partie intégrante des habitants de la cité des Omo Oduduwa et épousent parfois des filles d'agriculteurs.

« Je n'ai plus rien. Je n'ai appris aucun autre métier, la seule chose que je savais faire de ma vie était de labourer la terre. Je ne peux plus apprendre aucun métier. C'est mon père qui m'aidait à joindre les deux bouts, mais aujourd'hui, il n'a plus la vigueur. Ce sont mes épouses qui entretiennent mes enfants. »

Djodi Mamadou, époux d'une femme du Sud, le Sériki est né à Kétou en 1971. A l'instar d'autres peulhs rencontrés dans les contrées de Kétou, il parle couramment le fongbé, langue parlée un peu partout au Bénin.

« Il y a beaucoup de Peulhs qui épousent des femmes kétoises. Nous épousons aussi les filles d'agriculteurs », dit-il, en témoignage au brassage qu'on est loin d'imaginer.

La pomme de discorde, à l'origine des conflits, c'est l'incompatibilité des activités d'éleveurs transhumants et agriculteurs. « Ce sont des problèmes de dévastation de champs par des bœufs que nous avons souvent. A part cela, nous n'avons pas de problèmes », signifie l'homme qui dit n'avoir que 150 têtes de bœufs. Pour les peulhs de sa catégorie de transhumants locaux, la gestion des ravages de bœufs dans les champs des producteurs n'est qu'une question de négociation.

« Dans un village où des dévastations de champ sont enregistrées, je vais faire le constat avec le paysan. Ensuite, nous négocions pour nous entendre et nous fixons une date pour le dédommager », assure le chef des peulhs autochtones qui a déjà payé plusieurs dédommagements dont il détient les reçus. Victime de dévastation de plantation, Folahan Ogoudaré, celui qui chapeaute l'assemblée des agriculteurs témoigne avoir eu un règlement à l'amiable avec un Peuhl local.

« J'ai été victime, mais l'éleveur est venu me supplier et on a réglé cela à l'amiable. Il m'a payé un forfait. C'était les plants de palmiers. J'ai fait un hectare et demi. Ils n'ont pas tout ravagé, c'est par endroits. Après l'évaluation des dégâts, il devrait me payer un peu moins de 500.000 FCFA. Il m'a payé finalement 250.000 F ».

A la différence des autochtones, ceux accusés de semer la terreur à leur passage sont les Peuhls transhumants transfrontaliers. Selon le responsable des peulhs locaux, ces transhumants transfrontaliers qui viennent du Nigéria pour la plupart entrent par les villages frontaliers de Kétou, traversent la ville pour aller à Pobè, à Ouinhi, Bonou et même dans le Zou.

Une carte de l'itinéraire de la transhumance transfrontalière montre que le mouvement des transhumants suit des couloirs et des itinéraires partant des zones d'attache situées dans les pays sahéliens ou nord soudaniens (Niger, Burkina Faso, Mali, Nord Nigéria, Sénégal) jusqu'aux zones d'accueil dans les pays côtiers ou en savane guinéenne (Benin, Togo, Ghana, Nigeria). Alors que la période critique de la transhumance commence en novembre avec la sécheresse, les bouviers étrangers entrent massivement par Kétou dès le mois de janvier et selon Mamadou, restent au Bénin pendant au moins trois mois avant

de se retirer entre avril et mai. Dans le même temps, les transhumants locaux se déplacent d'une ville à une autre à l'intérieur du pays. Chez les paysans, ces mouvements entremêlés

« Il y a beaucoup de peuhls qui épousent des femmes kétoises. Nous épousons aussi les filles d'agriculteurs ».

de bouviers étrangers et locaux sèment la confusion dans les esprits. « Tout se mélange ! Tout devient homogène ! Nous ne savons pas les différencier » se désole le porte-parole des agriculteurs de Woroko, village privilégié des peulhs à cause d'un cours d'eau qui sert d'abreuvoir et de garde-manger aux bêtes. « S'il y a problème, les Béninois disent souvent que tous les peulhs sont les mêmes et ils ne font pas de différence entre transhumants transfrontaliers et autochtones. Pour eux, peulh c'est peulh », constate aussi le responsable des bouviers kétois.

La difficulté à distinguer le bouvier local du transhumant transfrontalier est la principale cause des conflits selon Houssou Augustin Mahountin, un natif de Kétou interrogé dans une discussion sous l'arbre à palabre au quartier Obafèmi avec d'autres personnes sur le problème des conflits de la transhumance. Cet enseignant Mahi (ethnie fon) qui est également éleveur des volailles et des ruminants côtoie les peulhs dans une association qui regroupe aussi ces transhumants locaux.

Selon lui, les transfrontaliers qui tuent des agriculteurs sont des Bororos et viennent souvent, non seulement des régions lointaines au nord du Nigéria voisin, mais aussi d'autres pays. « Les paysans disent que c'est les peulhs qui créent les conflits parce qu'ils n'arrivent pas à faire le distinguo. Ce sont quelques rares qui arrivent à reconnaître un Bororo. Il y a des soulèvements partout parce qu'ils n'arrivent plus à distinguer le vrai d'avec le faux » dit-il avec insistance soutenant que ces transfrontaliers créent des problèmes aux peulhs sédentaires, partout ils où passent.

Devenus des boucs-émissaires à certains égards, les peulhs locaux assurent être aussi des victimes de la transhumance

transfrontalière. Djodi Mamadou, le Sériki des bouviers locaux s'en plaint. « Ces transhumants transfrontaliers nous amènent différentes sortes de maladies et contaminent tous les bœufs appartenant à des peulhs autochtones. Pour les dégâts causés par les transhumants, ce sont les peulhs autochtones qui payent le prix fort. S'ils dévastent un champ et que tes bœufs se retrouvent dans leur milieu, tu ne peux pas refuser d'assumer les responsabilités. Tu dois dédommager les paysans », informe-t-il. « Il n'y a rien ! Sauf les souffrances qu'ils nous laissent en passant. S'il y a des problèmes lors de leur passage, c'est nous qui sommes appelés à la rescousse. Ce sont souvent les problèmes qui sont pour nous », se lamente, l'éleveur natif de Kétou. En période de transhumance, fait-il savoir, les transfrontaliers sont de loin plus nombreux que les 72 membres de son association connus des paysans.

Au niveau des paysans le seul indice de distinction, c'est que les peulhs étrangers viennent au milieu de la nuit. « Les transhumants qui viennent du Nigéria ont une technique, ils commencent par passer au milieu de la nuit à partir de 2 heures jusqu'à 4 ou 5 heures du matin. Ce sont des milliers de troupeaux qui viennent la nuit et passent dans tout ce qui est culture. Vous êtes dans votre chambre, vous entendez des beuglements de bœufs et les peulhs qui parlent. Vous ne pouvez pas sortir », explique le porte-parole des agriculteurs de Woroko. Une fois, après le passage des transhumants transfrontaliers dans son champ où il avait un demi hectare de maïs, apprend-il, à quelques jours de la récolte, « il n'y avait plus aucun épi ».

Impossible de compter sur les locaux pour appréhender ces transfrontaliers. Djodi Mamadou affirme que dénoncer

ses homologues étrangers est un risque qu'il ne peut pas prendre. « Tant que je suis dans la brousse avec eux, je ne peux pas parler. C'est aux autorités de veiller à cela. Dénoncer les transhumants transfrontaliers risquent de retourner contre nous. C'est nous qui allons récolter les pots cassés. Ces peulhs transhumants transfrontaliers peuvent nous faire du mal ». En fin de saison de transhumance, font savoir plusieurs sources, les transhumants ont pour habitude de rafler les bœufs des locaux qu'ils vendent à vil prix sur leurs trajets.

Des régulations sans succès

Avec les effusions de sang et les dégâts colossaux que la transhumance transfrontalière crée à Kétou et dans plusieurs autres communes du Bénin, les autorités ne sont pas du reste. Des tentatives de régulation ont été entreprises. De la partie septentrionale jusqu'à la limite de certaines communes du sud, le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) a situé un couloir de passage pour la transhumance transfrontalière. En dépit de ce couloir objet de controverses, les conflits entre éleveurs et agriculteurs ont continué de prospérer.

Le gouvernement béninois a dû décider de l'interdiction de la transhumance transfrontalière par un arrêté ministériel « interministériel 2019/N°200/MISP/MAEP/MAEC/MCVDD/MDGL/MDN/DC/SGM/DAIC/SA/113GG19 » en date du 26 décembre 2019. Mais, sur demande du Président nigérien qui a dépêché son ministre d'Etat chargé de l'Agriculture et de l'élevage, en février 2020, les autorités béninoises ont accordé un moratoire de deux mois aux transhumants nigériens.

Considérées comme zones à risque à cause des affrontements meurtriers, Kétou et plusieurs communes de la partie méridionale ne sont pas concernées par le couloir de transhumance. Sur instruction du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, les autorités communales de Kétou ont entrepris le recensement des éleveurs locaux afin de leur établir un badge qui servirait de moyen d'identification au cours de leurs déplacements. « Si on doit suivre la décision du gouvernement jusqu'à la hauteur de Dassa-Zoumè, il ne doit plus y avoir de transhumance (transfrontalière, ndlr). Les peulhs locaux peuvent circuler mais avec des badges. Ce que nous avons commencé par faire », déclare Théophile Dessa l'ancien maire de Kétou qui a passé le témoin en juin 2020, soit quelques semaines après les événements de Woroko.

Les badges censés aider à régler le problème de la confusion entre éleveurs locaux et étrangers ont aussi montré leurs limites. « La difficulté qui apparaît encore à ce niveau est que les peulhs se passent les badges », fait savoir l'ex-autorité locale selon qui « le problème de la transhumance est une grosse épine dans les pieds de la commune de Kétou ».

Sur le terrain, les paysans soutiennent que les badges ont accentué la confusion. « Tous ceux qui ont un badge te disent qu'ils ne sont pas des étrangers, qu'ils sont aussi des natifs de Kétou », dit à ce sujet, le porte-parole des agriculteurs de Woroko. Sériki, le chef des peulhs locaux confirme l'établissement des badges aux transhumants transfrontaliers.

« Les badges ont été délivrés par le ministre de l'agriculture en 2018. Ils ont dit à l'époque que les transhumants étrangers ne doivent pas venir, mais si vous voyez les transhumants du Nigéria, ils avaient également obtenu ces badges ».

Selon lui, la corruption a dicté sa loi par là. « Où se trouve le kokoko là ? Si tu cherches l'argent et moi je cherche les badges ! », répond-t-il laconiquement d'un ton amusé appuyé d'un sourire à la question de savoir comment les peulhs nigériens parviennent à obtenir les badges.

Outre la corruption dans l'attribution des badges, les peulhs locaux sont aussi accusés d'être de mèche avec leurs homologues transhumants transfrontaliers. A cela Djodi Mamadou répond par un démenti. Il affirme que ce n'est que quand les problèmes surviennent que les transfrontaliers le contactent pour quérir son intervention : « Le transhumant nigérien peut laisser son troupeau avec son apprenti qui conduit les bœufs ici. Il a son contact et s'il y a un problème ici, il appelle le patron et lui nous appelle ici en tant que représentant ».

Pointant du doigt l'impunité dans les causes de la récurrence des drames, des paysans et des sources locales se plaignent aussi de bras longs qui protègent les peulhs. Ces protecteurs de l'ombre seraient des personnalités politiques, des chefs traditionnels, des riches propriétaires de bétails qui confient des bœufs aux éleveurs transhumants. « C'est pour nous salir ! » défend Sériki. Nonobstant, il admet l'existence de propriétaires dans l'ombre. « Si tu as un bœuf, tu dois confier ça à un peulh. S'il y a un problème, le peulh s'approche de l'autorité pour l'informer de la mort de son bœuf. Si c'est cela, il y en a », concède-t-il.

Pour ce qui est du parapluie que constituerait «l'autorité» derrière le peulh, il n'existe pas selon l'éleveur. « Il n'y a pas de faveur accordée aux peulhs. S'il y a un dégât, c'est le chef même qui te dira d'aller régler ton problème et de ne même

« Les badges ont été délivrés par le ministre de l'agriculture en 2018. Ils ont dit à l'époque que les transhumants étrangers ne doivent pas venir, mais si vous voyez les transhumants du Nigéria, ils avaient également obtenu ces badges ».

pas citer son nom parce qu'il ne voudrait pas de problèmes », confie furtif, Mamadou. Face aux drames, l'administration communale a cru pouvoir trouver une solution consensuelle à travers

des comités regroupant éleveurs et agriculteurs dans les villages. « La commune a installé un comité pour gérer les cas de conflits. Il y a le représentant des éleveurs, le représentant des agriculteurs, les chefs d'arrondissements. Ils ont tout fait aussi pour installer les comités de gestion des conflits au niveau de chaque village. Est-ce que c'est fonctionnel ? Est-ce que ça règle le problème ? », s'interroge Folahan Ogoudaré, représentant des producteurs au niveau communal. « Malgré ça, on enregistre toujours des conflits. Le comité n'est pas encore fonctionnel », répond-il aussitôt.

Un des goulots d'étranglement de la régulation de la transhumance que relèvent plusieurs sources à Kétou, c'est le trafic et le port d'armes par les peulhs accusés par ailleurs de consommation de stupéfiants.

La nouvelle mairesse de Kétou revenue à la tête de la mairie après l'avoir dirigée aux premières heures de la décentralisation au Bénin, Lucie Sessinou, s'en désole. « Les textes qui régissent la transhumance dans l'Espace CEDEAO fixent les règles qui ne sont pas respectées. Entre autres le port d'armes, la transhumance nocturne, la conduite des bœufs par des mineurs, la consommation de stupéfiants sont des pratiques interdites que nous constatons ». Selon son prédécesseur, on

trouve des peulhs avec « une arme plus sophistiquée que celle que porte le policier ».

C'est une évidence que Djodi Mamadou, le chef des peulhs autochtones de Kétou corrobore. « Ces peulhs transhumants transfrontaliers qui viennent sont armés. Pourquoi sont-ils armés ? C'est à eux de répondre » moucharde-t-il avant d'ajouter : « des fois, nous leur demandons et ils nous répondent que c'est à cause des voleurs ou des paysans qui les attaquent. Si le paysan les voit armés, il ne peut pas s'approcher d'eux jusqu'à ce qu'ils finissent leur pâture et qu'ils partent. C'est souvent pour se protéger qu'ils gardent des armes ». L'éleveur signale que les paysans aussi ont des armes qu'ils utilisent pour attaquer les peulhs et tuer des bœufs.

Souvent appelés à la rescousse pour dissuader ou mettre fin aux conflits, les forces béninoises de sécurité et de défense font face à des échanges de tirs. Dans le village d'Iwoyé à cheval sur le Nigéria et le Bénin, dans l'arrondissement d'Idigny réputé être le QG des peulhs à Kétou en raison du grand marché à bétail érigé là-bas avec le financement de la CEDEAO, les éléments de l'Unité spéciale de surveillance des frontières sont confrontés à cette dure réalité. « Les peulhs charcutent et les chasseurs d'ici répondent également. Nous avons été plusieurs fois confrontés à cela.

Les villageois sont obligés de déguerpir les lieux, nous sommes pratiquement les seuls à rester ici et à jouer le rôle de médiateur », confie un officier de l'USSF. « Il y a eu une unité de l'USSF, qui n'est pas trop loin d'ici et qui nous appuie. Très souvent au cours de ces opérations, des gens nous prennent en adversité. Il y a jusqu'à présent un collègue, qui est toujours en train de suivre les soins ; il a été atteint d'une balle », témoigne l'officier. Dans les

commissariats de Kpankoun et d'Adakplamey, les policiers font aussi état des attaques armées dans lesquelles ils sont blessés.

Ces attaques que subissent les forces de sécurité émanent d'une crise de confiance des protagonistes. Les agriculteurs accusent les policiers de céder à la tentation des pots de vin des éleveurs tandis que ceux-ci accusent les flics de népotisme.

Menace d'une nouvelle saison des morts

En juillet, Kétou n'a pas l'apparence d'un champ de batailles sanglantes entre éleveurs et agriculteurs. D'un village à un autre, tout est calme. Woroko, le village meurtri est encore sous le voile du deuil perceptible dans la physionomie assombrie de plusieurs paysans qui ont du mal à évoquer les souvenirs toujours frais dans leurs mémoires. Adakplamè est tout aussi tranquille tandis que Idigny vit au rythme des mouvements de la contrebande en continue, malgré la fermeture des frontières nigérianes.

Ce calme olympien est celui d'avant la tempête. Il faut attendre novembre à avril, la période saison de transhumance synonyme de moment de troubles. La crainte d'une nouvelle attaque pousse des paysans à abandonner leurs champs.

« Une grande menace plane. Beaucoup ont fui, ils ont abandonné les champs que les bœufs ont détruits. Parce qu'ils tiennent à leurs vies, ils se disent si on ne m'a pas tué et ce n'est que mon bien qui est détruit, je peux encore installer mon champ ailleurs », signifie Folahan Ogoudaré, le président de l'Union communale des producteurs.

Pour endiguer les violences de la transhumance et éviter que le sang humain ne se verse à nouveau à Kétou, beaucoup

préconisent l'installation d'une base militaire comme seule solution. « On sème actuellement du coton, le maïs pour la petite saison est semé à mi-août, on n'aura pas encore fait la récolte avant qu'ils n'arrivent. Or, s'ils reviennent, c'est sûr qu'ils vont encore dévaster les cultures. Pour qu'il n'y ait pas d'affrontements, la seule solution, c'est d'installer une base militaire », suggère, Ola Ilé, un des agriculteurs de Woroko revenus des champs. « S'il n'y a pas de destruction de cultures, il n'y aura pas de problèmes », assure-t-il. Discuter autour d'une même table avec les éleveurs pour trouver un terrain d'entente, l'agriculteur meurtri par la mort de son chef de village n'en veut point. « Je ne peux pas envisager une discussion avec ceux qui ont tué et égorgé notre chef de village quand on sait tout ce que cet homme a fait par le passé pour qu'on évite les conflits ici. Mais, si l'Etat veut que les peulhs passent encore dans notre village, il doit mettre en place toutes les dispositions sécuritaires nécessaires ».

C'est aussi l'avis de Abiodoun, un autre jeune cultivateur crispé à l'idée que les peulhs reviennent paître leurs bêtes dans leur entourage. « On entend que bientôt les peulhs seront encore de retour. Pour moi, le mieux c'est que l'agriculteur reste

« Une grande menace plane. Beaucoup ont fui, ils ont abandonné les champs que les bœufs ont détruits. Parce qu'ils tiennent à leurs vies, ils se disent si on ne m'a pas tué et ce n'est que mon bien qui est détruit, je peux encore installer mon champ ailleurs », signifie Folahan Ogoudaré, le président de l'Union communale des producteurs.

chez lui et que l'éleveur reste aussi chez lui pour limiter les dégâts ».A Adakplamè, le chef d'arrondissement ne voit pas comment on peut encore autoriser les bouviers à trainer dans sa localité après les morts et les invalides dans les familles

de paysans. « Ça a été une histoire triste. Nous souhaitons que cela n'arrive plus jamais. C'est pour cela que nous disons jusqu'aujourd'hui qu'on ne veut plus des peulhs à Adakplamè ici. Ils n'ont qu'à aller ailleurs. Un point, c'est tout ! », tranche fermement l'élú local selon qui, la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs est impossible.

Du côté des éleveurs, on invite l'Etat à prendre ses responsabilités pour assurer la libre circulation des personnes et des biens en toute sécurité. « C'est à l'Etat béninois de prendre ses responsabilités. C'est l'Etat seul qui peut mettre un terme à ce problème. Sans l'Etat, les peulhs autochtones ne peuvent rien faire », appelle le Séríki de Kpankoun.

La volonté de l'Etat à mettre fin au problème est déjà affichée à travers la décision d'interdiction de la transhumance transfrontalière selon la mairesse Lucie Sessinou. Pour elle, « Il reste à faire respecter cette décision car des indéclicats continuent à dévaster les cultures dans les zones frontalières de notre commune ».

La mairesse veut aussi une base militaire pour lutter contre les violences de la transhumance transfrontalière. « La question appelle à la défense de notre territoire par la force publique. Nous souhaitons l'érection d'un campement militaire dans la zone qui constitue leur principale porte d'entrée sur notre territoire. Nous sommes persuadés qu'avec cette présence dissuasive des militaires, nous n'allons plus enregistrer des morts et autres dégâts liés à la transhumance transfrontalière », croit la première autorité de Kétou.

KÉTOU : À IWOYÉ, LE BÉNIN MARQUE DES POINTS DANS LA SURVEILLANCE DES FRONTIÈRES

A Iwoyé, village frontalier de Kétou partagé entre le Bénin et le Nigéria, une Unité spéciale de surveillance des frontières (USSF) assure la sécurité des biens et des personnes. Régulièrement sollicitée par les populations béninoises comme nigérianes, cette unité composée d'agents de la police républicaine fait gagner des points au Bénin dans une localité longtemps restée sous domination nigériane.



Une vue de l'Unité spéciale de surveillance des frontières à Kétou

Par **Ozias Houngùè**

Située dans l'arrondissement de Idigny à Kétou, la localité frontalière d'Iwoyé se trouvait couper du Bénin en saison pluvieuse. Depuis 2015, un ponceau permet désormais de traverser la rivière

Yéwa pour se rendre en tout temps, dans ce village niché sur un plateau peuplé en majorité de Nago, de Peulhs mais aussi de Fons à côté du Nigéria. L'infrastructure a été réalisée par le gouvernement

béninois suite à de multiples plaidoyers de l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers (ABeGIEF). L'agriculture à 65,71 %, l'élevage à 14,28% et le commerce à 7,14% sont, selon les données de l'ABeGIEF, les principales activités économiques de la population. « Le village d'Iwoyé administré par un roi nigérian est resté pendant plusieurs années sous la domination du grand géant de l'Est. Il est désormais partagé entre le Nigéria et son voisin, la République du Bénin ».

Même si sa maison est alimentée par l'électricité à faible intensité intermittemment fournie par le Nigéria, Saliou Wakilou est désormais fier de pouvoir répondre au titre de conseiller local béninois. Ce qui rend fier cet allogène devenu élu local, c'est la présence de plus en plus marquée de l'Etat béninois dans la vie des populations qui, jadis, se sentaient oubliées de leur pays.

En dehors d'une école primaire et d'un collège récemment implantés qui permettent désormais aux parents de ne plus envoyer, souvent malgré eux, leurs enfants dans des écoles anglophones du Nigéria, c'est surtout la présence policière du Bénin qui réjouit les populations et conforte le conseiller Wakilou. « Ils assurent notre sécurité et interviennent jusqu'en territoire nigérian. », signale-t-il fièrement à propos des agents de l'Unité spéciale de surveillance des frontières (USSF) que la police républicaine a installée avec le concours de l'ABeGIEF. « La population d'Iwoyé du côté nigérian comme béninois compte sur l'USSF pour être en sécurité », insiste l'homme qui tient aussi un commerce de vente de pièces détachées.

Lutte contre l'insécurité

Lorsque nous débarquons au sein de l'unité spéciale un après-midi de fin juillet 2020, il n'y avait qu'un seul agent. Les autres membres de l'effectif réduit sont en mission. Pas habilité à nous parler, l'officier se prête à nos questions sous couvert. A Iwoyé, les motifs récurrents d'intervention de l'USSF sont entre autres les braquages, les affrontements entre agriculteurs et éleveurs et les litiges domaniaux.

« Les Peuhls viennent et ils assiègent un village et décident de finir avec tous ceux qui sont dans ce village. Nous sommes obligés de nous rendre là-bas soit pour assurer leur sécurité ou les évacuer. Cela est récurrent », fait-il savoir.

Au cours de ces opérations où les armes crépitent, les éléments de l'USSF ne s'en sortent pas toujours indemnes. Notre officier anonyme apprend qu'un de ses collègues a eu moins de chance lors d'une de leurs dernières interventions. « Très souvent au cours de ces opérations, des gens nous prennent en adversité. Il y a jusqu'à présent un collègue, qui est toujours en train de suivre les soins, il a été atteint d'une balle ».

Au-delà des limites des frontières béninoises, l'USSF offre ses compétences de sécurisation aux voisins nigériens. « Par moment, nous sommes sollicités par les forces de l'ordre du côté nigérien. Il y a une forte collaboration entre les deux forces, des deux côtés de la frontière », informe-t-il. Sa majesté Ademonla Alayé, le roi nigérien qui règne sur les peuples bénino-nigériens de Iwoyé est reconnaissant du travail qu'abattent les policiers béninois. « Je dois particulièrement remercier nos policiers qui sont tout près de nous ici », salue le roi.

Besoin de renforcer l'USSF

Source de débouchés pour les activités économiques à Kétou, la proximité avec le Nigéria expose la partie béninoise de Iwoyé au banditisme transfrontalier et à un risque d'importation de troubles à la sécurité. Moins d'une semaine avant notre arrivée, apprend le conseil local, un braqueur transfrontalier qui opère dans plusieurs localités de Kétou a été arrêté après des mois d'avis de recherche. « C'était un homme qui résidait du côté du Nigéria, mais qui allait braquer dans les localités d'Adakplamè, de Kétou et autres. Il était recherché depuis mars 2019 ».

Pas encore enregistrés côté béninois, les cas d'enlèvement, selon El-hadj Wakilou, sont récurrents de l'autre côté de la frontière et il y a un risque de contagion. « Le problème de kidnapping a commencé récemment du côté du Nigéria. Si quelque chose n'est pas fait sur le plan sécuritaire, cela peut rentrer également chez nous », alerte-t-il, même s'il compte sur « la vigilance » des éléments de l'USSF pour mettre son village à l'abri.

Au niveau de l'unité, on suit le phénomène de près. « Jusqu'à présent, nous n'avons enregistré aucun cas d'enlèvement en territoire béninois. Je ne sais pas si cela est lié à notre présence ici. Très souvent, nous sortons nos patrouilles, ce qui n'est pas le cas en territoire nigérian où les gens sont enlevés », confie l'agent en poste à l'USSF.

Malgré sa présence active auprès des populations, l'unité spéciale n'a pas pour autant les moyens suffisants à l'accomplissement de sa mission. Les besoins se posent en termes d'effectifs et de moyens roulants. L'élu local et le roi

d'Iwoyé s'accordent pour appeler les autorités béninoises à songer au renforcement de l'effectif et à doter l'unité de moyens conséquents.

« Nos policiers ont besoin d'équipements, notamment de moyens roulants. Les motos qui sont encore à leurs dispositions sont déjà amorties. Elles doivent être remplacées », dit l'un. « L'effectif des forces de sécurité déployées ici est très insuffisant », souligne l'autre.

Montrant du doigt des motos de services hors d'usage, l'élément de l'USSF confirme le problème de moyens roulants qui risque de compliquer leurs interventions dans cette localité frontalière. « Admettez avec moi que cela ne sera pas intéressant, qu'une population en difficulté vous sollicite, et que vous soyez incapable de vous rendre sur le terrain faute de moyens de transport. Nous avons besoin de matériels roulants », demande l'officier qui place en priorité ce besoin dont la satisfaction ne fera que renforcer l'efficacité du Bénin dans la surveillance de sa frontière à Iwoyé.

TOURISME TRANSFRONTALIER : KÉTOU, LES VESTIGES D'UNE TRADITION YOROUBA DU NIGÉRIA AU BÉNIN

Avec un riche patrimoine aujourd'hui en souffrance, Kétou a de quoi charmer tout amateur d'Histoire et satisfaire tout touriste qui s'y rend. Président de la commission affaires sociales et touristique à la mairie, Ademonla Gualbert Lalèyè Fatshola est aussi un guide touristique qui a en mémoire, tout le registre des attraits touristiques de la cité des « Omon Oduduwa » (les enfants de Oduduwa). Dans une longue interview, le balafre fier de ses origines nous parle à cœur joie des potentialités de Kétou qui enrichissent le patrimoine touristique du Bénin.

Par **Olivier Ribouis & Ozias Houngouè**

« ké tou kée ? ké fo lou ? » (Qui peut redresser la bosse ? Qui peut détruire la ville ?). C'est dans cette allégorie interrogative que se trouve tout le sens de la toponymie Kétou. Située au sud-est du Bénin et frontalière du Nigéria, Kétou est une ville forteresse dans l'âme. Plusieurs fois assaillie avant de céder devant la redoutable armée du royaume d'Abomey qui a perdu un roi de retour d'un combat sans merci, Kétou s'est remise et continue d'exhiber fièrement sa grandeur de citadelle imprenable. « De même que personne ne pourra redresser sa bosse, de même personne ne pourra détruire notre ville ». Ainsi disait un ancien à la création de cette ville après les rituels à l'endroit où, selon la légende, un bossu a été sacrifié.

Au-delà des récits sur ses épiques résistances à Abomey, Kétou porte une grosse part d'histoire de la tradition yorouba venue du Nigéria. L'insubmersible ville béninoise est même



Ademonla Gualbert Lalèyè Fatshola, président de la commission affaire sociale et touristique à la mairie et guide touristique

reconnue capitale de cette tradition qui obligerait tout ethnographe à se lancer dans une aventure de tourisme transfrontalier entre le Bénin et le Nigéria.

Iwoyé, village kétois situé à la frontière, à cheval sur le Nigéria et le Bénin est un symbole de cette imbrication d'une tradition qui traverse les âges. En tenue décontractée, vêtu d'un tee-shirt blanc et petit bonnet blanc à la tête, sa haute majesté royale Joël Adémola Alayé, roi d'Iwoyé est assis sur une chaise blanche. Entouré de deux conseillers, le monarque nigérian profite de la fraîcheur de l'air naturel sur la terrasse de son palais en matériaux définitifs. En novembre prochain, il fêtera ses dix ans d'accession au trône et de règne sur des peuples qui sont de part et d'autre du Bénin et du Nigéria. « Nous sommes tous des frères. Que ce soient ceux qui sont à Savè comme ceux qui sont à Kétou ou à Iwoyé, nous sommes tous des descendants d'une même famille », déclare le roi.

« La mère de la mère de mon père est venue de Kilibo non loin de Savè » décline le souverain. La quarantaine, le roi explique les liens ancestraux qui lient Kétou à Oyo, le berceau de la tradition yorouba au Nigéria. « De Igboja à Savè, nous sommes les mêmes jusqu'à Iwoyé et jusqu'aux confins de l'Etat d'Oyo. Nous sommes tous des descendants de Oduduwa. Même les Yoroubas qui sont à Porto-Novo, la capitale du Bénin, ils sont de Oduduwa. Ce sont les colons qui nous ont divisés et une partie de la descendance est en territoire francophone et l'autre en territoire anglophone ». Malgré son titre de « haute majesté royale », le roi Adémola sait qu'il doit déférence au trône de Kétou. « Alaketu, akobi Oduduwa ni » (le roi de Kétou est l'aîné de Oduduwa) dit-il. Oduduwa, dans la généalogie yorouba, est l'ancêtre et fondateur du royaume d'Oyo dont le fils aîné poussé par une guerre de succession fratricide est descendu vers le Plateau de l'actuel Bénin pour fonder le royaume de Kétou.

Avec un riche patrimoine aujourd'hui en souffrance, Kétou a de quoi charmer tout amateur d'Histoire et satisfaire tout touriste qui s'y rend. Président de la commission affaire sociale et touristique à la mairie, Ademonla Gualbert Lalèyè Fatshola est aussi un guide touristique qui a en mémoire tout le registre des attraits touristiques de la cité des « Omon Oduduwa » (les enfants de Oduduwa). Dans une longue interview, le balafré fier de ses origines nous parle à cœur joie des potentialités de Kétou qui enrichissent le patrimoine touristique du Bénin.

Quels sont les sites touristiques visités par les étrangers quand ils viennent à Kétou ?

Quand les gens viennent à Kétou, il y a trois principaux sites qu'ils visitent. Il y a la Place centenaire de la renaissance

de Kétou, qui est encore appelée la place Oyingin. Pourquoi la Place centenaire ? En 1894, quand les prisonniers ont été libérés à Abomey par le colonel Alfred Dodds, les Kétois sont revenus et c'est à cette place qu'ils se sont installés d'abord avant que chacun ne retourne dans sa maison. En 1994 soit 100 ans après leur arrivée, en mémoire de tous nos parents qui étaient revenus d'Abomey, cette place a été créée. Quand ils sont revenus, le roi qu'ils ont choisi s'appelait : Oyingin. Il a régné de 1894 à 1918. C'est sa statue qui est à cette place.

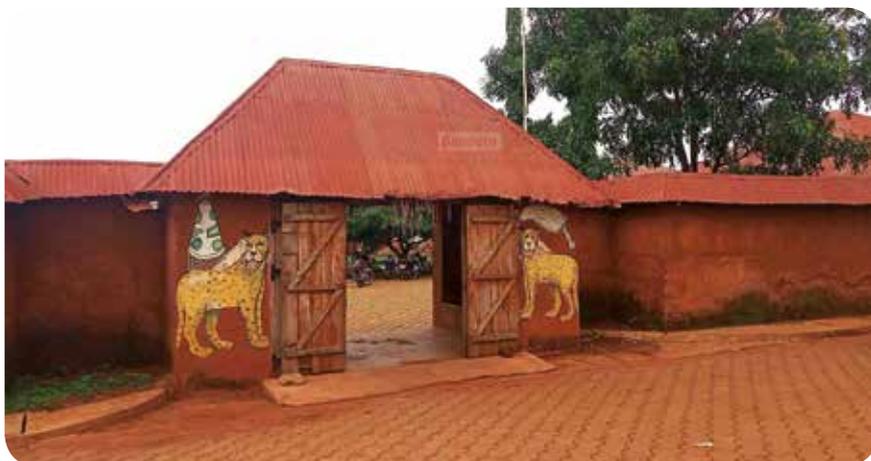
Broussailleuse en ce mois de juillet 2020, c'est une place publique avec des bancs à l'image d'un espace vert en plein cœur de la ville. La statue du roi trône majestueusement sur le site et agite ... comme s'il aspergeait continuellement des bénédictions sur la ville et ses visiteurs.

De deux ?

« Après la place centenaire, c'est le palais royal de Kétou. Il s'agit d'un palais sacré. Je peux même dire qu'après Ilé-Ifê, c'est Kétou directement. A Ilé-Ifê, 401 divinités sont adorées. A Kétou, ce sont 201 divinités que nous adorons. Au palais royal de Kétou, on ne fait pas n'importe quoi. Le 05 janvier 1993, il y avait une équipe de la gendarmerie qui était venue au palais pour tirer sur le roi, on a tout dit et ils ont refusé. Il a tiré le premier coup qui est allé directement sur le trône, le roi s'est levé. Le second coup a été sur le bassin de son collègue qui en est décédé sur le champ. Depuis ce temps, le roi joue toujours un rôle dans la gestion administrative de Kétou. Quand les douaniers sont attaqués, ils vont au palais. La police même va au palais, même le maire va au palais quand il a une difficulté à laquelle il faut trouver de solution. Le palais de Kétou est un palais véritablement sacré.

Fierté des Kétois et symbole d'un Kétou toujours ancré dans la tradition yorouba qui emprunte quelques couleurs à la modernité, ce palais en impose par son bâti flamboyant et tout le soin qui y est porté.

De l'entrée à l'intérieur, ce lieu d'où règne sa majesté Akanni Adédunloyé Adéromola, 51^{ème} roi de Kétou, allie tradition et modernité. La cour pavée sur son large flanc gauche est dégagée de l'autre côté où, dans le gazon sauvage on aperçoit près d'un canari porté sur un bois à trois branches, une sculpture géminée d'une femme debout sur une stèle posée sur la tête d'un prince. Toujours à droite, sur une partie du mur du bâtiment principal, une peinture attire l'attention de tout visiteur. C'est le dessin de Oduduwa, l'ancêtre des Yoruba à Ilé-Ifé, celui dont le fils aîné est devenu fondateur du royaume de Kétou. Tenant un bâton de commandement, (son pouvoir) en forme d'arc blanc sur le lequel est posé une colombe blanche,



Le palais royal de Kétou

c'est un homme tout de blanc vêtu, le visage partiellement caché par un masque perlé de cauris sur sa couronne blanche.

Pour entrer à «Aafin» (palais en Yorouba), il y a des conditions et un panonceau planté dans le sol rappelle formellement les interdits. « Déchausse-toi, ferme ton parapluie, la queue du cheval n'entre pas au palais royal, enlève ton voile ou foulard », ordonne l'écriveau. Ce n'est qu'après s'être mis en règle vis-à-vis de ces consignes, que l'on accède à la tribune où le roi siège majestueusement sur son trône. Mais, avant, un tableau posé juste à l'entrée rappelle les cinq lignées royales « ARO, MESA, MEFU, ALAPINI, MAGBO » et les 50 derniers rois qui ont précédé l'actuel monarque.

Le troisième grand site visité c'est ?

« Il y a le Monument Akaba-Idéna. Sous le règne du 14^{ème} roi, Oba Sâ, les gens ont consulté le Fâ pour dire que Kétou est la capitale du royaume. Le royaume s'étend jusqu'à Abeokuta. Il faut donc mettre une sécurité autour de la capitale... ». Actuellement c'est un site abandonné à la ruine, difficile d'accès qui s'inonde à chaque grande pluie, que l'Etat béninois s'active de réhabiliter. Les travaux d'aménagement, d'assainissement et de pavage de la voie d'accès ainsi que des cours intérieures et extérieures du musée ont déjà été confiés à une entreprise qui a un délai de 8 mois pour l'exécution.

Pour mieux comprendre l'histoire de ce monument historique de Kétou, il faut avoir une idée de la fondation de ce royaume nago.

Le guide ouvre une parenthèse et raconte : « C'est le Fâ qui a guidé les ancêtres depuis Ilé-Ifé jusqu'ici. Ils ont fait plus de

100 ans en route jusqu'à ce qu'ils aient traversé le fleuve Oyo. Quand ils consultent le Fâ, il leur dit s'ils doivent attendre ou continuer la route. C'est comme ça, ils sont venus sur ce plateau. Pour donner le nom au nouveau royaume qu'ils veulent créer, c'est le Fâ qui a encore donné le nom. Le chapitre de l'oracle qui a fondé le royaume de Kétou, c'est le «Iwoyé bo gbé». Pour faire le sacrifice de ce chapitre-là qui est venu, il faut un bossu. C'est un bossu vivant qui a été enterré à l'endroit où le royaume de Kétou a été fondé. Le nom à l'origine est «ké tou kée ? ké fo lou ?». C'est-à-dire «qu'est ce qui peut arracher la bosse aux bossus. Du moment où le bossu est vivant, c'est collé à lui jusqu'à sa mort et tant qu'on ne peut pas arracher la bosse au bossu, Kétou sera toujours debout. C'est cela l'explication de la signification de Kétou. C'est cet endroit qui est « Akaba Idéna » ou la porte magique. C'est là où ils ont fait les sacrifices ».

D'autres détails entourent la sémantique du nom de cette porte qui occupe une part de l'histoire de l'invasion Aboméenne à Kétou. Saisie comme trophée de guerre par la troupe amenée par le roi Glèlè qui a assiégé le royaume de Kétou pendant plusieurs mois, cette porte serait revenue d'elle-même. Ce qui renforce sa mythologie.

Qu'en est-il de l'histoire de la porte magique avec le royaume rival d'Abomey ?

« Kétou a été fondé, mais n'a pas été créé. Du moment où c'est fondé, pour détruire ce serait difficile. En 1886, la ville de Kétou ne devrait plus exister. Ce sont des génies qui auraient fait le travail à la place de la population. Le roi qui est venu fonder le royaume est venu avec 120 familles. Ce sont des génies qui ont creusé des trous de 10 mètres de large et 15

mètres de profondeur et 25 kilomètres de circonférence, c'est précisé dans le livre de Parinder. Le titre du livre est : « *Le souci de l'histoire de Kétou* ». C'est dans ce livre qu'il y a plus de précisions sur l'histoire de ces génies puisque les vieux étaient encore-là et ils l'ont bien racontée au chercheur.

Ce que nous avons entendu de bouches à oreilles, ce sont des génies du nom de «Adjibodou» qui ont creusé les trous pour encercler la capitale et la seule entrée et sortie se trouve à l'endroit où le sacrifice du bossu a été fait. Pendant la dernière attaque d'Abomey en 1886 sous le roi Glèlè, les Aboméens sont rentrés à l'intérieur de la capitale et ils ont détruit des choses. Il y a eu des guides qui ont aidé les Aboméens à détruire toutes les forces de Kétou. Ils n'ont pas respecté les interdits de ses fétiches pour pouvoir diminuer leurs forces. En partant, les Aboméens ont pris la porte magique comme trophée de guerre. A leur retour à Abomey, il y avait des épidémies terribles qui ont frappé le royaume. Comme Abomey aime conserver les trophées de guerre, il n'allait jamais laisser cette porte partir. Ils ont consulté le Fâ et on leur a dit que c'était la porte qu'ils ont ramenée de la ville de Kétou. «C'est cette porte qui vous crée tous ces problèmes, il faut l'éjecter de la ville d'Abomey». Ils ont sorti la porte pour l'amener loin dans la brousse et c'est là les Kétois ont eu le temps de travailler sur la porte et elle est devenue comme un pigeon et a volé pour revenir à sa place. C'est pourquoi, nous parlons de la porte magique ».

Quid de la reconnaissance mondiale de la porte Akaba-Idéna ?

« C'est cette porte qui fait que Kétou est classée parmi les plus grandes villes de haute sorcellerie en Afrique. A ce qu'il

paraît, il y a un mystérieux homme, un géant qui sort la nuit et qui continue de sortir la nuit jusqu'à présent. Quand l'UNESCO a reconnu le monument Akaba-Idéna comme un patrimoine mondial, elle a envoyé de l'argent pour reprendre les travaux et on a mis un gardien à cet endroit. Curieux, le vieux vigile a décidé de voir l'homme mystérieux qui sort de ce lieu toutes les nuits. Un soir, il est allé là-bas. Il dépose sa lanterne, s'assied contre le mur et regarde pour voir par où l'homme géant va passer pour sortir. Mais à sa grande surprise, il s'en dort et s'est réveillé en trouvant sa lanterne sur sa poitrine. Quand il s'est levé, la lampe est tombée et s'est éteinte. Le géant est sorti, mais il ne l'a pas vu. Le lendemain, il a démissionné. «A partir d'aujourd'hui, cherchez un autre pour garder la maison, je ne la garde plus».

Le Patrimoine touristique de Kétou, ce n'est pas que ces trois principaux sites. Une ville capitale d'un royaume qui s'étend du Bénin au Nigéria a bien des choses qui méritent d'être connues. Ademonla Gualbert Lalèyè Fatshola, le guide et président de la commission affaire sociale et touristique à la mairie nous parle de divers autres sites. Son seul regret, c'est qu'ils sont dans un état de dégradation avancée qui laisse pantois.

« Il y a les «Tas d'immondices du bonheur», Aïtan-Ola. Quand le roi Edê, fondateur du royaume de Kétou est venu, il a trouvé beaucoup de vieilles ici, on ne sait même pas d'où elles sont venues. On est venu les trouver ici, mais elles parlaient le Yoruba comme le roi fondateur. Parmi ces vieilles, il y a Iya-Ola. Ces vieilles n'ont jamais été enterrées, elles restent debout et commencent par disparaître jusqu'à ce que la tête disparaisse également. Iya-Ola s'est enlisée et elle a demandé

de venir jeter des ordures sur elle. Et depuis la fondation du royaume, c'est comme une montagne. C'est un endroit sacré et tous les Kétois qui sont allés à la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie ont vu Iya-Ola».

Véritable montagne d'ordures et de déchets de toutes sortes, c'est un site qui, à première vue, repousse tout visiteur soucieux de l'assainissement du cadre de vie. Pourtant, on ne va pas à l'effrayant tas d'ordure sans autorisation de la cour royale. Des jeunes aux aguets guettent tout passage suspect pour quérir les autorisations d'accès.

Quand on parle de la tradition yorouba, le Guèlèdè, masque inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO est omniprésent. Kétou est un haut lieu du Guèlèdè. On en parle. « Il y a un professeur de Philosophie à l'Université d'Ilé-Ifè, Bénédicte Bitokou, qui a aussi fait l'Université de Sorbonne. C'est elle qui a construit un musée de Guèlèdè à Kétou centre où on voit des représentations imitant toutes les étapes de la danse Guèlèdè. Le musée est fermé aujourd'hui parce qu'il n'y a pas quelqu'un qui le gère. Hors de Kétou centre, il y a le quartier de Ofia. C'est le berceau du Guèlèdè dans la commune et au Bénin. Ce quartier se trouve à l'Est de Kétou vers le Nigéria. C'est à 6 kilomètres de Kétou ».

Déjà, est-ce qu'on peut avoir une idée de l'histoire du Guèlèdè ?

« Le Guèlèdè est venu de Ilobi au Nigéria. C'est un royaume au Nigéria, c'est surtout les Kétois qui sont là-bas. Est-ce que c'est de Kétou, ils ont amené le Guèlèdè là-bas ou ce sont eux qui ont créé le Guèlèdè ? L'histoire révèle que ce sont des calebasses que les enfants utilisaient pour jouer et qu'ils



Les masques Guèlèdè dans un hôtel de Kétou

mettaient sur la tête. Ils utilisent des feuilles sèches de bananes et ils percent les coquilles d'escargot qu'ils attachent aux pieds pour danser. Quand ils dansent et crient, les vieilles femmes les apprécient et voient que c'est amusant. Un jour, un homme s'est levé pour dire : «Qu'est-ce que vous faites comme ça» ? et il a détruit les calebasses et tout ce que les enfants avaient.

Quand il est rentré à la maison, il est tombé malade. Il va consulter le Fâ et on lui révèle qu'il y a des enfants qui jouaient à un jeu qu'il a détruit. La prescription a été qu'il pratique lui-même le jeu pour être guéri. Il l'a fait et a dansé. Il a retrouvé sa santé et c'est devenu la danse de nos mères. C'est une danse que nos mères adorent particulièrement.

Le Guèlèdè n'est plus qu'un masque de réjouissance ?

En dehors de l'aspect culturel, il y a l'aspect cultuel. Parce que dans chaque couvent de Guèlèdè, c'est un endroit où nous adorons nos mères. Partout où il y a un air de Guèlèdè, il y a des endroits réservés pour adorer nos mamans et nous leur offrons à manger. Nous leur donnons de l'igname avec de l'huile rouge et bien d'autres ingrédients.

Ailleurs les gens utilisent tout type de bois pour fabriquer le Guèlèdè. Mais, il y a une seule espèce d'arbre que nous utilisons à Kétou pour fabriquer les masques Guèlèdè. Erimado. C'est le nom de l'arbre qu'on utilise pour fabriquer les masques Guèlèdè. Quand cet arbre devient sec, le masque Guèlèdè devient très léger. C'est pourquoi nos parents l'ont adopté. Quelle que soit la taille qu'on donne aux masques Guèlèdè, avec cet arbre quand ça devient sec, c'est très léger. Une fois qu'un masque a été déjà porté et qu'on a déjà dansé avec, cela devient une divinité. On peut l'adorer et lui poser des questions avec des cauris et il répond. Quand quelqu'un est malade, on lui porte ce masque, il danse et est guéri.

Quoi d'autres sur la liste des attraits touristiques de la citée des Omo Oduduwa ?

« A part les masques Guèlèdè, à Ofia il y a les 201 puits. Ce sont les villages souterrains d'antan. C'est pendant la saison sèche qu'on peut se rapprocher de ces puits. En saison pluvieuse, les arbres envahissent ces puits. Pour ne pas tomber dans ces puits, il est conseillé de ne pas aller là-bas. Il y en a à Ofia et à Odju, village situé entre 2 et 3 kilomètres de Kétou-centre.

Il y a la rivière Iya-Mèkpèrè à Okpomèta. Quand le roi fondateur venait à Kétou, il est arrivé dans le village d'Okpomèta et ils ont entendu le coassement des crapauds, et il s'est dit l'eau n'est pas loin d'ici. Il a envoyé le premier guide pour aller chercher de l'eau et dès qu'il arrive-là, il n'a pas dit : «Agooo» (Ndlr, cri pour demander le passage ou toquer à la porte). Alors que la vieille qu'ils sont venus trouver ici était nue en train de préparer une potion. La vieille lui a tendu la main et il est tombé inerte. Il n'est pas revenu. Le roi attendait, mais ne le voyait pas.

Une seconde personne est envoyée. Sans contrôle, elle rentre sans frapper, elle subit le même sort que le premier. C'est la troisième personne envoyée par le roi, qui, avant de rentrer là, a dit «Agoooo, Agoooo, Agoooo» et a fait savoir qu'il cherchait de l'eau à boire pour un roi qui veut aller fonder son royaume. Elle l'a autorisé et a touché les deux autres qui se sont levés. Ils ont donc pris de l'eau à quatre et ils sont venus voir le roi et elle a prié pour le roi. Elle a également dit au roi qu'elle viendra l'aider à fonder son royaume. L'endroit de Iya-Mèkpèrè est toujours là aujourd'hui ».

Un détour au bord de cette rivière, et la désolation est foudroyante. Abandonnée à l'instar d'autres sites, la rivière sacrée est aujourd'hui ensablée et perdue au milieu des champs de maïs et de tomates. Selon Pascal Elégbédé, un vieux chef du village où se trouve cette rivière, elle a permis à beaucoup de femmes de connaître les joies de la maternité.

Ensuite ?

« Il y a également Iya-Bokolo, une femme barbue. Elle aussi s'est enlisée, mais ce sont des endroits qui ne sont pas trop

aménagés. C'est pourquoi nous n'amenons pas les gens là-bas. C'est dans une maison. Quand le roi s'est installé, il a demandé à ses sujets d'aller l'arrêter parce qu'il ne concevait pas qu'une femme puisse avoir des barbes. Ils ont dit à la vieille que le roi l'appelait. Quand elle est venue, le roi l'interrogea : «D'où viens-tu ? Nous n'avons jamais vu une femme avec des barbes». Elle répondit au roi : « Si tu savais». Furieux, le roi relance : «Tu as encore l'audace de me répondre en ces termes». Les gardes du roi voulaient se lever pour l'arrêter quand elle a fait descendre les plafonds sur eux. Seul face à elle, le roi a enlevé sa couronne et s'est prosterné. Il a demandé pardon à la vieille. Elle a alors prononcé des paroles incantatoires et tout est reparti. Elle a dit au roi qu'elle n'était pas venue pour leur faire du mal mais qu'elle était plutôt là pour les accueillir et qu'elle savait qu'ils venaient. Elle s'est enlisée. Elle est restée debout et elle a disparu progressivement. Elles sont nombreuses ces genres de femme à Kétou, mais elles ne sont pas connues. Elles sont environ sept vieilles femmes mystérieuses que le roi fondateur de Kétou est venu trouver à Kétou. Il ne sait même pas d'où elles sont venues.

Après Okpomèta, il y a la forêt sacrée où le roi est initié avant qu'il ne vienne à Kétou. Quand nous choisissons un nouveau roi, il va commencer son périple au Nigéria. Il doit passer par cette forêt avant de venir à Kétou. A côté de la forêt, il y a un puits qui ne tarit jamais. Ce puits avait même un couvercle, il paraît que c'est lors des guerres que les Aboméens revenant d'Abeokuta ont emporté le couvercle. Dans cette forêt, il y a trois bulles de terre. C'est à cet endroit que nous faisons les sacrifices et nous continuons encore de le faire. Il y a un grand Iroko dans la forêt.

Nous avons aujourd'hui, les rivières Èka (Homme), Èfoun (Femme) à Idigny. A l'origine de ces rivières, il y a un couple qui est passé par Kétou pour demander la terre pour s'installer et de la nourriture. Les Kétois ont dit qu'ils n'en ont pas. Ils ont donc traversé Kétou pour aller à Idigny. Les gens d'Idigny leur ont donné à manger et les ont installés. Le lendemain, les habitants d'Idigny ont constaté qu'à l'endroit où l'homme était installé, il y a désormais une source d'eau. Idem pour la femme. C'est là où se trouvent les deux rivières aujourd'hui.

Il y a une autre rivière sacrée, Alaouhan. C'est une rivière qui donne des enfants. Si quelqu'un a un problème de fertilité et qu'il va là-bas, Alaouhan va lui donner l'enfant. Santé, argent..., tous les problèmes sont réglés au niveau de cette rivière. Il y a un homme qui est l'intermédiaire entre le fétiche et les populations.

Dans l'arrondissement d'Adakplamè, il y a deux sites importants qu'on peut visiter facilement. Le premier site, c'est la forêt de Ido Fé, qui a une relation particulière avec la forêt de Iwé, il y a un fétiche qui existe là, avant la fondation du royaume de Kétou. Le roi de Kétou est passé par là. Le feu est entré dans cette forêt, les gens ont détruit, mais la forêt est toujours là. On voit des arbres qui dépassent 200 à 300 ans. Le fétiche qui est là est «Icha Odoua» qui signifie «le fétiche du seigneur» ou «la divinité du seigneur». C'est uniquement parmi les membres d'une famille qu'on désigne quelqu'un pour aller parler avec ce fétiche. C'est la famille « Ido Fé » qui s'en occupe.

Le deuxième site, c'est la pierre qui rejette tout objet extérieur. La pierre se trouve à Agonlin Kpahoun. N'importe quel objet extérieur que vous envoyez sur la pierre, elle le

rejette automatiquement. Ce n'est que pendant la saison sèche qu'on peut voir cette pierre puisqu'elle est au bord de l'eau. Quand la saison pluvieuse arrive, l'eau couvre la pierre. Malheureusement aussi, la voie qui mène là-bas n'est pas du tout praticable ».

Kétou, c'est aussi de multiples danses, des divinités diverses que l'on découvre lors des manifestations culturelles, des festivals annuels. Ce patrimoine immense dont elle ne profite pas encore, la ville, du moins selon ce que promettent les autorités locales, s'apprête à le réhabiliter pour le révéler au monde entier.

KÉTOU : LA VIE COMME SI LA PANDÉMIE DU COVID-19 N'EXISTAIT PAS

Comptant sur Dieu, le sodabi et le piment, les populations à Kétou vivent sans se soucier de la pandémie du COVID-19. Carnet d'un voyage auprès des sceptiques de la cité des « Omo Oduduwa ».



Ici, au marché Asséna à Kétou, on va et on vient comme si le Covid-19 n'existait pas

Par **Ozias Hounguè**

Des vendeuses côte-à-côte, masques sous le menton. Certaines se taquent et se rejoignent par moment pour discuter des prix du gari au marché Asséna, l'un des principaux marchés de la commune de Kétou. Il sonnait environ 11 heures. C'est le jour du marché ce mercredi de la fin-juillet 2020. A l'entrée du lieu d'échanges commerciaux, pas possible de se laver les mains comme recommandé par les autorités. Le dispositif installé à cet effet n'est pas fonctionnel.

Dans le marché Asséna, le plus grand de Kétou, femmes et hommes ; petits et grands vaquent à leurs activités sans se soucier de la pandémie qui fait des ravages partout à travers le monde. La majorité des usagers du marché n'a pas mis de masques. La distance de sécurité d'un mètre n'est pas respectée. « Nous sommes dans la main de Dieu ! », répond Floriane, jeune vendeuse de gari à la question de savoir si elle ne craint pas de contracter ainsi le COVID 19. Saka Noah, président de l'association « Oba l'Okélé », un regroupement de vendeurs de maïs, compte lui aussi sur la protection divine. « La pandémie qui est arrivée, c'est Dieu qui l'a voulue et l'a répandue sur la terre. Rien n'est impossible à Dieu. C'est lui seul qui peut nous épargner de tout cela », déclare le vieil homme.

« Laissez-nous en paix »

Parler de coronavirus à certains, c'est les importuner. Après une longue nuit de festivité en l'honneur du fétiche « Oro » dans certains villages de Kétou, le jour se lève peu à peu ce samedi 25 juillet 2020 sur la Cité des Oduduwa. Aux environs de 7 heures 30 minutes dans le centre-ville de Kétou, trois hommes marchent côte-à-côte sur les pavés menant à la mosquée centrale. Habillés en tenue locale, ils ne portent pas de masques. « Nous ne sommes pas obligés de porter des masques. Avez-vous déjà vu des corps de personnes décédées de coronavirus ou de personnes touchées par cette pandémie dans notre quartier ? », interroge Laurent, l'un des trois hommes. La cinquantaine, ce paysan qui banalise le coronavirus veut continuer à vivre comme si de rien n'était. « Laissez-nous en paix avec votre supposée maladie du coronavirus ! », rouspète l'agriculteur qui n'apprécie visiblement pas notre intérêt à la question.

Comme Laurent et ses deux acolytes, les sceptiques du COVID-19 sont nombreux dans la ville. A quelques encablures des

« Les labos n'ont jamais confirmé qu'un virus peut vivre dans l'alcool »

locaux de l'arrondissement de Kétou, des hommes s'adonnent, sous une paillote, à leur passe-temps favori de la soirée : le Awalé, jeu des semailles africaines encore appelé « Adji » en Fongbé. La plupart de ces hommes ont porté leur masque sous le menton et d'autres l'ont mis dans leurs poches. L'heure n'est pas à l'évocation du mal qui trouble l'humanité, il faut gagner ou laisser place à d'autres passionnés du jeu Awalé. Heureux de venir à bout de leurs adversaires du jour, certains férus n'hésitent pas à se serrer les mains en signe de victoire. « En milieu rural, les gens ignorent que la maladie existe. Du moment où ils n'ont pas encore des cas palpables ici, ils se disent que le mal n'existe pas », témoigne Gentille Hounkpèvi, une jeune femme rencontrée sur les lieux. « Ce sont ceux qui viennent d'ailleurs qui les informent de l'existence de la maladie et leur demandent de se laver les mains », ajoute la jeune femme qui est venue rendre visite à son oncle, un passionné du jeu des semailles africaines.

« Les histoires de distance d'un mètre ne sont pas respectées partout. Cela, il faut vous le dire. Ils doivent s'approcher pour voir comment ça se déroule et comment ça se fait. C'est pourquoi l'histoire des 1 mètre n'est pas respectée », confie Jean Odoun-Ifa, un sexagénaire qui attend son tour de jeu. « Je ne comprends rien de cette pandémie, j'ai porté de masque parce que j'ai vu des personnes en porter », lance maman Richo, une vendeuse d'Atassi (riz et du haricot) au quartier Atchoubi. Elle est analphabète et n'a pas grande connaissance de l'existence du coronavirus. « Je ne connais pas le coronavirus et je ne veux

pas le connaître », déclare-t-elle, catégorique. Autour d'elle, cinq personnes, des hommes et des enfants sans masques qui viennent acheter de la nourriture.

Maladie des «non-buveurs de Sodabi»

Narguer le covid-19, certains le font avec un remède bien étrange, le sodabi, une liqueur à base de vin de palme. « Des gens ont foi en leur "Gogoro" ou Sodabi. Certains villageois qui ont connaissance de cette maladie disent que le virus ne survit pas dans l'alcool, il faut donc prendre du Sodabi, l'alcool local », affirme un agent de la mairie de Kétou, qui décrit les mesures anachroniques prises par certains villageois pour se protéger contre le covid-19. Au quartier Obafèmi, Augustin, un enseignant, bouteille de Sodabi en main, est en train de prendre une décoction avec des amis.

« Les labos n'ont jamais confirmé qu'un virus peut vivre dans l'alcool », lance cet enseignant sceptique servant à tour de rôle un verre bambou à ses amis et à l'équipe de Banouto. « C'est notre manière de nous protéger du coronavirus », dit-il ricanant.

A Adakplamè, l'un des six arrondissements de la commune de Kétou, la population est composée en majorité de cultivateurs. Les habitants de ce village situé à environ 20 kilomètres du centre-ville de Kétou pensent qu'ils sont invulnérables au COVID-19 grâce à la prise régulière du Sodabi. « Jusqu'à la date de ce jour, nos parents n'y croient pas encore. Ils disent que ce sont ceux qui ne boivent pas de Sodabi qui sont victimes de cela », témoigne Valentin Houngnon, chef de l'arrondissement d'Adakplamè. La première autorité d'Adakplamè ajoute également que les habitants de la localité estiment que ceux

qui sont touchés par la covid-19 à Cotonou le sont « parce qu'ils ne prennent pas de piments ».

Des opérations de sensibilisation

A l'entrée des édifices publics notamment les arrondissements et les commissariats de la commune Kétou, il est imposé le lavage systématique des mains. Selon Gualbert Lalèyè Fatshola Ademonla, élu local et président du Comité de sensibilisation du coronavirus à Kétou, un arrêté communal a été pris par la première autorité de la ville depuis l'apparition de cette pandémie. « Chaque arrondissement va mettre sur pied son comité de lutte. A toutes les occasions, la mairesse prend la parole pour sensibiliser sur le covid-19, même lors du lancement des travaux de reconstruction du Musée Akaba Idéna », signale-t-il.

Pour l'actuelle maire de Kétou, Lucie Sèssinou, le coronavirus sévit dans la ville, mais parce qu'« il n'y a pas eu encore de décès, les gens continuent de vivre comme si de rien n'était ». A la mi-juillet 2020, signale-t-elle, la commune de Kétou a enregistré 20 cas confirmés de Coronavirus. « Nous avons mis en place des comités et des gongonneurs à contribution pour sensibiliser quartier par quartier, village par village, les communautés pour les convaincre, les conscientiser que le mal existe dans la ville », détaille la mairesse. « En ce qui concerne la sensibilisation que les autorités sont en train de faire, nous n'allons pas nous lasser », insiste-t-elle.

Difficile répression

Si à Cotonou, la police républicaine s'acharne à réprimander les citoyens récalcitrants ne respectant pas les gestes barrières

imposés par les autorités sanitaires, cela reste une équation difficile en milieu rural.

Selon un policier de l'arrondissement d'Adakplamè, la réprimande des villageois qui ne respectent pas les mesures barrières contre le coronavirus constitue un point d'achoppement entre habitants et forces de l'ordre. « La nature humaine, c'est la difficulté à se conformer aux nouvelles habitudes. Ils vont comprendre progressivement », fait-il remarquer. « C'est plus difficile en milieu rural parce que les gens sont analphabètes ou demi lettrés, le courant passe donc difficilement. Nous nous attelons à faire respecter les mesures sanitaires imposées par les autorités », renchérit-il.

Après les campagnes de sensibilisation, le chef d'arrondissement d'Adakplamè renseigne que le conseil communal a décidé de passer à la vitesse supérieure. « Une opération de réprimande contre le non port de masque et le non-respect des gestes barrières est prévue dans les prochains jours », informe le chef d'arrondissement.

LES CINQ VISAGES DE TANGUIETA

PARC PENDJARI AU BÉNIN : LE TOURISME TOUJOURS GROGGY UN AN APRÈS L'ASSASSINAT DE FIACRE GBEDJI

L'assassinat, en mai 2019, du Béninois Fiacre Gbédji et l'enlèvement des deux touristes français qu'il guidait dans le parc de la Pendjari ont porté un coup dur au Bénin. Un an après cet évènement dramatique, la sécurité à Tanguiéta a été renforcée mais le tourisme dans la région est presque «à terre», menaçant dangereusement la survie de certains acteurs. Enquête.



Baisse de visites de touristes au pacs national de la Pendjari à Tanguiéta

Par **Yao Hervé Kingbêwé**

Tanguiéta, parc de la Pendjari. Mardi 7 juillet 2020. Le temps est particulièrement beau en cette saison pluvieuse où les pluies se font paradoxalement rares. L'après-midi est ensoleillé. Un temps pour le safari. Mais ce n'est pas la grande ambiance dans le parc national de la Pendjari. La

réserve de biosphère de près de 5000 km² attire moins les touristes depuis l'enlèvement d'un couple français et de leur guide béninois, Fiacre Gbédji, le 1^{er} mai 2019.

Les deux Français en voyage de noces ont été libérés lors d'une opération de l'armée française au Burkina-Faso. Mais le guide béninois a été retrouvé mort dans le parc. Son corps sans vie, méconnaissable, a été identifié par les autorités béninoises le 5 mai.

« Un peu de panique »

L'acte terroriste du 1^{er} mai 2019 est une première au Bénin. Avant ce jour, le Bénin n'avait jamais enregistré d'incursion djihadiste sur son territoire. Le drame a créé une grande émotion dans le parc national. « C'est un évènement très douloureux pour nous parce que Fiacre était l'un de nos meilleurs guides », confie Jean Yves Koumpogue, directeur par intérim du parc de la Pendjari, la gorge un peu nouée. « C'est d'ailleurs parce qu'il était très respectueux des règles qu'on s'en est très vite aperçu », apprend le patron du parc de la Pendjari.

Dans le parc, le safari n'est pas autorisé après 19 heures. « A 19 heures 15 minutes, on a constaté qu'il n'avait pas garé. Aussitôt, on a lancé une alerte. Nous avions à l'époque deux avions. Mais vu l'heure, nous ne pouvions plus voler. Nous avons fait des recherches avec les équipes terrestres, les rangers, mais cela n'avait rien donné. C'est le lendemain qu'on a réussi à trouver le corps du guide. C'était très malheureux pour nous », relate Jean Yves Koumpogue.

A Tanguiéta, ville d'entrée du parc au nord-ouest du Bénin, à 2 heures de route de la réserve, l'attaque djihadiste a semé «

un peu de panique ». Même si « cela n'a pas trop stressé les populations qui ont vécu

« **Aujourd'hui, quand on a un client, on se pose des questions** »

cela comme un film », comme l'a laissé entendre le maire de Tanguiéta, il y a tout de même une certaine méfiance à l'égard des inconnus. Les guides touristiques sont notamment très méfiants.

« Aujourd'hui, quand on a un client, on se pose des questions », confie Sanni Abdou Razack, guide dans le parc de la Pendjari, visiblement encore sous le choc de la terrible disparition de son « ami » et « frère ».

Un an après le drame, les guides touristiques craignent-ils pour leur sécurité dans le parc de la Pendjari ? « On n'a pas peur », répond Sanni Abdou Razack. « Moi, je n'ai pas peur quand je vais dans le parc », affirme avec assurance Léon Yombolény, un autre guide et accompagnateur.

Dispositif sécuritaire renforcé

S'ils assurent ne point craindre pour leur sécurité dans le parc de la Pendjari, les deux guides expliquent que c'est en raison du dispositif sécuritaire aujourd'hui dans la réserve naturelle. Le dispositif de sécurité dans le parc avant le 1^{er} mai 2019 a été renforcé. Le parc est partiellement militarisé désormais. Une bande de dix kilomètres, de la frontière du Burkina-Faso vers le Sud, informe le directeur par intérim du parc, a été délimitée et confiée à une force mixte composée d'éléments de l'armée béninoise et de rangers qui patrouillent 24 heures sur 24.

« Ce n'est pas possible aujourd'hui pour quelqu'un d'entrer dans le parc et de finir 10 kilomètres. C'est quasiment impossible », commente Jean Yves Koumpogue. Le directeur par intérim du parc fait savoir qu'African Parks, en plus des deux avions dont il disposait, a acquis un hélicoptère pour « des interventions ponctuelles et rapides ».

African Parks a également acquis du matériel, des GPS pour suivre les touristes et leur guide, et des radios pour communiquer avec eux. « En cas de situation, on peut immédiatement alerter », se réjouit le guide Léon Yombolény. Très amer, le guide Sanni Abdou Razack pense que le dispositif de GPS aurait pu être installé avant l'assassinat de Fiacre Gbédji. « Nos autorités vont visiter les parcs ailleurs. Elles voient comment cela se passe. On pouvait mettre ce dispositif-là avant », critique-t-il. « Aujourd'hui, la sécurité est totalement garantie dans le parc », assure Jean Yves Koumpogue. Un peu comme pour dire mieux vaut tard que jamais.

Tanguiéta, un refuge pour les djihadistes ?

Depuis le 1^{er} mai 2019, aucune autre attaque n'a été enregistrée au Bénin. Est-ce à dire que l'enlèvement des touristes est un incident passager ? « Peut-être, peut-être pas », répond Emmanuel Odilon Koukoubou, expert en sécurité internationale et défense. Assistant de recherche au Civic academy for Africa's future (CIAAF), l'expert pense qu'il faut faire très attention. Car, explique-t-il, « le Bénin présente suffisamment de fragilités, de vulnérabilités qui l'exposent à l'insécurité, à des menaces terroristes ». Aussi, ajoute-t-il, « le Bénin aussi peut subir le revers de la lutte contre le terrorisme au Sahel ».

Dans un article qu'il a cosigné avec Dr Expedit Ologou fin juin 2020, Emmanuel Odilon Kouboubou alerte sur le fait que le parc W et son prolongement du parc de la Pendjari pourraient être « le prochain hub du terrorisme sahélien ». Cela, analysent les deux experts, pourrait s'inscrire dans le cadre d'une stratégie d'adaptation des terroristes en période de coronavirus. « Cette hypothèse reste valable même en dehors du temps covidien. Elle peut être le revers de la lutte antiterroriste », écrivent Emmanuel Odilon Kouboubou et Dr Expedit Ologou.

Les deux chercheurs font savoir que cette zone présente les fragilités dont se nourrit le terrorisme. « En plus d'être de vraies cachettes, les parcs présentent même un avantage de survie économique. Ils peuvent servir de terrain de braconnage à des fins alimentaires et de trafic transfrontalier », détaillent-ils.

Il n'y a pas que les experts qui craignent que les villes frontalières entre le Bénin, le Burkina-Faso et le Niger deviennent une arrière-cour pour les djihadistes. Une autorité communale de Tanguiéta a confié à Banouto que des incursions de personnes suspectes sont souvent enregistrées dans la ville.

« Tanguiéta n'est pas une ville si exposée »

Selon les informations de Banouto, des hommes armés ont été abattus dans la réserve à la mi-juin 2020. Début juillet, sept personnes ont été tuées dans le parc, côté burkinabé. Outre ces cas, les forces de défense et de sécurité ont procédé à des arrestations dans le parc. « On ne sait pas si ce sont des tentatives de djihadistes mais toujours est-il qu'on a pris des gens qui ont tenté d'infiltrer la bande des 10 kilomètres », a expliqué le directeur du parc.

Interrogés sur la situation sécuritaire de la ville, les responsables de la sécurité n'ont pas souhaité faire des commentaires. Ni les commissaires de la ville, ni les responsables du camp militaire ne se sont prononcés. Mais une source sécuritaire a assuré à Banouto qu'il n'y a pas d'inquiétude à se faire quant à la sécurité dans la commune de Tanguiéta et dans le parc de la Pendjari. « Si c'est pour la sécurité, elle est garantie », a-t-elle déclaré. Selon elle, « Tanguiéta n'est pas une ville si exposée ».

Parlant de la sécurité dans le parc, notre source fait savoir que la frontière béninoise est sécurisée à l'intérieur du parc. « Le problème, indique la source sécuritaire, c'est que de l'autre côté du Burkina-Faso, il n'y a pas d'éléments ». L'autre difficulté dans la zone, apprend notre informateur, c'est que la bande de Koualou-Koulou disputée entre le Bénin et le Burkina-Faso n'est contrôlée par aucune unité.

Pour protéger les personnes et les biens dans la commune de Tanguiéta, des réflexions se mènent, notamment au niveau du conseil communal. Selon le maire, des réflexions sont en cours pour la dynamisation des comités locaux de sécurité. L'autorité communale projette également de faire tenir au niveau de chaque arrondissement un « registre des nouveaux résidents ». Ceci, explique le maire, pour « enregistrer les personnes qui ne sont pas de passage et qui veulent résider pour un certain temps, à partir de quinze jours, un mois ».

Tourisme groggy

L'attaque dans le parc de la Pendjari n'a pas fait que montrer que le Bénin n'est pas à l'abri des actes terroristes. L'enlèvement des deux touristes et l'assassinat de leur guide

a porté un gros coup à l'activité touristique dans la région. Le parc a été classé, les minutes qui ont suivies l'attaque, zone rouge par la France et déconseillé aux touristes. « Beaucoup de touristes ont aussitôt annulé », informe le directeur du parc. Les Français étant les visiteurs les plus nombreux. L'activité touristique qui connaissait de beaux jours, notamment après la prise en main de la gestion du parc de la Pendjari par African Parks (APN), a connu une chute vertigineuse.

Les visites dans le parc sont quasiment rares, à l'exception de quelques visiteurs venant d'outre-mer, des expatriés sur le territoire et des Béninois, les plus nombreux aujourd'hui selon le directeur du parc. Toute chose qui a affecté plusieurs secteurs et corps de métier dont les guides touristiques. Nombreux sont les guides qui ont vu leurs chiffres d'affaires réduits à néant.

« Avant, ça marchait un peu. On ne manquait pas pour nous. Par semaine, je pouvais aller au moins trois fois dans le parc avec des clients. Maintenant, rien, zéro », se lamente Léon Yombolény.

« Notre activité est totalement par terre », confie Sanni Abdou Razack dont la dernière visite dans le parc remonte à juillet 2019.

Les restaurateurs et hébergeurs ne sont pas épargnés par les impacts de l'attaque. « Depuis le triste évènement, on n'a pas retrouvé l'équilibre jusqu'à maintenant », révèle Charles Estève, promoteur d'un hôtel très connu et d'un supermarché à Tanguiéta. L'homme d'affaires apprend que le triste évènement l'a mis dans un « gouffre », et la crise sanitaire née de la pandémie du coronavirus a empiré la situation. «

On est presque à genoux. Deux évènements malheureux coup sur coup », dévoile-t-il avouant que ses chambres sont restées vides des mois sans un seul client.

A la mairie, on se plaint également de recettes en baisse. « Vous savez, le parc national de la Pendjari, c'est une importante source de revenus que ce soit pour les hébergeurs, les marchands de boissons ou encore les transporteurs. C'est vraiment un secteur important pour nos populations et pour les recettes que nous (la mairie ndlr) mobilisons, et même pour l'Etat », fait savoir le maire.

Les conséquences de ce triste évènement au plan économique sont énormes. Notamment sur le tourisme dans la région qui, un an après, semble toujours groggy. Et avec lui, ses acteurs dont certains sont dangereusement menacés.

Mais cette période marquée par une baisse des activités touristiques a tout de même permis à APN de procéder à des aménagements pour permettre aux animaux d'être un peu partout. Et « aujourd'hui, assure le directeur du parc, on voit facilement les animaux et en grand nombre. Vous voyez des buffles avec des effectifs de 300-400, vous voyez des éléphants avec des effectifs de 30, vous pouvez voir plusieurs familles d'éléphants. Les lions, c'est assez facile de les voir. Le léopard, le guépard... Quand le Covid-19 sera passé et le rouge sera levé, les touristes seront très joyeux de découvrir le parc national de la Pendjari.»

ACCÈS À L'EAU AU BÉNIN: QUAND SE LAVER DEVIENT UN LUXE À TANGUIÉTA

Commune du département de l'Atacora considéré comme le château d'eau du Bénin, Tanguiéta manque cruellement de la source de vie. Dans cette localité frontalière du Togo et à quelques kilomètres du Burkina-Faso, la nappe phréatique s'assèche régulièrement. Se procurer le liquide précieux, notamment en saison sèche, est depuis des décennies pour de nombreux habitants, un véritable chemin de croix.



Avoir de l'eau à Sangou...

Par **Yao Hervé Kingbêwé**

Sangou, arrondissement de Tanongou à Tanguiéta. Il est 12 heures ce mardi 7 juillet 2020. A l'entrée du bourg entouré par l'Atacora, chaîne de montagnes boisée, à quelques mètres de l'école primaire, sept enfants s'affairent à la pompe à motricité humaine. L'un d'eux, une fillette d'à peine dix ans,

robe bleue marine délavée par l'usure, actionne, à l'aide de son pied droit, la pédale de la pompe, pour faire couler l'eau dans sa bassine. Les autres, quatre fillettes et un garçon d'âges voisins patientent en attendant leur tour pour remplir leurs récipients.

Près de ce groupe, un bambin de moins de cinq ans, tube orange en main, joue le corps mouillé d'eau. De l'autre côté du village, en allant vers le parc de la Pendjari, à proximité des cases, trois petites filles s'approvisionnent en eau au niveau de la deuxième pompe à motricité humaine. Non loin de là, à quelques mètres de l'arbre à palabre du village, une fillette prend de l'eau dans un puits à grand diamètre d'une trentaine de mètres de profondeur.

Ces scènes ordinaires sont bien rares à Sangou. Le village connaît d'énormes problèmes d'accès à l'eau. « Il n'y a pas l'eau. Si ce n'est pas le temps de la pluie maintenant, il n'y a pas d'eau », se lamente Lamatou, mariée et mère de famille. « Quand vous rendez visite à quelqu'un, c'est l'eau qu'on vous sert en premier. Est-ce qu'on vous en a servie quand vous êtes venus ? On n'a pas d'eau ici », a répondu Issa Nonyanou, chef du village quand on lui a demandé de nous parler des difficultés d'accès à l'eau.

Chemin de croix

Le village compte cinq puits. « En saison sèche, explique le chef du village, les puits s'assèchent ». Seul un puits, selon les habitants, contient de l'eau toute l'année. Mais pas en quantité suffisante. « Quand on puise un peu, il faut attendre des heures avant de pouvoir y trouver encore de l'eau », expliquent un groupe de femmes. Des deux pompes à motricité humaine

inaugurées en 1991 et 2006, la plus récente s'assèche régulièrement. Conséquence : se procurer l'eau est pour les femmes un véritable combat.

« Chaque matin, les femmes finissent par des coups de poing » à la recherche d'eau pour les besoins de leurs familles, fait savoir le chef du village.

Pour une bonne répartition de cette importante ressource très rare dans le village, les femmes ont été organisées. « A la queue leu leu, à tour de rôle, et par petits groupes, explique le chef du village, les femmes vont chercher chacune une bassine ». Selon Issa Nonyanou, il est interdit à une femme de puiser deux bassines à la fois en saison sèche. Pour avoir une quantité d'eau suffisante pour leurs familles, les femmes font plusieurs tours et passent plusieurs heures.

De nombreuses familles sont obligées d'aller chercher l'eau à Tanongou, à plusieurs kilomètres. « Des gens vont chercher l'eau à moto et reviennent vendre le bidon de 25 litres à 150 francs CFA », confie le chef du village. Un véritable calvaire pour Lamatou. La jeune mère de famille, en raison des difficultés d'accès à l'eau, a songé quitter son foyer et partir dans un village où la ressource est disponible. Les hommes du village se plaignent de l'indisponibilité de leurs épouses à satisfaire leur libido. « Souvent tu te réveilles la nuit et ta femme n'est pas là, à cause de l'eau. Est-ce que vous avez vu des femmes enceintes à votre arrivée ? Pendant la saison sèche, elles sont tout le temps dehors pour chercher de l'eau », se plaint l'un d'eux, notre interprète circonstanciel.

Eau « pourrie »

Outre la question de disponibilité, la qualité de l'eau est également un souci pour les populations. Si pendant la saison pluvieuse, les habitants peuvent consommer une eau plus ou moins limpide comme constaté, ce n'est pas le cas l'autre saison. « Quand vous voyez l'eau que les gens puisent en décembre, même un cochon ne peut pas se laver dedans », indique Fousseni Barè, un retraité dont l'épouse est originaire de Sangou. L'ex-agent de l'Etat assure que c'est une eau « rouge », « pourrie ». « Quand tu vois l'eau, tu comprends que c'est la maladie », appuie notre interprète ajoutant que la population sans solution se résigne à la consommer ainsi. « Qu'est-ce qu'on peut faire ? ».

La qualité de l'eau consommée est souvent à l'origine des problèmes de santé. « Il y a souvent des diarrhées, un peu partout », apprend le jeune paysan dans le rôle d'interprète. Les maladies de la peau, en raison de l'indisponibilité de l'eau, ne sont pas loin. Notamment chez les enfants. Car, explique le chef du village, seuls les enfants chanceux peuvent faire leur toilette en saison sèche. Et cette triste situation, apprend Issa Nonyanou, dure depuis la création du village où il a vu le jour il y a plus de cinq décennies. Elle s'est aggravée au fil des ans avec l'augmentation de la population et le tarissement de la première source d'approvisionnement en eau située au pied de la montagne.

« Sangou est encore mieux »

Le problème d'accès à l'eau n'est pas propre qu'au village de Sangou. « C'est tout Tanguiéta qui a un problème d'eau. Honnêtement, on souffre », révèle Fousseni Barè. Selon la

première autorité de la commune, le problème d'accès à l'eau est plus criard dans d'autres contrées de la commune. « Sangou se plaint, mais Sangou est encore mieux », assure le maire de Tanguiéta, El

« Souvent tu te réveilles la nuit et ta femme n'est pas là, à cause de l'eau. Est-ce que vous avez vu des femmes enceintes à votre arrivée ? Pendant la saison sèche, elles sont tout le temps dehors pour chercher de l'eau »

Hadj Boukari Zakari. L'autorité communale explique que dans l'arrondissement de Cotiakou, il n'y a pas de points d'eau. L'eau que consomment les populations, apprend le maire, est drainée depuis une source située à des dizaines de kilomètres. Et quand le système a un petit problème, l'arrondissement est sans eau.

Dans l'arrondissement central, la question de la disponibilité de l'eau se pose également. « Les gens se lèvent à une heure (1h) du matin, ils ne trouvent pas l'eau », informe le retraité Barè Boukari. « Même l'eau de la SONEB (Société nationale des eaux du Bénin ndlr) n'est pas facile à obtenir », fait savoir le maire. « Du robinet (de la SONEB ndlr), commente un habitant, c'est souvent du vent qu'on paie ».

Les forages réalisés par le conseil communal pour réduire un tant soit peu la souffrance des populations, sont loin de satisfaire. « Des fois, il n'y a pas d'eau, dans les forages que la mairie a essayés d'installer un peu partout », reconnaît El Hadj Boukari Zakari qui explique que ce sont des particuliers, propriétaires de forage qui aident les habitants en commercialisant l'eau. Chez ces particuliers, selon les habitants, deux bidons d'eau de 25 litres sont commercialisés à 25 francs CFA. « La commercialisation de l'eau est, en principe interdite. Mais l'Etat ne peut rien parce que le besoin est là », se résigne le maire.

« Gros problème »

Traversée par un climat soudano-sahélien, Tanguiéta est arrosée pendant une moitié de l'année et frappée par la sécheresse le reste du temps. La commune reçoit en moyenne entre 800 et 1100 mm³ d'eau par an. Avec cette quantité et les cours d'eau en plus des chutes de Tanongou et de Tanguiéta, la commune qui comptait près de 75 000 âmes selon le dernier recensement de la population en 2013 devrait souffrir moins pour les questions d'eau.

« Mais le gros problème, c'est l'assèchement de la nappe phréatique », croit savoir le maire qui souligne que même le forage de la SONEB manque quelques fois d'eau en pleine saison des pluies. « Avec les pluies, les gens peuvent avoir un peu d'eau à l'intérieur des puits. Mais je vous dis, à partir de novembre-décembre, tous ces puits-là tarissent, presque. Et avec le changement climatique, c'est compliqué », explique la première autorité de la commune.

L'autre problème identifié par l'autorité communale, c'est la gestion de la ressource eau. « Nous gérons mal cette ressource. Vous voyez, le Burkina-Faso a moins d'eau que nous. Mais ils savent comment retenir l'eau pour qu'elle soit bien gérée sur toute l'année. Il faut que l'Etat pense à cela. Qu'on ne laisse

« Quand vous voyez l'eau que les gens puisent en décembre, même un cochon ne peut pas se laver dedans » pas le peu d'eau qui tombe ici, au nord aller au Sud », détaille le maire qui trouve ironique que le département

de l'Atacora, au nord-ouest du Bénin soit considéré comme le château d'eau du pays alors que les communes de cette partie du territoire souffrent le plus du manque d'eau.

L'autorité accuse également les hommes politiques d'accentuer le problème et d'amplifier la souffrance des populations.

« Car, soutient le maire, nous avons mis la politique dedans. On attend toujours quand il y a élection pour commencer par réparer les pompes, par faire les forages ». L'ensablement de certains cours suite à l'installation de champs et de maisons dans les bassins n'est pas sans conséquence sur la disponibilité de l'eau, pense également le maire.

« C'est un rôle que l'Etat doit jouer »

Au niveau du conseil communal, assure El Hadj Boukari Zakari qui a pris les commandes de Tanguiéta début juin 2020, des réflexions sont en cours pour tenter d'apporter des réponses à la question. Mais l'autorité communale est convaincue que la problématique de l'accès des populations à l'eau est une préoccupation nationale qui dépasse les compétences des communes.

La disponibilité d'eau potable en tout temps et en tout lieu, « c'est un rôle que l'Etat doit jouer », estime le maire de Tanguiéta qui pense que l'Etat béninois a conscience du problème et des enjeux. « Ce n'est pas pour rien que les autorités actuelles ont créé l'agence nationale d'approvisionnement en eau potable en milieu rural », croit savoir le maire.

Le gouvernement béninois ambitionne d'offrir l'eau potable à l'ensemble de la population à l'horizon 2021. L'agence nationale d'approvisionnement en eau potable en milieu rural a été créée en 2019 en vue de la mise en œuvre de cette politique. L'agence a pour mission d'assurer, en plus de la maîtrise d'ouvrage, la gestion durable du patrimoine

hydraulique relevant de sa mission. Ceci, à travers un partenariat public-privé.

Selon le maire, contact est pris avec l'agence pour lui faire part des difficultés en matière d'accès à l'eau dans la commune de Tanguiéta. Reste donc à la population à croiser les doigts pour que l'agence fasse diligence dans le traitement de ces difficultés et que les solutions appropriées soient apportées. Cela, afin que les populations de Tanguiéta vivent. Ne dit-on pas que l'eau, c'est la vie ?

TANGUIÉTA : LE NÉRÉ BÉNINOIS, UNE FILIÈRE BALBUTIANTE

Située au nord-ouest du Bénin et entourée des montagnes de la chaîne de l'Atacora, la commune de Tanguiéta est frontalière avec le Togo et le Burkina Faso. Outre son marché central qui s'anime tous les lundis, elle dispose de petits marchés dans ses autres arrondissements. Parmi les produits vivriers qu'on y trouve, les plus prisés, notamment par les Burkinabè sont les graines de néré. Malgré le business interne autour de ce produit, il est encore difficile de parler de « filière néré » à Tanguiéta.



Le néré attend de devenir une véritable filière

Par **Falilatou Titi**

Graines de néré, maïs, riz, haricot, arachide, autres produits vivriers, friperies, pagnes. Ce sont des produits qu'on trouve au marché central de Tanguiéta, dans le département

de l'Atacora, au nord-ouest du Bénin. Comme tous les lundis, chaque commerçant (des femmes en majorité) étale sa marchandise et attend ses clients. Dans ce marché, la plupart des vendeuses de produits vivriers restent soit au soleil, soit à l'ombre d'un arbre. Selon elles, dans les boutiques ou sous les hangars, peu de personnes verraient leurs marchandises. En dehors des autochtones, les usagers de ce marché viennent du Burkina Faso, du Togo ainsi que d'autres communes de l'Atacora : Cobly, Matéri, Boukoubé, Toucountouna et Natitingou.

Parmi les céréales vendues dans le marché, les plus prisées, notamment par des clients venus du Burkina Faso, sont les graines de néré. Samira est l'une des revendeuses de ce produit qui sert à fabriquer de la moutarde africaine. Le lundi 6 juillet 2020, déjà à 11 heures, le soleil était au zénith et le marché, bien animé.

A quelques dix (10) mètres de la route principale de la ville, bébé au dos, Samira, assise à côté de ses marchandises étalées au soleil, attendait ses gros clients pour revendre ses graines de néré. « Ce sont des Burkinabè et des sudistes qui viennent acheter. Ils viennent régulièrement. Quand ils trouvent beaucoup ils s'en vont, sinon ils attendent et font le tour des villages pour en acheter davantage », renseigne la mère de famille qui revend les graines de néré depuis 3 ans. Samira se rend dans les villages environnants tels que Dantéga, Dassari, Ndahonta pour acheter ces graines prisées et d'autres produits vivriers. A défaut, elle achète chez les villageois qui viennent en grand nombre au marché de Tanguiéta avec des produits vivriers en tricycles tous les lundis. Acheté à 1000 FCFA en brousse ou à 1 100 FCFA dans le marché, le « Pom » (bol de près de 3 kg utilisé pour mesurer les produits vivriers

dans certains marchés du nord Bénin) de graines de néré est revendu par Samira et ses paires à 1 200 FCFA.

Après plus de 10 minutes de marche, à l'intérieur du marché, se trouve Alimatou. Bol en main, elle est assise sur un tabouret, guettant l'arrivée des tricycles. Il est déjà midi et la commerçante n'a pas encore rempli son sac de 50 kg qu'elle doit céder deux heures plus tard à son client favori. Après avoir fait le tour des petits marchés des villages, elle avait pu acheter une bonne quantité de graines de néré et voulait compléter avant de revendre à son client burkinabé.

Américain, le Burkinabé

Burkinabé d'origine, Américain est installé depuis 15 ans à Tanguiéta. L'homme de la soixantaine fait dans le commerce de graines de néré. Pom, corde et sacs de 50 kg en mains, il sillonne les coins de vente de graines de néré dans le marché central. Debout à côté des sacs déjà remplis, Américain règle la facture de son dernier achat avant notre arrivée. Le grossiste dit acheter les graines de néré à 55 000 FCFA le sac, soit 1 100 FCFA le bol qu'il revend plus tard au « bon prix de 2000 ». Il justifie l'écart entre le prix d'achat et le prix de vente par le coût du transport (pousse-pousse) du marché pour son domicile et l'achat des sacs et d'autres accessoires. Ses clients, apprend-il, viennent de Cotonou et du Burkina Faso.

Pour Américain, comme les graines de néré servent seulement à fabriquer de la moutarde, si elles ne sont pas exportées, les Béninois ne pourront pas tout consommer. « Au Burkina Faso, les gens consomment beaucoup la moutarde », renseigne-t-il. L'homme pense que les échanges commerciaux entre son pays et le Bénin, notamment au niveau de cette

commune frontalière, sont d'une grande importance. « S'il y a manque de maïs ou de haricot dans ce marché, les Burkinabè vont en apporter. De même, lorsque les Burkinabè manquent de quelque chose, ils viennent au Bénin. C'est l'avantage de la frontière », lance Américain. Il ajoute tout souriant que travailler à Tanguiéta « n'est pas mal ».

Mais, regrette-t-il, la fermeture des frontières en raison de la Covid-19, est devenue un obstacle pour ces échanges. « Le lundi passé (29 juin, Ndlr), celui qui doit venir acheter ici, n'a pas pu parce que la frontière est fermée. Comme on ne peut pas traverser, il y a encore 200 sacs stockés ici », se lamente Américain. De ses 15 ans de vie à Tanguiéta, il apprend que l'activité la plus exercée par les populations est le commerce. « Du coup, quand la frontière est fermée, les gens souffrent », se désole le commerçant. A l'en croire, les revendeuses de graines de néré qui ont fait des prêts « étaient en larmes » à cause de la fermeture de la frontière entre le Bénin et le Burkina Faso. « La quantité de graines de néré qui va vers le Burkina Faso est plus grande que celle qui va au sud du Bénin », fait savoir Fousséni Issa, Chef division de la régie des recettes et des affaires marchandes à la mairie de Tanguiéta.

La mairie « se contente de collecter les taxes »

Tous les jours de marché, des agents de la mairie de Tanguiéta, collectent 100 FCFA auprès des commerçants comme droit de place. Pour ce qui est de l'exportation des produits tels que les graines de néré, l'igname, le karité, le charbon ou encore le bois, la mairie perçoit la Taxe de développement locale (TDL). Selon Fousséni Issa, la TDL est perçue en collaboration avec les services des impôts. Cette taxe indique-t-il, est la même sur les produits d'exportation, quelle que soit la destination.

« Quand vous laissez le camion s'échapper, la commune voisine, collecte la TDL », précise-t-il. C'est pourquoi, confie le responsable, au niveau de la commune, des personnes sont commises pour alerter à

tout moment, lorsqu'elles voient un camion stationner pour charger.

« Les ressources générées ne sont pas à la hauteur des attentes des populations alors que beaucoup de charges sont imputées aux ressources propres de la commune », déclare le maire, se prononçant sur les recettes réalisées grâce aux marchés de la commune.

La commercialisation des graines de néré semble être l'activité phare des femmes de Tanguiéta. Mais jusque-là, il est encore difficile de parler de filière. « On se contente de collecter les taxes », déclare le Chef division de la régie des recettes et des affaires marchandes de la commune. « Chaque pays a ses lois et sa réalité. Si on dit que le néré ne doit pas aller au Burkina Faso, on est en train d'enfreindre les textes communautaires », souligne El-Hadj Boukari Zakari, Maire de Tanguiéta, parlant des directives de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Selon lui, la commercialisation du néré est une vieille activité qui n'est pas encore maîtrisée. Les produits vivriers destinés à l'exportation, regrette le maire, viennent rarement sur le marché local. « Ils (les commerçants étrangers, Ndlr) vont directement dans les villages. Leurs représentants savent où trouver les produits et proposent de meilleurs prix aux paysans », renseigne l'autorité.

Pour le maire, il est difficile de développer le secteur parce que la production de la moutarde est une activité reléguée au dernier plan. « Aucun projet de microfinance ne finance la transformation de graines de néré », fait-il remarquer. El-Hadj

Boukari Zakari aurait voulu que la production de la moutarde soit une activité industrielle.

Pas négligeables mais insuffisantes

Au Burkina Faso, apprend le maire, les gens consomment la moutarde plus qu'au Bénin. « Ils ont une sauce qu'on appelle "soubala", faite à base de moutarde », précise l'autorité. Selon ses dires, ce n'est qu'à travers les taxes que la mairie essaye de faire quelques recettes sur cette activité.

« Les ressources générées ne sont pas à la hauteur des attentes des populations alors que beaucoup de charges sont imputées aux ressources propres de la commune », déclare le maire, se prononçant sur les recettes réalisées grâce aux marchés de la commune.

Selon lui, dans toutes les communes du Bénin, « la mobilisation des ressources propres est un problème sérieux » parce que les recettes sont parfois « insignifiantes », surtout dans les communes reculées. A Tanguiéta, fait-il savoir, il y a deux grands marchés. « Ce que nous mobilisons comme ressources n'est pas négligeable. Mais elles ne suffisent pas pour couvrir les charges », soutient le maire.

L'autorité, relève aussi les difficultés liées à la mobilisation de ces ressources. Le maire évoque entre autres la réticence des populations qui n'est rien d'autre qu'une résultante du comportement des élus. Aujourd'hui, le défi selon lui, est de rassurer les populations que les impôts prélevés serviront à l'amélioration de leurs conditions de vie. « Il faudra sensibiliser pour en arriver à un taux de mobilisation acceptable parce qu'on est encore à 25 ou 30% », préconise-t-il.

FISTULE OBSTÉTRICALE AU BÉNIN : SUR LES TRACES D'UNE HISTOIRE DE RÉPARATION DES FEMMES À TANGUIÉTA

Considérée comme la maladie de la honte dans plusieurs pays africains, la fistule obstétricale affecte plusieurs femmes dans les pays en voie de développement. Au Bénin, après des années de détresse, certaines d'entre elles ont retrouvé le sourire grâce à une réparation mais d'autres souffrent encore en silence.



Frère Florent Priuli se dédie à la réparation des femmes atteintes de fistule obstétricale depuis plus de 30 ans

Par **Falilatou Titi**

Koutéla a 33 ans. Originaire de Niamtougou, région située au nord du Togo, elle porte une fistule obstétricale depuis quatre

ans. La fistule obstétricale est une maladie qui survient à la suite d'une grossesse compliquée. Perforation entre le vagin et la vessie ou le rectum, due à un arrêt prolongé du

travail en l'absence de soins obstétricaux, elle provoque une fuite d'urine et/ou de matières fécales par le vagin et entraîne à long terme des problèmes de sante chroniques.

Les femmes qui en souffrent sont souvent condamnées à la dépression, à l'isolement social et à une aggravation de la pauvreté. Les yeux larmoyants, Koutéla partage son histoire qui a commencé après l'accouchement de son quatrième enfant, qui n'a d'ailleurs pas survécu comme les deux précédents.

«C'est à cause de la fistule qu'aujourd'hui je ne marche pas bien (allusion à son handicap moteur, Ndlr) », confie-t-elle. Lors d'une consultation prénatale pendant sa grossesse, poursuit-elle, les médecins lui avaient prescrit des examens. Mais cette exigence des spécialistes va rencontrer le refus de son époux qui estime que sa première femme n'a jamais suivi de soin avant un quelconque accouchement. « Il a dit qu'on va faire des cérémonies pour que je n'ai pas de complications à l'accouchement.»

La future mère ignorait que cette décision lui serait fatale. Lorsque Koutéla est entrée en travail, elle a dû passer trois jours à la maison avant d'être conduite à l'hôpital. Une fois à l'hôpital, le personnel de santé réussit à la faire accoucher. Mais d'un fœtus mort, laissant une lésion à la vessie de sa mère qui, perdait l'urine jours et nuits. Elle sera abandonnée quelques jours plus tard par son mari, qui a prétexté de l'achat de nourriture pour disparaître. «Il m'a laissé seule à l'hôpital. J'ai dû appeler ma petite sœur », se souvient Koutéla, toute triste. Elle ne savait à quel saint se vouer. Son mal ne lui permettait pas de tenir son commerce de Tchoukoutou (boisson locale fabriquée à base de sorgho, Ndlr) et de fromage de soja.

Malgré deux interventions chirurgicales dans son pays, Koutéla n'a pas eu gain de cause. Entre rejet, angoisse, tristesse et désespoir, elle porte sa croix jusqu'à entendre parler de l'hôpital Saint-Jean de Dieu de Tanguiéta au nord-ouest du Bénin.

Dans ce centre de référence dans le traitement de plusieurs maladies, les Dr Charles-Henry Rochat, urologue international d'origine Suisse et Dr Florent Priuli, opèrent près de 100 femmes par an, de la fistule obstétricale. Malheureusement lors de la mission de mars 2020, après une troisième intervention, les spécialistes n'ont pu réparer la vessie de Koutéla. Après cette opération il faudra attendre six mois avant de tenter une nouvelle intervention.

Selon le Frère Florent Priuli, Directeur de l'hôpital, la prochaine mission est prévue pour 2021. « Mes parents sont pauvres, mon père est vieux et aveugle, si je rentre, personne ne peut prendre soin de moi », se lamente la patiente, désormais sous-tutelle des Sœurs de l'annonciation de Bobo-Dioulasso (SAB) à Tanguiéta. « Aujourd'hui, ce qui me préoccupe, c'est l'évolution normale de mon fils aîné à l'école. S'il grandit, il va me donner les enfants que j'ai perdus », souhaite-t-elle, espérant apprendre la layette après sa guérison. Les femmes victimes de cette maladie sont nombreuses et chacune d'elles a son histoire.

Embarquée depuis ses 17 ans, Nèkima...

A 17 ans, Nèkima s'est retrouvée au Nigéria avec un mari qu'elle n'a pas choisi. Son supposé voyage de Tanongou, un arrondissement de Tanguiéta, pour Perma, un arrondissement de Natitingou, s'est avéré être un mariage forcé. « Lorsque

j'étais ici, il m'a menti qu'il veut m'emmener chez mon oncle à Perma », raconte la jeune femme qui a aujourd'hui 23 ans. Analphabète et ne connaissant personne dans ce pays, elle n'avait d'autres choix que de rester avec son mari devenu son bourreau. « Tous les jours il me frappe parce que je refuse de dormir avec lui », poursuit-elle.

Suite à la médiation des voisins, apprend Nèkima, son mari a « un peu changé ». Installé plus tard dans la brousse pour les travaux champêtres, le mari de la jeune fille remît ses habits d'antan. Retour aux bastonnades et autres types de maltraitance. Quelques mois plus tard, elle tombe enceinte. « Le jour de l'accouchement, l'enfant a refusé de sortir. Mon mari voulait que j'accouche à la maison. » Les douleurs avaient commencé à 15 heures. Mais la jeune femme a dû attendre jusqu'à la tombée de la nuit pour se retrouver dans un hôpital béninois à Firou dans la commune de Kérou, département de l'Atacora. « La tête du bébé est sorti mais les épaules ne sont pas sorties. La sage-femme a tout fait en vain. Finalement le bébé est venu rester au niveau de ma poitrine », se souvient-elle encore.

Malgré des heures de marche suivies d'un vertige, le bébé n'a fait aucun signe. « Je suis restée à genoux jusqu'au lendemain matin mais rien. » Face à cette complication, direction hôpital de Kérou centre. Les perfusions et tous les efforts du personnel soignant n'ont servi à rien non plus. « Aux environs de 10 heures, j'ai commencé à vomir du sang. C'est ainsi qu'ils ont appelé une ambulance pour me conduire à l'hôpital de Banikoara, où j'ai été opérée pour faire sortir le bébé qui était déjà mort », raconte Nèkima, qui lutte pour retenir ses larmes. Après l'opération, elle a fait 7 jours dans le

coma avant de se réveiller le 8e jour avec des pieds enflés et des douleurs insupportables.

« Quand je suis sortie de l'hôpital, une fois à la maison, j'ai constaté que je perdais l'urine à tout moment. Je sentais des douleurs et je ne pouvais pas dormir.»

Quelques semaines plus tard, elle a été envoyée à l'hôpital Saint-Jean de Dieu où elle a été diagnostiquée porteuse d'une fistule obstétricale. Tout ceci se passait en 2014. Il faudra attendre quatre ans ; l'avènement de la Fondation Claudine Talon pour que la jeune femme retrouve le sourire.

...guérie et orientée, aspire à une vie meilleure

Enregistrée sur la liste des femmes en attente d'être opérées de la fistule obstétricale, Nèkima a été contactée en 2018 par la Fondation Claudine Talon. Elle et d'autres femmes dans le même cas, après des examens à l'hôpital Saint-Jean de Dieu, ont subi des interventions pour la réparation de leurs vessies endommagées.

Malheureusement, cette opération fût un échec pour la jeune femme. Après une deuxième intervention, elle guérit et intègre le centre d'accueil de Biakou. Située à quatre kilomètres de l'hôpital, ce centre a été érigé par la fondation de la première dame du Benin et pilote depuis 2018 le « Projet de réinsertion socio-économique des femmes guéries de la fistule obstétricale ».

Dans ce centre, installé sur un espace du diocèse de Tanguiéta où il y avait déjà des chambres pour les malades à faibles moyens, apprend Florent Priuli, les femmes guéries de la fistule suivent une formation de trois mois pour sortir

avec « un petit métier afin de s'auto-suffire » après cet épisode infernal de leur vie. Membre de la première promotion, Nèkima a appris la couture et la fabrication du savon. « Quand j'ai fini, j'ai pris mon diplôme et on m'a donné des produits à vendre pour mon autonomisation », témoigne-t-elle avec fierté.

Sortie du centre d'accueil en 2018, Nèkima se perfectionne en couture chez sa patronne à Tanguiéta. Mais elle n'y arrive pas encore à cause des intrigues de son désormais ex-mari. « Après mon admission au centre, il était devenu bizarre avec moi et ne venait plus me voir. Mais suite à ma sortie avec de l'argent et des produits à vendre il est revenu vers moi. »

Mise en confiance, elle confie une partie de son commerce à son mari et l'autre à sa mère afin de s'installer à Tanguiéta pour continuer l'apprentissage. Le revenu généré par le commerce des produits divers mis à sa disposition par la Fondation Claudine Talon, devrait lui permettre de financer la suite de sa formation en couture. Mais entre temps, elle perd sa mère et sa vie de couple prend un coup (...)

Orpheline de mère depuis le 1er août 2019, la jeune femme se retrouve sans son petit commerce, sans argent et deux petites sœurs à sa charge. Son oncle propose de la donner en mariage à un vieil homme. Autrement, elle devrait quitter

« Quand je suis sortie de l'hôpital, une fois à la maison, j'ai constaté que je perdais l'urine à tout moment. Je sentais des douleurs et je ne pouvais pas dormir. »

sa maison. Nèkima choisit l'option de partir et la Sœur Thérèse Kélingdibo, coordonnatrice du centre de Biakou, accepte de la garder.

Aujourd'hui, Nèkima dit n'avoir qu'un souci : finir sa formation et ouvrir son atelier. Le sort de ses jeunes sœurs de 15 et 11 ans, restées à Tanongou avec son grand-père déjà fatigué par le poids de l'âge, la préoccupe aussi beaucoup.

Tout a commencé il y a 35 ans

« Je me suis intéressé à ces femmes depuis plus de 35 ans. A l'hôpital de Tanguiéta, c'était assez fréquent de recevoir des femmes qui avaient des problèmes de santé. Elles perdaient l'urine et parfois les selles jours et nuits », raconte Dr Florent Priuli, directeur de l'hôpital Saint-Jean de Dieu de Tanguiéta. C'est ainsi qu'il a commencé, à s'intéresser à la fistule obstétricale.

A l'époque, apprend-t-il, c'était « exceptionnel » de voir une femme porteuse de fistule, à la consultation. « Elles étaient isolées, rejetées, avec aucune possibilité d'accès aux lieux publics tels que les marchés, l'église, les rencontres du village, à cause du fait qu'elles avaient tout le temps le pagne mouillé », explique le Frère Florent.

Venue se faire consulter, poursuit-il, une femme a passé presque toute la journée assise sur sa chaise parce qu'elle avait peur qu'on voit son pagne trempé. Son histoire aura marqué le Dr à jamais.

« C'était sa grossesse. Elle n'avait pas pu accoucher. Elle avait fait tout le travail d'accouchement dans la petite case où résident les esprits des ancêtres pendant six jours, à genoux avec une vieille. Elle avait poussé jusqu'à ce que l'enfant pourri sorte mais en emportant une partie de sa vessie ».

Lors de sa rencontre avec le Dr Priuli, cela faisait deux ans qu'elle perdait l'urine. Quelque mois plus tard, la fistule a

été réparée. Depuis lors, Florent Priuli opère une femme par semaine. Plus d'une dizaine d'années après, le Dr Charles-Henri Rochat, un des plus grands urologues au monde, ayant pris connaissance de ce problème, a décidé d'en faire une priorité.

Selon Dr Priuli, c'est ce spécialiste qui a aidé à faire passer à l'OMS (Organisation mondiale de la santé, Ndlr), la fistule comme une maladie d'intérêt mondial. « Et depuis, il passe son temps à mobiliser des ressources pour nous parce qu'à ces femmes, on demandait 20 000 francs de forfait », explique le directeur de l'hôpital.

Cet argent, fait-il savoir, permet de couvrir les charges des interventions. L'urologue international, poursuit Frère Florent, vient par moment former des médecins locaux pour opérer les cas les plus difficiles. Quatre fois par an, apprend le Dr, des vagues de 35 à 50 femmes sont opérées. Ainsi, précise-t-il, il y a un traitement radical et efficace de près de 100 femmes par an. Alors que certaines attendent d'être opérées, regrette-t-il, plusieurs autres sont encore cachées. « Elles ne veulent pas se montrer parce qu'elles ont honte. On a opéré des femmes qui avaient la fistule depuis plus de 25 ans. A certaines femmes, on a enlevé des caillots comme un œuf d'autruche qui étaient coincés entre le reste de la vessie et le vagin

Venue se faire consulter, poursuit-il, une femme a passé presque toute la journée assise sur sa chaise parce qu'elle avait peur qu'on voit son pagne trempé. Son histoire aura marqué le Dr à jamais.

», souligne Dr Priuli. Selon lui, la grande partie des patientes vient du nord du Bénin (Atacora, Donga), du nord du Togo et du sud du Burkina Faso.

Ces femmes, apprend Sœur Thérèse Kéлиндibo, également infirmière au service de la chirurgie à l'hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguiéta, arrivent « moralement, physiquement, voire spirituellement » affectées. « Elles viennent démoralisées, désespérées et dévastées parce qu'elles se demandent si vraiment elles seront guéries », confie la religieuse qui encourage, assiste et soutient ces femmes en leur donnant de l'affection au Centre d'accueil de Biakou. « Quand on les rassemble, elles se rendent compte qu'elles ne sont pas les seules. Parfois elles voient qu'il y a pire que leur situation. On leur inculque aussi les valeurs de la vie en famille et la joie de vivre malgré tout », ajoute-elle.

La touche de la Fondation Claudine Talon

Après tout le travail de réparation de la fistule, il faut assurer la réinsertion socio-économique des femmes. Avant 2018, ce volet n'était pas pris en compte. Mais grâce à la Fondation Claudine Talon, chaque vague de femmes opérées bénéficie d'un suivi sur une période donnée. « Elles intègrent le centre et trois mois après elles sortent avec un petit métier en mains, avec un peu d'argent », fait savoir le Frère Florent. Selon lui, cette réinsertion leur évite d'être des « pariades » quand elles retournent dans leurs sociétés. « Des gens qui, avant étaient maudits, vont en famille, retrouvent leurs foyers et annoncent la bonne nouvelle », se réjouit-il.

« Le côté réinsertion a commencé le 12 avril 2018 et nous avons déjà libéré huit promotions. Dans chaque promotion il y a au moins une vingtaine, voire 30 ou 35 femmes », apprend Sœur Thérèse Kéлиндibo, coordonnatrice du centre.

Pendant ces trois mois, les femmes sont nourries dans le centre aux frais de la Fondation de la première dame. Elles

sont formées en couture, tissage de pagnes traditionnels, tricotage pour la layette des bébés, fabrication des trousseaux, sacs et colliers à base de perles et fabrication de savon.



La Fondation Claudine Talon apporte sa touche à la réparation des femmes atteintes de fistule obstétricale

Des témoignages rapportés par la religieuse, la réinsertion socio-économique permet aux femmes de reprendre normalement leur vie. « Je suis satisfaite parce qu'elles arrivent vraiment à s'auto-suffire après la réparation », se réjouit la sœur. Rejetées et sans soutien à cause de la maladie, une fois guéries, ces femmes s'empressent de retourner en famille.

« Quand elles repartent, elles sont toutes rayonnantes. Elles sont très contentes et retrouvent leur dignité. Et celles qui retournent guéries, envoient à chaque mission de nouvelles femmes malades », dit la sœur Thérèse avec fierté. Les pagnes tissés et autres articles fabriqués par ces femmes, apprend-elle, sont vendus à un « prix abordable » pour acheter à nouveau, la matière première.

Bon à savoir sur la fistule

Selon le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), la fistule est un problème mondial, mais elle est surtout commune en Afrique. Cet organisme estime à plusieurs millions les cas de fistules obstétricales à travers le monde, dont 50 000 à 100 000 chaque année en Afrique sub-saharienne. Même si les fistules peuvent être également dues à d'autres causes traumatiques dont les complications des mutilations génitales féminines, le jeune âge de la parturiente (future-mère), etc., l'accouchement compliqué en est la principale cause. Depuis 2013, le monde entier célèbre chaque 23 mai, la Journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale. Elle a été instaurée par les Nations Unies pour sensibiliser la société sur la problématique et mobiliser l'appui de la communauté internationale.

Message du Frère Florent aux femmes encore dans l'ombre

« Je veux leur dire d'avoir confiance. Dieu a suscité des âmes, des grands spécialistes, des personnes qui ont pitié de leur maladie et qui ont le don de réussir dans les interventions et en plus on ne leur demande rien. Grâce à Dieu, il y a des bienfaiteurs qui paient à leur place. A elles de se rendre disponibles et de suivre les indications qu'on donne parce que quand elles sont hospitalisées, il y a des traitements à suivre et des conseils donnés pour réussir à faire de sorte que la perte d'urine tarisse pour toujours. Du courage mes chères sœurs qui êtes dans la souffrance. Dieu, par la main des gens généreux peut vous guérir. Croyez-le et mettez toute votre bonne volonté ». Le Dr invite également toutes les femmes à se faire toujours suivre par un médecin pendant la grossesse pour éviter des complications qui pourraient entraîner ce problème qu'est la fistule obstétricale.

COVID-19 AU BÉNIN : COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT À TANGUIÉTA, APRÈS LA CAROTTE, LE BÂTON

Au Bénin, malgré les multiples appels au respect des gestes barrières, le nombre de cas positifs de coronavirus a un temps connu une hausse rapide avant de ralentir. Située au nord-ouest, Tanguiéta est l'une des localités où, les populations continuent de vivre comme si cette maladie n'existe pas.

Par **Falilatou Titi**

Il est environ 9 heures sur la route principale de l'arrondissement central de Tanguiéta ce lundi 6 juillet 2020. Assis devant son kiosque de vente de crédit d'appel téléphonique, non loin du commissariat de la ville, Chabi n'avait pas son masque de protection, par ces temps de Covid-19. « Le choléra virus (coronavirus Ndlr), on a appris que ça existe. Il faut se protéger la bouche et éviter de toucher les mains. Laver régulièrement les mains à l'eau et au savon », dit-il. Malgré ce qu'il sait de cette maladie, Chabi continue de serrer la main à certaines personnes. Il évoque le respect du droit d'aïnesse. « Si quelqu'un me donne la main, je ne peux pas refuser. (...) un grand, c'est un grand, il y a le respect », argumente-t-il. Mais, semble-t-il nuancer, lorsqu'il s'agit d'un inconnu, point de poignée de main. Pour se protéger contre la Covid-19, Chabi a acheté un masque réutilisable à 100 FCFA qu'il n'avait pas ce lundi matin. « C'est sale », se défend-t-il ajoutant qu'il ne peut pas en acheter un deuxième.

Passer une journée au mépris des mesures barrières n'est pas seulement propre à Chabi. « On entend parler mais on n'a pas encore vu », confie Kouagou, un maçon. Même s'il connaît



Des passagers en tricycle sans le respect des mesures barrières contre le Covid-19

l'utilité du masque, l'artisan se justifie par son africanité. « L'Africain est dur d'oreille c'est quand ça chauffe auprès de lui qu'il prend des dispositions », dit-il avec sourire.

« On peut attraper ça à tout moment »

Agé de 23 ans, Eli est électricien et vit à Tanguiéta depuis 10 ans. « Je porte le cache-nez pour éviter d'être victime de cette maladie », explique-t-il. Selon lui, il faut toujours se protéger pour « s'assurer qu'on est à l'abri ». Pour Etienne, élève en classe de CE2 (Cours élémentaire deuxième année), le coronavirus est comme « un vent qui prend tout le monde » et dont il faut se protéger. Muni de son masque, il vendait les produits divers que lui a confiés sa mère.

Grâce à internet et les médias, Sansouma en sait plus qu'Étienne. Du haut de ses 22 ans et élève en classe de première, il a une définition approximative de la Covid-19. « C'est un agent pathogène qui se transmet par l'air. Il se manifeste par la toux, l'éternuement et se transmet par le contact avec une personne déjà infectée », dit l'élève. Assis sur son vélo, sans masque, baskets sales aux pieds et mains couvertes d'argile mouillée, il est passé dit bonjour à son ami Chabi. « Pendant l'année scolaire, il fallait se protéger individuellement parce que nous étions nombreux. Au champ, je ne peux pas porter le masque au risque de m'étouffer ». Mais, Sansouma dit se laver les mains au moins une fois par jour.

Malgré sa formation en pharmacie, Rose, jeune mère et vendeuse de nourriture au bord de la route principale, était aussi sans masque ce matin. A l'en croire, elle n'observe pas cette mesure à cause de la précipitation tous les matins pour venir tenir son commerce. Son dispositif de lavage des mains qui aurait été emporté par le vent, n'est pas encore remplacé. Paradoxalement, elle dit craindre les dégâts de cette maladie. « On doit avoir peur parce que ce n'est pas une plaie ou une maladie visible pour qu'on sache qui l'a. On peut attraper ça à tout moment si on ne se protège pas normalement », craint Rose, espérant que la fin de cette maladie n'est plus loin.

La Covid-19 comme le paludisme

Le marché central de Tanguiéta s'anime tous les lundis. Pendant nos échanges avec certaines populations, des tricycles remplis de personnes s'y rendaient. Ni le conducteur, ni ses clients n'avaient leurs masques. Dans certains services publics, même s'il y a un dispositif de lavage des mains, des gens étaient sans masques.

Fousséni, la soixantaine environ, rencontré dans un service, pense que ce sont les blancs qui ont amené la Covid-19. Ce 6 juillet, le Bénin comptait plus de 1300 cas confirmés et plus d'une vingtaine de décès.

« On nous parle de plusieurs cas sans preuve. Pour l'Europe on a vu des cercueils. (...) Mais ici rien ne le prouve », lance l'homme sans complexe. Pour lui, désormais on lie tous les décès à la pandémie. « Aujourd'hui quand quelque chose t'arrive, on dit que c'est corona. C'est comme lorsque le SIDA était sorti », insiste-t-il.

Le vieil homme estime qu'il est nécessaire d'indiquer aux populations la spécificité de la Covid-19 chez les Africains. « Quels sont les impacts sur nous ? Comment savoir qu'un Africain souffre du coronavirus ? », s'interroge-t-il. A l'en croire, c'est ce manque de précisions qui « fait peur » car, soutient-il, tous les symptômes évoqués jusqu'à ce jour étaient connus de tous. « Le rhume et la toux existaient. Moi je doute et je le dis sincèrement », dit-il sans ambages.

L'homme qui a son masque dans la poche, compare son attitude à celle des usagers de la route. « On demande aux gens de porter le casque mais ils le déposent sur la moto. On n'est pas habitué », lance-t-il en riant. Toutefois, il estime que le lavage des mains devrait être un réflexe pour tout le monde, même après la Covid-19. « Chaque fois que je me lave les mains, je vois trop de saletés. Le lavage des mains doit être régulier », recommande-t-il.

« Les gens s'entêtent »

Dans l'agence de la Poste du Bénin à Tanguiéta, le dispositif de lavage des mains ne semble intéresser personne. Posé dans un

« On doit avoir peur parce que ce n'est pas une plaie ou une maladie visible pour qu'on sache qui l'a. On peut attraper ça à tout moment si on ne se protège pas normalement »

coin derrière la porte, il n'est pas immédiatement visible. « Lorsqu'on est occupé, il est difficile de savoir qui ne s'est pas lavé les mains. Mais nous exigeons le port du masque », se défend le caissier. Ce

lundi matin, plus de quatre personnes étaient assises sur un banc d'une longueur approximative de 2 mètres, au mépris de la distanciation sociale d'un mètre. Seule une personne avait son masque au cou. Sur la dizaine de personnes retrouvée dans l'agence, seulement deux avaient mis leurs masques. « Les gens s'entêtent. Eh monsieur là-bas, s'il vous plaît, on doit avoir au plus deux personnes sur ce banc et vous restez à distance d'un mètre », a intimé aux clients le caissier.

Le grand marché de la ville se trouve à quelques mètres de la Poste. Voitures, tricycles, motos et piétons continuent d'arriver. Assis devant leurs marchandises, certains commerçants ont leurs masques soit au menton, soit au cou comme une chaîne et d'autres ne l'ont pas du tout. Les clients, hommes comme femmes sont aussi à l'image de ces commerçants. Dans ce marché, il n'y a pas de dispositif de lavage des mains autant à l'entrée que devant les boutiques. « J'avais un dispositif que j'ai dû enlever parce que les clients me demandaient ce qu'ils ont mangé pour se laver les mains », confie une vendeuse de divers.

Après la carotte, le bâton

Malgré les multiples séances de sensibilisation, certains habitants de la commune continuent de douter de l'existence de la Covid-19. Selon le maire de la commune, El-Hadj Boukari

Zakari, une partie de la population continue de penser que le coronavirus est un « bluff » ou une machination. « Ce n'est qu'après la fermeture des mosquées, églises et écoles que les gens ont commencé à comprendre le danger », apprend le maire.

Depuis la réouverture des lieux de culte, se désole-t-il, les gens ont « carrément abandonné », les gestes barrières. Mais, après le décès d'un député natif du nord, souligne El-Hadj Boukari Zakari, les gens ont commencé à « s'inquiéter un peu ». Les cas confirmés de la Covid-19 enregistrés fin juin 2020 à Djougou et Natitingou, ajoute-t-il, « ont fait beaucoup plus peur ». Mais, prévient le maire, « On a fini avec la carotte maintenant, c'est au tour du bâton. Le marché passé (lundi 6 juillet, Ndlr), on a demandé à la police de réprimer ceux qui ne portent pas le masque ».

L'autorité estime tout de même que ces mesures ne seront efficaces qu'avec le soutien du gouvernement, notamment au marché. « Quelles sont les dispositions prises pour que ceux qui vont dans ces marchés puissent avoir au moins des gels sanitaires pour s'essuyer les mains à l'entrée ou à la sortie ? », interroge El-Hadj Boukari Zakari. N'est-ce pas à la mairie de le faire ? « Pour mettre en place ces dispositifs-là, il faut beaucoup de ressources (...) la mairie n'a pas les moyens », répond-il. Lors de l'examen du Certificat d'études primaires (CEP), se désole le maire, 20 à 30% des candidats n'ont pas porté de masques, d'où son inquiétude pour les vacances.

Le maire craint aussi une contamination dans les mosquées. « C'est quand on a menacé de fermer des mosquées que les gens ont changé un peu. Dans ces mosquées, les gens continuent de coller les orteils pendant la prière. »

Face à tous ces constats, conclut El-Hadj Boukari Zakari, il faut amplifier la sensibilisation. « Même dans les pays fortement islamisés, les gens respectent les mesures. Nous n'avons qu'à le faire ici aussi pour que la maladie finisse. Dès que ce moment passera, on va reprendre ce qu'a prescrit le Coran », a conseillé le maire de Tanguiéta.

TABLES DES MATIERES

Préface	09
Karimama : entre vulnérabilités et paradoxes, une commune à découvrir	13
Conflits domaniaux à Karimama : multiples facettes d'une bombe à retardement.....	15
Education au Bénin : le paradoxe des écoles sans élèves à Karimama.....	27
Karimama : en attendant l'Etat, Tilawa affronte ses nombreux défis de village frontalier.....	37
Accès à l'énergie au Bénin : ces moulins qui donnent du courant à Karimama	47
Covid-19 au Bénin : Karimama informé mais pas conformé	51
Communes frontalières du Bénin: «la préoccupation majeure de Karimama, c'est la voie ».....	55
Kétou : dans le voisinage du Nigeria, pour le meilleur et pour le pire	63
Kétou : le Nigeria, si près si loin des caisses de la mairie	65
Transhumance transfrontalière : la saison des morts à Kétou	81

Kétou : à Iwoyé, le Bénin marque des points dans la surveillance des frontières	103
Tourisme transfrontalier : Kétou, les vestiges d'une tradition yorouba du Nigéria au Bénin	109
Coronavirus à Kétou : la vie comme si la pandémie du Covid-19 n'existait pas	125
Les 5 visages de Tanguiéta	131
Parc Pendjari au Bénin : le tourisme toujours groggy un an après l'assassinat de Fiacre Gbedji	133
Accès à l'eau au Bénin: quand se laver devient un luxe à Tanguiéta.....	141
Tanguiéta : le néré béninois, une filière balbutiante.....	149
Fistule obstétricale au Bénin : sur les traces d'une histoire de réparation des femmes à Tanguiéta	155
Covid-19 au Bénin : comme si de rien n'était à Tanguiéta, après la carotte, le bâton.....	167
Table des matières	175

A propos de Banouto

Lancé en 2017 au Bénin, Banouto (www.banouto.info) est un site d'actualités, d'investigation, de grands reportages, d'analyses et de publicité. Sa mission est de trois ordres : (1) mettre fin à la manipulation de masse en offrant aux citoyens béninois en particulier et africains en général, les clés pour comprendre les défis et les enjeux contemporains ; (2) contribuer à changer le narratif sur l'Afrique en mettant la lumière sur les progrès et les tendances positives sur le continent ; (3) procurer du bonheur aux populations en impactant positivement leur vie et celle de leurs communautés.

Alliant professionnalisme journalistique et adaptation aux normes du Web, Banouto se distingue dans un univers médiatique béninois marqué par une multiplicité de médias en ligne. En trois ans d'existence, il est devenu le meilleur pure player d'informations crédibles au Bénin ; avec à son actif sa sélection à plusieurs programmes compétitifs de développement des médias et des prix en journalisme d'investigation remportés par ses journalistes.

Banouto a l'expérience des grands dossiers thématiques. En dehors de celui sur les communes frontalières du Bénin, il en a déjà réalisé sur l'immigration, le secteur informel, la réforme du système partisan, l'éducation, les réformes de la santé, les personnes vivant avec handicap et la veille citoyenne décentralisée.

A propos de la FES

La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est une fondation allemande à but non lucratif financée par le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. Basée à Bonn et à Berlin, elle a été fondée en 1925 et porte le nom du premier président allemand élu démocratiquement, Friedrich Ebert.

La FES est résolue à faire progresser le développement socio-politique et économique dans l'esprit de la démocratie sociale, par le biais de l'éducation civique, de la recherche et de la coopération internationale. La Friedrich-Ebert-Stiftung est la plus ancienne fondation politique en Allemagne.